

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES

BEPA

Brevet d'Études Professionnelles Agricoles

Direction Générale

de l'Enseignement

et de la Recherche

Décret n° 89-51 du 27 janvier 1989 modifié Édition novembre 2005

Imprimé au CNPR - Tél. 04 73 83 36 00

SOMMAIRE DU BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES « ACTIVITÉS HIPPIQUES »

Textes réglementaires

Arrêtés du 12 janvier 2005 et du 9 août 2004

Référentiel professionnelRPF
Présentation, architecture, tableau des horairesPRE
Référentiel de formation
Modules d'enseignements générauxG
Modules du secteur professionnel
Modules de spécialité professionnelleP P1 et P2

Référentiel d'évaluationE

Épreuves du premier groupe

ET1, ET2, ET3

Épreuves du deuxième groupe

Contrôle continu en cours de formation (non joint, note de service de cadrage)

Épreuves A, B, C, D

Épreuve E

Épreuve F

ARRETE DU 12 JANVIER 2005 MODIFIÉ* PORTANT CRÉATION ET FIXANT LES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DU BEPA OPTION "ACTIVITÉS HIPPIQUES"

*Modifié par l'arrêté du 5 juillet 2005 (NOR: AGRE0501570A)

Le MINISTRE de l'AGRICULTURE, de l'ALIMENTATION, de la PÊCHE et de la RURALITÉ

Vu le code rural et notamment les articles R811-150 à R811-153;

Vu le décret n° 89-51 du 27 janvier 1989, modifié, portant règlement général du brevet d'études professionnelles agricoles;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole;

Vu l'arrêté du 23 mars 1990 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles option "Activités hippiques";

Vu l'arrêté du 4 novembre 1991 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option "Entraînement du cheval de compétition";

Vu l'arrêté du 14 septembre 1993 créant une spécialité "Accompagnement de randonnée équestre" du brevet d'études professionnelles agricoles option "Activités hippiques" et fixant les modalités de certification conjointe avec le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports support technique "Randonnée équestre";

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 fixant les modalités de mise en œuvre de la validation du contrôle en cours de formation dans les filières préparant aux diplômes de l'enseignement technologique et professionnel délivrés par le ministre chargé de l'Agriculture;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 relatif à la procédure d'habilitation des établissements pour les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel agricole préparés par les voies de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage;

Vu l'arrêté du 29 juin 1998 définissant les modules d'enseignements généraux communs aux options du brevet d'études professionnelles agricoles;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative en date du 18 novembre 2004;

Vu l'avis du comité technique paritaire central de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche en date du 25 novembre 2004;

Vu l'avis du Conseil national de l'Enseignement agricole en date du 2 décembre 2004;

ARRETE

Article 1er – Il est créé un brevet d'études professionnelles agricole option "Activités hippiques". Le diplôme porte mention de l'une des spécialités professionnelles suivantes:

- cavalier d'entraînement;
- soigneur aide-animateur;
- maréchal-ferrant.

Article 2 – Le référentiel professionnel correspondant à l'option définie à l'article 1^{er} figure en annexe I du présent arrêté.

Le référentiel du diplôme qui définit les compétences attendues, les contenus, les horaires et l'organisation des enseignements, fait l'objet de l'annexe II du présent arrêté, à l'exception des modules d'enseignement généraux communs qui sont annexés à l'arrêté du 29 juin 1998 susvisé.

La liste, la durée, le coefficient et la définition des épreuves du premier et du deuxième groupes sont précisés à l'annexe III du présent arrêté.

Article 3 – Le module d'initiative locale ne donne pas lieu à épreuve terminale. Dans tous les cas, il est évalué en cours de formation par l'équipe pédagogique. Seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte dans la délivrance du diplôme.

Article 4 – Pour les élèves relevant de la formation initiale à temps plein, la durée du stage est de dix à douze semaines dont huit sont prises sur la période scolaire. Toutefois, pour ceux qui suivent un enseignement dans un établissement privé selon les modalités de l'article L813-9, cette durée peut être augmentée dès lors que la formation en centre dure au moins 1 200 heures et que la durée totale de la formation n'excède pas 80 semaines.

Pour les candidats au titre de la formation professionnelle continue, la période de formation en milieu professionnel est adaptée dans ses objectifs, son contenu et sa durée en fonction des acquis du stagiaire, évalués à l'entrée en formation, après accord du directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt. Article 5 – Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à compter de la session d'examen de l'année 2007. À compter de cette session, l'arrêté du 23 mars 1990 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles option "Activités hippiques" est supprimé. Les candidats ajournés à la session normale de l'examen de juin 2006 pourront se présenter aux épreuves de remplacement organisées en septembre 2006.

Article 6 – A compter de la session d'examen de l'année 2007, sont abrogés les arrêtés suivants:

- l'arrêté du 4 novembre 1991 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option "Entraînement du cheval de compétition";
- l'arrêté du 14 septembre 1993 créant une spécialité "Accompagnement de randonnée équestre" du brevet d'études professionnelles agricoles option "Activités hippiques" et fixant les modalités de certification conjointe avec le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports support technique "Randonnée équestre".

Article 7 – Le directeur général de l'enseignement et de la recherche et les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 2005

Pour le ministre et par délégation : Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche *M. THIBIER* ARRÊTÉ DU 9 AOÛT 2004 FIXANT LES PASSERELLES ENTRE LE BEPA "ACTIVITÉS HIPPIQUES, ENTRAÎNEMENT DU CHE-VAL DE COMPÉTITION, SUPPORT: SPORTS ÉQUESTRES", LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL "CONDUITE ET GES-TION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, PRODUCTION DU CHEVAL" ET LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT "ACTIVITÉS ÉQUESTRES"

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES ET LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE,

Vu le code du travail, et notamment ses livres I^{er} et IX;

Vu le code rural, et notamment les articles R. 811-145 et R. 811-154;

Vu le décret n° 84-1192 du 28 décembre 1984 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt;

Vu le décret n° 86-1169 du 31 octobre 1986 relatif à l'organisation des services extérieurs du ministère de l'Agriculture et de la Forêt dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion;

Vu le décret n° 89-51 du 27 janvier 1989 modifié portant règlement général du brevet d'études professionnelles agricoles;

Vu le décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du baccalauréat professionnel;

Vu le décret n° 2001-792 du 31 août 2001 portant règlement général du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports;

Vu l'arrêté du 23 mars 1990 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles option "Activités hippiques";

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 relatif à la procédure d'habilitation des établissements pour les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel agricole préparés par les voies de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage;

Vu l'arrêté du 18 juin 1996 relatif aux baccalauréats professionnels des secteurs relevant de la compétence du ministre chargé de l'agriculture;

Vu l'arrêté du 18 avril 2002 portant organisation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports;

Vu l'arrêté du 28 juin 2003 portant création de la spécialité activités équestres du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation en date du 22 juin 2004;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'espace rural du 13 mai 2004;

Vu l'avis de la commission technique paritaire consultative du ministère de l'Agriculture en date du 27 mai 2004;

Vu l'avis du Conseil national de l'Enseignement agricole du 3 juin 2004,

ARRÊTENT

Article 1 - Les titulaires du brevet d'études professionnelles agricoles "Activités hippiques, entraînement du cheval de compétition, support : sports équestres" répondent aux exigences préalables à l'entrée en formation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "Activités équestres, mention équitation", s'ils ont obtenu une note égale ou supérieure à 12 à l'épreuve de pratique professionnelle explicitée, épreuve du premier groupe, et à l'épreuve F du deuxième groupe.

Article 2 - Les titulaires du baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval" répondent aux exigences préalables à l'entrée en formation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "Activités équestres".

Article 3 - Les titulaires du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "Activités équestres", candidats au baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval", sont dispensés de l'épreuve E7 "Les pratiques professionnelles".

Article 4 - Les candidats au baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval", dispensés de certaines épreuves, ne subissent aucune épreuve facultative.

La moyenne des notes est calculée en tenant compte uniquement des notes obtenues aux épreuves effectivement subies. Aucune mention ne peut leur être attribuée.

Article 5 - Les titulaires du baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole, production du cheval", candidats au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité

"Activités équestres", obtiennent de droit les unités capitalisables dont l'objectif terminal d'intégration est le suivant:

- UC 5 "Être capable de préparer une action d'animation équestre";
- UC 7 "Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres".

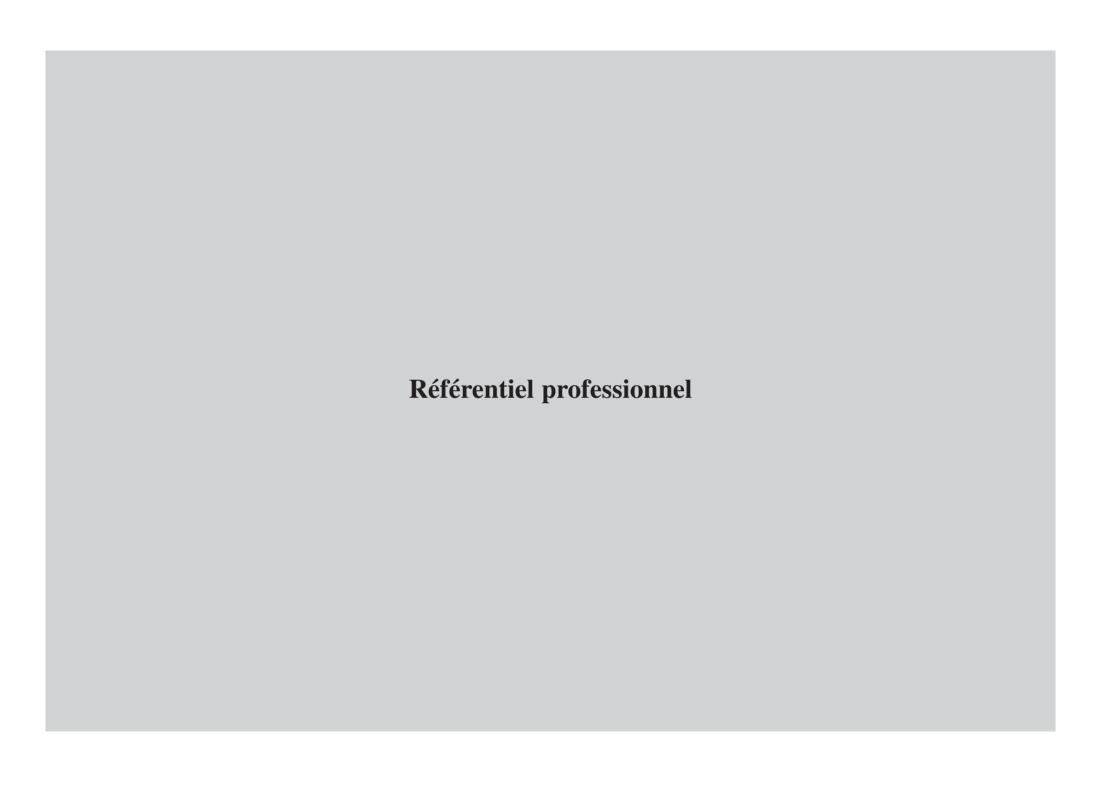
Article 6 - Le directeur général de l'Enseignement et de la Recherche, le délégué à l'Emploi et aux Formations, les directeurs régionaux de l'Agriculture et de la Forêt et les directeurs régionaux de la Jeunesse et des Sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 août 2004.

Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Pour le ministre et par délégation: Le délégué à l'Emploi et aux Formations, *H. Savy*

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales,
Pour le ministre et par délégation:
Par empêchement du directeur général de l'Enseignement et de la Recherche:
L'ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts,

J.-J. Michel



1. Métiers de l'entraînement du cheval de course

1.1 Contexte

Les emplois de niveau V dans le domaine de l'entraînement du cheval de course s'inscrivent dans un contexte caractérisé par:

- deux secteurs bien distincts : les courses de galop (plat et obstacles), pour lesquelles des conditions de tailles et poids sont requises et les courses de trot (attelé et monté) ou cette particularité n'est pas prise en compte ;
- une identification différente: dans les écuries de galop les professionnels ont remplacé le terme de lad jockey dans leur convention collective par celui de cavalier d'entraînement alors que dans les écuries de trot les termes de lad jockey et de lad driver sont toujours utilisés.
- La taille des entreprises et l'organisation du travail, distinctes dans les deux secteurs, ont des répercussions sur les métiers: le rôle essentiel du cavalier d'entraînement est de monter les chevaux (l'entretien étant assuré par les garçons de cour), alors que le lad jockey lad driver assure l'ensemble des tâches d'entraînement et de travaux d'écuries;
- un métier à caractère sportif limité dans le temps qui nécessitera à terme une reconversion professionnelle que l'on pourrait envisager dans certains métiers liés au cheval ou en dehors de la filière;
- une activité traditionnelle dans un environnement économique stabilisé mais qui a connu des perturbations importantes. Les employeurs sont devenus plus attentifs à la gestion de leurs entreprises et à la fidélisation de leurs clients. Par ailleurs, les propriétaires de chevaux étant de plus en plus souvent étrangers, la maîtrise de quelques bases techniques en anglais est souhaitable à des niveaux différents selon le type d'emploi occupé et la situation géographique de l'entreprise.

1.2 Éléments constitutifs de l'activité de cavalier d'entraînement ou de lad jockey ou lad driver

Cette activité est caractérisée par deux axes:

- la préparation des chevaux en vue d'une finalité qui est la course;
- les travaux courants d'écurie.

Le travail du cheval et la préparation en vue de la course font appel à des techniques de débourrage, puis de mise en conditions qui varient selon l'activité envisagée: plat, obstacle, trot attelé ou monté. La mise en œuvre du programme d'entraînement varie également d'une écurie à l'autre. La technique et le poids du cavalier peuvent aussi influer.

Les travaux d'écuries revêtent plusieurs aspects: les soins quotidiens aux chevaux, des soins infirmiers, l'entretien des locaux et du matériel.

En fonction de son niveau technique, le cavalier d'entraînement dans le cas du galop ou du lad dans le cas du trot, pourra participer à des courses, ce qui lui permettra éventuellement de révéler ses talents. Quelques-uns deviendront jockey (si les conditions physiques de taille et poids le permettent) ou driver. D'autres s'orienteront vers l'accompagnement des chevaux aux courses (garçon de voyage) ou bien vers la responsabilité d'une cour (d'une écurie) dans laquelle ils devront organiser le travail et encadrer une équipe. Enfin, certains auront la possibilité de s'installer comme entraîneur privé ou public et seront alors salariés ou chefs d'entreprise.

Mais globalement, les perspectives d'évolution de carrière dans ce secteur sont faibles.

1.3 Missions du cavalier d'entraînement ou du lad jockey, lad driver

Les missions s'articulent autour de deux axes:

- l'exécution du travail du cheval et des travaux courants d'écurie
- le compte rendu oral à l'entraîneur ou au responsable

La mission d'exécution constitue l'essentiel du travail.

Le travail du cheval est différent dans l'écurie de galop et celle de trot. Il varie également en fonction des compétitions prévues, des objectifs poursuivis en fonction de l'état du cheval et des données climatiques. Le cavalier d'entraînement ou le lad jockey, lad driver pratique quotidiennement l'équitation selon le programme défini par l'entraîneur. La manipulation des chevaux est parfois délicate et les risques de chute et d'accidents existent réellement.

Cette mission nécessite un certain nombre de compétences techniques: le travail monté adapté à l'entraînement du cheval au galop ou au trot, le travail attelé pour les trotteurs et le débourrage en fonction de l'utilisation du cheval.

Les travaux courants d'écuries concernent essentiellement les soins quotidiens qui sont assez répétitifs et réguliers (alimentation, abreuvement, entretien de la litière, pansage...). Mais ils englobent également des soins particuliers: pose de bandages, de protections de transport, tonte, soins et surveillance d'une blessure, application de traitements prescrits par le vétérinaire ou administration de médicaments, etc.

Dans les écuries de trot, le lad jockey ou le lad driver assure l'entretien des locaux et du matériel. Il s'agit d'exécuter le renouvellement de la litière, l'entretien du matériel d'écurie et de harnachement. Cette mission fait appel à des aptitudes physiques (maniement de charges lourdes, postures à adopter) et à des compétences techniques: bricolage et entretien des cuirs. Il peut être amené à effectuer de petites réparations de sellerie, des interventions de maréchalerie: déferrer, poser des clous, remettre un fer et divers travaux d'entretien (maçonnerie, plomberie, menuiserie, serrurerie...)

Dans leur activité, le cavalier d'entraînement, le lad jockey lad driver, de niveau V, agissent sous l'autorité de l'entraîneur ou d'une personne qualifiée (premier garçon, second d'écurie...). Ils réalisent leur travail dans le respect de la sécurité et des équidés. Pour cela, ils doivent connaître le comportement des chevaux et les gestes à faire ainsi que ceux à éviter. Ils mettent en œuvre les règles de sécurité et de prévention des accidents pour eux, le cheval et l'environnement.

Rendre compte est également une mission qu'ils assurent tout au long de leur activité. L'état de santé, le comportement du cheval à l'écurie, au travail et en déplacement sont des informations importantes à communiquer. Le cavalier d'entraînement, le lad jockey lad driver sont en lien constant avec l'entraîneur ou le responsable de l'écurie. Lorsqu'ils montent en course, ils peuvent également échanger quelques informations avec les propriétaires des chevaux, et communiquer en public pour les médias.

1.4 Fiche descriptive d'activité

Il identifie les caractéristiques d'un cheval, apprécie son état de santé et son comportement

Il identifie les caractéristiques d'un cheval à partir de son apparence extérieure et de son livret signalétique

- il identifie les races, les robes et les particularités
- il apprécie le modèle et les allures
- il apprécie les qualités et repère les défectuosités (tares, vices...)

Il apprécie l'état de santé des chevaux et rend compte auprès du responsable

- il identifie les critères du cheval en bonne santé
- il contrôle les zones sensibles: membres, dos, passage de sangle
- il découvre d'éventuelles blessures ou anomalies et les signale
- il reconnaît les symptômes des principales maladies; le cas échéant, il prend la température, regarde les muqueuses, écoute le transit intestinal, etc.
- il décèle les cas d'urgence et réagit en fonction de la conduite à tenir
- il détecte une boiterie

Il comprend le comportement des équidés

- il décrit le comportement et les attitudes d'un cheval dans son milieu naturel
- il explique certains caractères comportementaux du cheval et leur conséquence dans la prévention des accidents
- il identifie la façon dont le cheval intègre l'homme dans son milieu
- il explique la façon dont se construisent les rapports entre le cheval, l'homme à pied et l'homme à cheval
- il respecte le bien être des chevaux, est attentif à leur comportement et à leurs attitudes
- il repère les habitudes des différents types de chevaux : poulains, jeunes chevaux, juments, étalons
- il explique les précautions nécessaires pour manipuler un cheval
- il analyse et rétablit le comportement d'un cheval après une maladresse ou une douleur (monter dans un van, un camion, accepter la douche...)

- il rétablit la confiance d'un cheval vis-à-vis d'un lieu ou d'un matériel lorsqu'il y a eu une difficulté
- il apprend à deux chevaux à se rencontrer avant de les mettre ensemble au paddock

Il participe à l'entraînement des chevaux et au débourrage Il prépare le cheval

- il utilise différents matériels spécifiques: bride, selle, enrênements, sulky, harnais...
- il met en place le matériel en veillant aux précautions nécessaires et vérifie l'ajustement
- il vérifie les acquis d'un poulain ou d'un cheval nouvellement arrivé ou débourré par une autre personne
- il prépare le cheval en vue de sa présentation (pansage, toilettage)
- il le présente en main et le met en valeur
- il le présente monté pour le mettre en valeur sur le plat, à l'obstacle
- dans le cas du trot il peut être amené à le présenter attelé

Il pratique quotidiennement l'équitation

- il monte ou attelle chaque matin un lot de 3 ou 4 chevaux
- il met en œuvre le programme d'entraînement défini par l'entraîneur
- il explique l'usage des aides (indication de direction, impulsion, arrêt, reculer)
- il apprend au cheval à courir (ou sauter) plus vite, plus longtemps pour favoriser la sélection et améliorer les performances des chevaux confiés à l'entraîneur
- il met en œuvre les règles de sécurité et prend les précautions nécessaires, tant pour lui-même que pour le cheval et l'entourage
- il échange avec l'entraîneur des informations sur le comportement et la condition du cheval
- il peut être amené à monter ou driver en course

Il peut être amené à participer au débourrage

• il identifie l'évolution naturelle du poulain depuis la naissance jusqu'au débourrage

- il met en œuvre les règles de sécurité adaptées
- il manipule des poulains
- il applique les méthodes de débourrage décidées par l'entraîneur ou le responsable
- il propose au cheval d'adopter le même choix que l'homme, il cherche à convaincre plutôt qu'à utiliser la force

Il assure (au trot) / il participe (au galop) aux soins quotidiens des chevaux Il met en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité

- il effectue le pansage et le toilettage des chevaux
- il entretient régulièrement les pieds et apprend au cheval à donner ses pieds sans s'appuyer
- il évalue l'état des pieds et celui de la ferrure
- il maîtrise les gestes à faire pour manipuler un équidé et explique ceux à éviter
- il douche un équidé et prend les précautions nécessaires
- il tond un équidé et prend les précautions nécessaires
- dans le secteur du trot: il est amené à réaliser un dépannage d'urgence en maréchalerie (déferrer, remettre un clou, un fer)

Il gère l'alimentation

- il prépare les aliments
- il distribue l'alimentation selon les règles, en fonction du programme établi ou l'adapte en fonction d'activités particulières
- il contrôle l'abreuvement et l'alimentation
- il contrôle la qualité de l'abreuvement et de l'alimentation et écarte tout aliment de mauvaise qualité
- il entretient la litière et la maintient propre
- il surveille l'évolution des stocks (aliment et fourrage) et rend compte

Il effectue les soins infirmiers et rend compte

- il pose des bandages et des protections, met en place et règle les couvertures
- il prépare les équidés pour les transports (guêtres, protections)
- il applique les mesures de prévention des risques et maladies

- il adopte les attitudes nécessaires pour préparer un cheval à accepter des soins, une piqûre, un vermifuge, la ferrure, la douche etc.
- il applique les traitements prescrits par le vétérinaire et administre les médicaments en suivant les indications
- il utilise et range les produits vétérinaires sous contrôle du responsable

Il entretient (au trot) il participe à l'entretien (au galop) des locaux, des abords et du matériel

Il assure les travaux courants d'écurie

- il renouvelle la litière et adopte pour cela les postures nécessaires afin de préserver sa santé; il désinfecte les locaux
- il assure la maintenance et la propreté des mangeoires et des abreuvoirs

Il entretient le matériel et les installations

- il assure la propreté des locaux et des abords
- il contrôle l'état du matériel, en assure la maintenance (sulkys, van...) et en rend compte
- dans le secteur du trot: il effectue des petites réparations en fonction des besoins: maçonnerie, plomberie, menuiserie, serrurerie

Il entretient la sellerie et les harnachements

- il assure la propreté des protections, tapis et couvertures...
- il nettoie les harnachements (selles, brides, enrênements, protections)
- il en contrôle l'état et rend compte auprès du responsable
- dans le secteur du trot: il effectue des petites réparations en sellerie et bourrellerie

Il met en œuvre une activité de transport et de convoyage des chevaux de courses

- il prépare le plan de route en tenant compte de la réglementation en vigueur
- il veille aux conditions de sécurité liées au transport
- il prépare le déplacement : matériel et alimentation
- il prépare les chevaux pour le transport et assure leur embarquement

- il conduit les chevaux ou les accompagne pendant le transport. Il s'assure de leur bien-être et il est capable d'intervenir en cas d'urgence
- s'il est titulaire des permis et qualifications requises selon la législation en vigueur, il peut assurer le transport
- il assure le débarquement des chevaux et veille aux conditions d'hébergement et de sécurité à l'arrivée

Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale et rend compte de l'ensemble de ses observations et interventions

- il décrit le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle il travaille, son organisation, et son évolution
- il situe la place de son activité dans l'entreprise et en identifie les partenaires
- il identifie les institutions et les réglementations nationales et internationales organisant les activités des courses
- il décrit et respecte le code des courses
- il identifie le rôle des institutions et des organisations professionnelles compétentes dans le domaine de la protection des droits collectifs et individuels
- il identifie les sources essentielles du droit du travail se rapportant à la profession (conventions et accords collectifs, règles de sécurité, contrats de travail...)
- il explique les modalités de la formation continue, l'organisation et le rôle des organismes compétents
- il participe aux activités de groupe de travail formel ou informel
- il rend compte à l'entraîneur ou au responsable des observations ou interventions aussi bien à l'écurie qu'à l'entraînement ou lors des déplacements
- il communique avec les propriétaires et peut être amené à le faire en anglais
- il peut être amené à communiquer en public avec les médias.

2. Métier de soigneur aide-animateur

2.1 Contexte

Le développement des emplois dans les activités équestres s'inscrit dans un contexte caractérisé par:

• un fort développement de l'équitation dans ces dernières années (une des activités les plus demandées chez les jeunes), particulièrement pour les

activités suivantes: la promenade, la randonnée ainsi que la pratique du poney pour les enfants

- l'émergence de nombreuses mais très petites entreprises (deux salariés en moyenne) dans le secteur équestre. Elles recherchent des salariés polyvalents capables d'assurer d'une part, et pour l'essentiel de son activité, les soins et l'entretien de la cavalerie et des installations et d'autre part en complément de son activité de soigneur, l'aide à l'animation de groupes. En effet, ces deux activités se complètent dans le travail quotidien d'un établissement équestre: soins aux équidés le matin, le midi et le soir, participation à l'animation occasionnellement, dans la journée ou de manière saisonnière et entretien des installations dans le reste du temps disponible
- un travail régulier mais une hausse d'activité pendant les vacances scolaires. Les emplois peuvent donc être permanents mais également saisonniers
- une évolution de la loi sur l'encadrement des activités physiques et sportives qui donne certaines prérogatives d'accompagnement à l'animation aux titulaires de diplômes d'État de niveau V (BAPAAT et BEPA « Activités hippiques », accompagnement de randonnées), sous la responsabilité d'un titulaire d'un diplôme de niveau IV.

2.2 Éléments constitutifs de l'activité

L'activité du soigneur aide-animateur est caractérisée par deux axes :

- les soins et le travail des équidés, l'entretien des installations, c'est l'axe essentiel de l'activité
- l'aide à l'animation.

La partie soins aux équidés comprend essentiellement des travaux d'exécution: soins quotidiens, sortie, entretien et travail de la cavalerie, entretien des installations et maintenance. Elle fait appel à des connaissances spécifiques des équidés (identification, comportement, santé, alimentation), mais aussi des techniques de travail à pied, monté voire attelé. La dimension « entretien des installations » fait appel à des techniques d'hygiène et de sécurité, d'entretien et de réparations diverses et de petits travaux agricoles. Le soigneur aide-animateur devra également gérer au quotidien la sécurité, le matériel, etc.

L'aide à l'animation d'activités équestres est un complément d'activité possible, elle se réalise sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification professionnelle reconnue. Cette fonction revêt différents aspects: l'accueil et l'information du public, l'animation d'un groupe à pied (visite de l'établissement, atelier pansage, nettoyage des harnachements, distribution de l'eau et alimentation) et une assistance à l'animation équestre. Cette dernière ouvre sur diverses possibilités qui seront mises en œuvre différemment selon les structures et le type de public accueilli: initiation, jeux à poney, accompagnement de promenades, découverte des lieux en attelage sont autant d'exemples de mises en situation qu'il est possible d'effectuer. Cette finalité fait appel aux techniques de communication et de pédagogie.

Conformément au décret d'application de la loi du 6 juillet 1984 modifiée, relative à l'encadrement des activités physiques et sportives, le soigneur aide-animateur possédera les compétences qui lui permettent:

- de prévenir les risques encourus par les pratiquants et les tiers
- de maîtriser le comportement à tenir et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

2.3 Missions du soigneur aide-animateur

Les missions du soigneur aide-animateur s'articulent autour de quatre axes:

- l'exécution de l'entretien et la maintenance, des soins aux équidés et de leur travail
- la participation à l'accueil des publics et à l'animation de groupes
- le compte rendu en interne.

La mission d'exécution constitue la part la plus importante du travail. Il s'agit d'exécuter:

- d'une part les travaux quotidiens d'écuries visant à alimenter, entretenir et travailler la cavalerie
- d'autre part l'entretien des locaux, des espaces et du matériel.

Dans ce cadre, le soigneur aide-animateur agit sous l'autorité de l'employeur ou d'une personne qualifiée (enseignant, responsable d'écurie...). Ces travaux sont réalisés dans le respect de la sécurité et des équidés. La

mission d'entretien et le travail de la cavalerie nécessite un certain nombre de compétences techniques:

- travail à pied: en liberté, à la longe, aux longues rênes ou attelé
- travail monté: conduire de façon autonome aux trois allures, seul ou en groupe, participer au débourrage.

La mission d'accueil des publics et d'aide à l'animation consiste :

- à renseigner le public sur la structure et les activités, informer des règles de sécurité, orienter les personnes en fonction de leurs demandes
- à participer à l'animation d'activités autour des équidés (à pied) et à participer à l'animation d'activités équestres qui met en situation des pratiquants sur leur monture. Dans ces activités l'aide-animateur fait découvrir les soins élémentaires et initie aux premiers contacts avec les équidés et il participe à l'encadrement des pratiquants dans des activités qui peuvent être très variées: promenade, jeux, etc.

La réalisation de l'accueil des publics et de l'aide à l'animation se fait toujours sous la responsabilité d'une personne titulaire d'une qualification reconnue au titre de l'article L363-1 du code de l'éducation.

Rendre compte est une mission qu'il assure tout au long de son activité. L'état de santé, le comportement du cheval à l'écurie, au travail ou en déplacement sont des informations importantes à communiquer. De même, les contacts avec la clientèle, le déroulement des activités d'animation et les éventuelles difficultés rencontrées feront l'objet d'échanges avec l'équipe d'animation, le responsable ou l'employeur.

2.4 Fiche descriptive d'activité

Il identifie les caractéristiques des équidés, apprécie leur état de santé et leur comportement

Il identifie les équidés à partir de leur apparence extérieure et de son livret signalétique

- il identifie les races, les robes et les particularités
- il identifie le modèle et les allures

• il identifie les qualités et repère les tares ou les vices.

Il apprécie l'état de santé des équidés et rend compte auprès du responsable

- il indique les critères du cheval en bonne santé
- il contrôle les zones sensibles: membres, dos, passage de sangle
- il découvre d'éventuelles blessures ou anomalies et les signale
- il reconnaît les symptômes des principales maladies; le cas échéant, il prend la température, regarde les muqueuses, écoute le transit intestinal, etc.
- il décèle les cas d'urgence et réagit en fonction de la conduite à tenir
- il détecte une boiterie.

Il comprend le comportement des équidés

- il décrit le comportement et les attitudes d'un cheval dans son milieu naturel
- il explique certains caractères comportementaux du cheval et leur conséquence dans la prévention des accidents
- il identifie la façon dont le cheval intègre l'homme dans son milieu
- il explique la façon dont se construisent les rapports entre le cheval, l'homme à pied et l'homme à cheval
- il respecte le bien être des chevaux, est attentif à leur comportement et à leurs attitudes
- il repère les habitudes des différents types de chevaux : poulains, jeunes chevaux, juments, étalons
- il explique les précautions nécessaires pour manipuler un cheval
- il analyse et rétablit le comportement d'un cheval après une maladresse ou une douleur (monter dans un van, un camion, accepter la douche...)
- il rétablit la confiance d'un cheval vis-à-vis d'un lieu ou d'un matériel lorsqu'il y a eu une difficulté
- il apprend à deux chevaux à se rencontrer avant de les mettre ensemble au paddock

Il assure les soins quotidiens aux équidés

Il met en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité

- il effectue le pansage et le toilettage des équidés
- il entretient régulièrement les pieds

- il évalue leur état ainsi que celui de la ferrure
- il maîtrise les gestes à faire pour manipuler un équidé et explique ceux à éviter
- il douche un équidé en prenant les précautions nécessaires
- il tond un équidé en prenant les précautions nécessaires
- il réalise un dépannage d'urgence en maréchalerie (déferrer, remettre un clou, un fer)

Il assure l'alimentation

- il prépare les aliments
- il distribue l'alimentation selon les règles, en fonction du programme établi ou l'adapte en fonction d'activités particulières
- il contrôle l'abreuvement et l'alimentation
- il contrôle la qualité de l'abreuvement et de l'alimentation et écarte tout aliment de mauvaise qualité
- il entretient la litière et la maintient propre
- il surveille l'évolution des stocks (aliment et fourrage) et contrôle les conditions de stockage

Il effectue les soins infirmiers et rend compte

- il pose des bandages et des protections, met en place et règle les couvertures
- il prépare les équidés pour les transports (guêtres, protections)
- il applique les mesures de prévention des risques et maladies (traitements anti-parasitaires...)
- il adopte les attitudes pour préparer un cheval à accepter une piqûre, un vermifuge
- il applique les traitements prescrits par le vétérinaire et administre les médicaments en suivant les indications
- il utilise et range les produits vétérinaires de la pharmacie sous contrôle du responsable

Il participe au travail des équidés et au débourrage

Il travaille à pied les équidés

• il détend et fait travailler en liberté les équidés dans un rond ou un manège

- il détend et travaille un équidé à la longe, avec ou sans enrênement et maîtrise le code de longeage; il contrôle l'impulsion, l'incurvation, l'équilibre et la cadence
- il travaille un équidé aux longues rênes ; il contrôle l'impulsion, l'incurvation, l'équilibre et la cadence
- il fait sauter un équidé en longe ou en liberté, au trot comme au galop
- il utilise à bon escient des barres de réglages

Il monte régulièrement les équidés

- il pratique régulièrement l'équitation et monte tout type d'équidés : jeune, expérimenté, nouvel arrivé...
- il travaille un équidé sur la main et effectue des transitions et variations d'allures, des déplacements latéraux au pas, des cercles au trot et des lignes courbes comprenant du galop juste et à faux
- il effectue avec un équidé un enchaînement d'obstacles mobiles simples de 90 cm maximum
- il effectue avec un équidé un enchaînement d'obstacles de cross de 90 cm maximum
- il réalise un test de maniabilité et pratique l'équitation d'extérieur
- il se repère et s'oriente sur une carte au 25 000e

Il peut être amené à atteler un équidé

- il garnit et dégarnit un équidé
- il met en œuvre les règles de sécurité inhérentes à l'attelage
- il mène un attelage dans la structure et son environnement proche
- il connaît le code de la route et les règles liées à la circulation

Il participe au débourrage

- il identifie l'évolution naturelle du poulain depuis la naissance jusqu'au débourrage
- il met en œuvre les règles de sécurité adaptées
- il manipule des poulains et des chevaux
- il applique les méthodes de débourrage décidées par le responsable
- il propose au cheval d'adopter le même choix que l'homme, il cherche à convaincre plutôt qu'utiliser la force

Il présente un équidé pour la vente, une épreuve

- il prépare l'équidé en vue de sa présentation (pansage, toilettage)
- il le présente en main et le met en valeur
- il le présente monté pour le mettre en valeur sur le plat, à l'obstacle, en extérieur
- dans le cas du trot, il peut être amené à le présenter attelé

Il entretient les locaux, les espaces et le matériel et il assure la propreté de l'établissement

Il assure les travaux courants d'écurie

- il renouvelle la litière et adopte pour cela les postures nécessaires afin de préserver sa santé; il désinfecte les locaux
- il assure la maintenance et la propreté des mangeoires et des abreuvoirs

Il entretient le matériel et les installations

- il assure la propreté des bâtiments et des locaux et l'entretien des sols : arrosage, hersage
- il contrôle l'état du matériel, en assure la maintenance et rend compte
- il évalue les stocks (produits, pharmacie) et gère le matériel d'animation
- il effectue des petites réparations en fonction des besoins : maçonnerie, plomberie, menuiserie, serrurerie
- il participe à l'entretien des pâtures et à la maintenance des clôtures, points d'eau...
- il participe à la récolte ou au stockage des fourrages

Il entretient la sellerie et le harnachement

- il assure la propreté des protections, tapis et couvertures...
- il entretient le matériel de sellerie
- il en contrôle l'état et rend compte auprès du responsable
- il effectue des petites réparations en sellerie et bourrellerie

Il met en œuvre une activité de transport et de convoyage des équidés

• il prépare le plan de route en tenant compte de la réglementation en vigueur

- il prépare le matériel et veille aux conditions de sécurité liées au transport
- il prépare le déplacement : documents, matériels, alimentation
- il prépare les équidés pour le transport et assure leur embarquement
- il conduit et accompagne les chevaux pendant le transport. Il s'assure de leur bien être et il est capable d'intervenir en cas d'urgence
- s'il est titulaire des permis et qualifications requises, il peut assurer le transport
- il assure le débarquement des chevaux et veille aux conditions d'hébergement et de sécurité à l'arrivée

Il participe à l'accueil du public et aide à l'animation des activités proposées par la structure, sous la responsabilité d'une personne titulaire d'un diplôme de niveau IV reconnu au titre de la loi sur l'encadrement des activités physiques et sportives

Il participe à l'accueil du public

- il présente l'établissement et ses activités
- il s'adresse à différents types de publics : enfants, adolescents, adultes et il adapte son comportement en fonction d'eux
- il communique les informations relatives aux prestations de la structure
- il accompagne des groupes pour faire découvrir l'établissement
- il applique et fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Il veille à l'application des mesures de sécurité afin de prévenir les risques encourus par les pratiquants et les tiers et maîtrise le comportement et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident

- il s'assure des possibilités d'intervention des secours
- il gère des situations imprévues
- il peut être amené à assurer les premiers secours
- il rend compte des éventuelles difficultés rencontrées

Il aide à l'organisation des activités autour des équidés et rend compte

- il participe à la préparation d'un projet d'animation à pied
- il anime un atelier de soins aux équidés: aborder, attraper, attacher, doucher, abreuver, distribuer l'alimentation, effectuer le pansage et les soins aux pieds...

- il anime la préparation des équidés : seller, brider, régler les étriers, débrider, desseller
- il veille au nettoyage et au rangement du matériel
- il rend compte des éventuelles difficultés rencontrées

Il aide à l'animation d'une activité équestre, l'adapte au public concerné et rend compte

- il participe à la préparation d'un projet d'animation équestre
- il participe à l'animation de groupes d'enfants, d'adolescents ou d'adultes
- il prévoit le matériel et vérifie l'équipement des cavaliers
- il participe, en lien avec le responsable, aux choix des équidés adaptés au niveau et à la morphologie des cavaliers
- il participe, en lien avec le responsable, aux activités de découverte, d'initiation et de jeux, adaptées aux divers publics accueillis
- il repère et assiste les cavaliers en difficulté
- il mène un attelage pour emmener des publics en promenade
- il accompagne une promenade à proximité du centre sur un terrain connu
- il fait découvrir le patrimoine, les curiosités locales, la faune et la flore, la culture
- il fait respecter l'environnement

Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale

- il décrit le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle il travaille, ses objectifs, son organisation et sa gestion.
- il situe la place de son activité dans l'entreprise et identifie ses partenaires et s'intègre à l'équipe d'animation
- il identifie les institutions et les réglementations organisant les activités équestres
- il explique les disciplines équestres et leur fonctionnement
- il renseigne des documents simples : inscription, réservation, encaissement
- il communique sur ses activités, informe les clients, évalue la satisfaction des publics
- il identifie le rôle des institutions et des organisations professionnelles compétentes dans le domaine de la protection des droits collectifs et individuels
- il identifie les sources essentielles du droit du travail se rapportant à sa profession (conventions et accords collectifs, règles de sécurité, contrats de travail)

- il participe aux activités des groupes de travail formels ou informels
- il explique les modalités de la formation continue, l'organisation et le rôle des organismes compétents.

3. Métier de maréchal-ferrant

3.1 Contexte et définition de la profession

DOMAINES D'ACTIONS

Le maréchal-ferrant qualifié est un professionnel du cheval dans le domaine du pied. Il assure la préservation du fonctionnement physiologique du pied pour les chevaux au pré, les chevaux de sport, de course, de loisir ou de rente. Il prépare et effectue des ferrures courantes et selon les services et l'emploi, sur des chevaux ne nécessitant pas de soins particuliers.

Il prépare la pose de ferrures orthopédiques et thérapeutiques en accord et selon les indications du vétérinaire et sous la responsabilité du maréchalferrant employeur dans le cas d'un salarié. Dans son domaine d'action, il intervient auprès de tous les équidés et bovidés.

MOYENS D'ACTIONS

Il se sert du parage, de la confection et de la pose des ferrures métalliques ou synthétiques pour protéger le pied du cheval.

Il peut être amené à juger de la boîte cornée, la modifier dans certains cas, à traiter le cas échéant avec des produits à usage externe et effectuer, conformément aux dispositions du code rural, les soins des maladies du pied.

Le maréchal-ferrant qualifié met en œuvre les différentes techniques liées à l'exercice de son métier.

3.2 Fiche descriptive d'activité

Devant le cheval à ferrer

- Il observe le comportement du cheval, l'aborde et prend les mesures de contention appropriées
- Il évalue les risques de situations imprévues ou anormales et prend les mesures nécessaires de sécurité

- Il observe et apprécie le pied, les aplombs et la locomotion du cheval; à l'arrêt, il regarde le pied posé et soulevé
- Il observe les irrégularités d'allure et les boiteries éventuelles du cheval au pas et au trot
- Il examine la ferrure précédente, ses caractéristiques, ses anomalies d'usure.

Devant un pied et des aplombs normaux

- Le maréchal-ferrant qualifié enlève, le cas échéant, la ferrure existante, pare le pied, si besoin est, en réduisant la corne excessive
- Il confectionne des fers en les forgeant de toutes pièces ou en ajustant des fers industriels; il pose les fers métalliques ou synthétiques en brochant et rivant ou il les fixe avec les colles adéquates
- Il équipe au besoin les fers des chevaux avec des mortaises, des plaques protectrices ou des produits amortissants
- Il vérifie les aplombs et les allures du cheval après son intervention afin de constater une éventuelle boiterie et agit en conséquence.

Devant un pied ou un membre nécessitant des soins orthopédiques

Le maréchal-ferrant qualifié juge de l'opportunité d'une correction et agit en conséquence, si les aplombs sont défectueux.

Devant un pied souffrant d'une maladie se répercutant sur la boîte cornée

- Le maréchal-ferrant qualifié examine les modifications de la boîte cornée; selon les cas, il en déduit les causes possibles, en tire les conséquences pour son intervention
- Il pourra traiter les suppurations, faire les pansements du pied dont il assurera le suivi
- Il rendra compte au responsable de l'animal, des traumatismes, des maladies ou des infections graves et il pourra être amené à effectuer le traitement, de sa propre initiative, suivant les indications du maréchal-ferrant employeur dans le cas d'un salarié, ou suivant les prescriptions du vétérinaire traitant

Après des accidents ou des interventions chirurgicales ayant nécessité la mise en place de ferrures orthopédiques

- Lors des interventions chirurgicales, il pourra assurer le rôle d'aide du vétérinaire, notamment en ce qui concerne la contention
- Il participera dans certains cas aux soins de traumatismes ostéo-articulaires et tendineux ou aux soins postopératoires qui exigent la fabrication et la pose de fers thérapeutiques sous la responsabilité d'un maréchal-ferrant confirmé, dans le cas d'un salarié, ou en accord et selon les indications du vétérinaire.

Le maréchal-ferrant qualifié et les autres interventions

- De la même façon que pour le cheval, il peut être amené à intervenir sur le pied des bovidés.
- Il pourra assurer, dans certains cas, des opérations de toilettage
- Dans le cadre fixé par la loi, il assure les soins de première urgence; de la même manière, il pourra être amené à intervenir pour maintenir les capacités masticatoires du cheval.

Il s'initie à l'organisation et à la gestion de l'entreprise artisanale et participe aux activités de la vie professionnelle et sociale

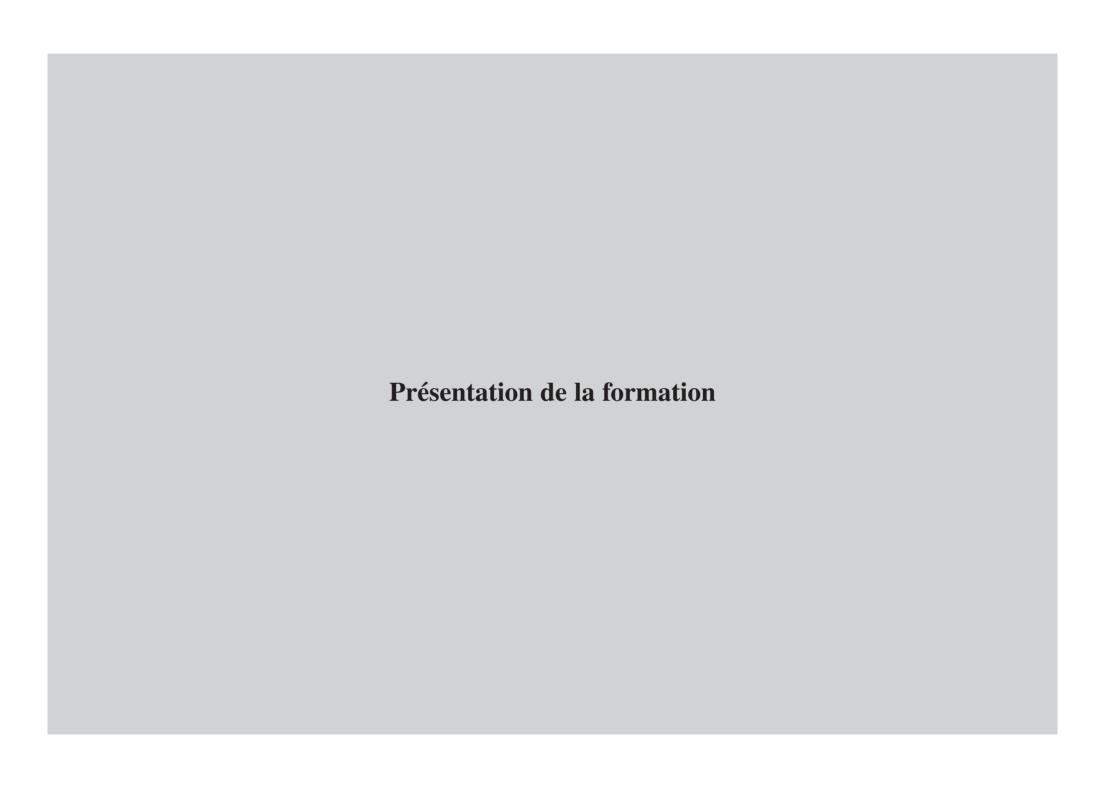
Il doit être capable de:

- comprendre le fonctionnement de l'entreprise artisanale, son organisation et sa gestion
- repérer les atouts et les contraintes de l'entreprise liés à l'environnement
- estimer les possibilités de développement de l'entreprise en fonction de l'évolution de la demande
- surveiller l'évolution des stocks, en apprécier la qualité et le coût
- prévoir les besoins de l'entreprise en matériel, en assurer l'approvisionnement et le stockage
- observer, surveiller, apprécier l'état des installations (forge à domicile, camionnette-atelier), intervenir dans leur entretien
- mettre en œuvre les règles de salubrité, d'hygiène et de sécurité qui s'imposent

• situer la place de son activité dans la branche professionnelle et identifier ses partenaires

- s'informer de la réglementation nationale et communautaire
- comprendre le rôle des institutions, des organisations professionnelles compétentes dans le domaine de la protection des droits collectifs et individuels
- se référer aux sources essentielles du droit du travail se rapportant à sa profession (conventions et accords collectifs, règles de sécurité, contrats de travail...)
- participer aux activités des groupes de travail formels ou informels (groupes d'expression, groupes de progrès, cercles de qualités, etc.).

Un brevet d'études professionnelles agricoles, spécialité « Maréchalferrant » sanctionne la formation d'un professionnel spécialisé dans la fabrication et la pose de ferrures courantes, participant au traitement de nombreuses affections du pied.



PRÉSENTATION DU BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES "ACTIVITÉS HIPPIQUES"

Objectifs généraux du diplôme

Le BEPA est un diplôme professionnel, s'appuyant sur un référentiel professionnel, qui permet:

- l'entrée dans la vie active après les deux ans de formation, grâce à des enseignements pratiques importants et aux semaines de formation en milieu professionnel,
- la poursuite d'étude en baccalauréat professionnel dans le même secteur (des réorientations sont possibles entre les différentes spécialités), grâce à des enseignements généraux et des bases professionnelles solides.

Le BEPA s'appuie sur les démarches et les modalités pédagogiques propres à la rénovation de l'enseignement agricole: organisation modulaire des programmes, activités pluridisciplinaires, enseignement en prise directe avec la formation en milieu professionnel, évaluation en contrôle continu en cours de formation.

Référentiel de diplôme

Le référentiel de diplôme, ses contenus et objectifs, est commun quels que soient les voies et parcours de formation.

Il est constitué:

- du référentiel professionnel ou fiche descriptive d'activité,
- de l'architecture de la formation : horaires et articulation des modules pour l'enseignement par la voie scolaire ou l'apprentissage,
- des modules d'enseignement et ses recommandations pédagogiques,
- d'une structure d'examen et d'une description d'épreuves.

La formation

Les enseignements sont présentés sous forme modulaire: divers enseignements et disciplines concourent de façon cohérente à l'atteinte d'un objectif général de formation qui donne sa cohérence au module.

Les modules d'enseignements généraux sont communs à tous les BEPA.

Les modules de secteur et de spécialité professionnels sont propres à chaque spécialité décrite dans le référentiel professionnel.

Le module d'adaptation régional (MAR) permet à l'établissement de proposer au plan local un complément de formation en liaison avec le référentiel professionnel.

Par ailleurs sont mis en œuvre dans chaque établissement et dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement un ou plusieurs modules d'initiative locale (MIL) qui peuvent couvrir des objectifs divers.

Les modules du BEPA sont présentés de façon à donner quatre types d'information:

- l'objectif général de chaque module précise la capacité générale que le candidat doit avoir acquise à la fin de la formation. L'objectif général est décliné en sous-objectifs qui structurent le module;
- les compétences attendues: les compétences à atteindre se traduisent par tout fait ou activité observable, par toute production obtenue, par tout résultat à un exercice établissant que la capacité visée a été atteinte. Les compétences attendues sont la grille de lecture et d'interprétation des contenus. C'est en se référant à l'énoncé des compétences attendues que l'enseignant peut trouver matière à évaluation;
- les contenus : ils s'appréhendent à partir des objectifs de formation et des compétences attendues ; ils définissent le champ d'application des capacités ;
- les recommandations pédagogiques: sans se substituer à la responsabilité de l'enseignant, ni entraver son autonomie, elles lui proposent un complément méthodologique en esquissant quelques démarches didactiques pour permettre d'orienter plus précisément l'enseignement.

La présentation du module dans un certain ordre ne présume pas de la progression pédagogique à adopter.

Modalités et démarches pédagogiques

Les études de situations concrètes et les activités pluridisciplinaires

Des études de situations concrètes et des activités pluridisciplinaires ont été proposées, elles s'inscrivent dans le cadre des contenus et des compétences attendues des modules. Elles répondent à la nécessité d'avoir l'éclairage de plusieurs disciplines pour aborder concrètement les réalités professionnelles ou sociales identifiées. Les élèves disposeront sur ces plages horaires, d'un encadrement pluridisciplinaire, sous la responsabilité de l'enseignant de la discipline pilote. L'horaire consacré à ces situations pédagogiques par les enseignants des disciplines associées est indiqué entre parenthèses.

La formation en milieu professionnel: les stages

La formation en milieu professionnel a une durée de dix à douze semaines, dont huit prises sur la période scolaire. Elle fait partie intégrante de la formation, elle est obligatoire. Elle est le support de l'enseignement professionnel réalisé en centre de formation.

L'épreuve de rapport de stage s'appuie sur une période de formation en milieu professionnel d'une durée de six semaines minimum. Ce stage principal est obligatoirement réalisé dans une entreprise de la spécialité en conformité avec les règles édictées par les sociétés mères pour le secteur des courses et de la loi sur le sport (L363-1 du code de l'éducation) pour la spécialité soigneur aide-animateur. Pour la maréchalerie, l'entreprise devra être inscrite au registre de la chambre des Métiers et disposer d'un atelier de

forge fixe. Selon les opportunités locales, d'autres stages individuels peuvent se dérouler dans un ou plusieurs secteurs proches. Il est recommandé pour les candidats de la spécialité soigneur aide-animateur de réaliser un stage individuel de découverte du secteur des courses.

La formation en milieu professionnel permet au candidat d'acquérir une expérience qui facilitera son insertion. Elle contribue à:

- découvrir l'entreprise, son fonctionnement dans un environnement biophysique et socio-économique,
- acquérir les gestes professionnels liés à un secteur d'activité et les pratiquer,
- organiser son travail dans le cadre de consignes données.

Des séquences de formation professionnelle, individuelles ou collectives, peuvent être organisées également dans l'établissement, sur l'exploitation annexée, celles-ci permettent de conforter les apprentissages mis en œuvre en TP/TD.

L'équipe pédagogique, sous la responsabilité de l'établissement, organise les séquences de formation en milieu professionnel et en assure le suivi. Chaque séquence donne lieu à une convention de stage. Cette convention se situe dans le cadre réglementaire constitué par le décret N97-370 du 14 avril 1997 relatif aux conditions d'emplois des jeunes travailleurs, l'arrêté du 2 mars 2004 fixant les clauses types de la convention prévue à l'article 2 du décret 97.370 ainsi que le note de service DGER/DGFAR N° 2004-2023 du 15 mars 2004 sur les stages dans l'enseignement technique agricole. Les textes précisent entre autre, les exigences concernant l'annexe pédagogique pour chaque convention de stage. Cette annexe est recommandée pour les candidats préparant l'examen par la voie de l'apprentissage. Sur les douze semaines de stage, une semaine de stage collectif ou individuel peut être organisée par l'établissement et encadrée par les enseignants techniques.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD DRIVER ET LAD JOCKEY »

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 782 heures

G1: Expression, communication et pratique de la langue française

164 heures

G2: Pratique d'une langue étrangère

120 heures

G3: Éducation physique et sportive: pratique et gestion raisonnée des activités physiques et sportives

149 heures

G4: Vie sociale, civique et culturelle

90.5 heures

G5: Initiation au monde contemporain

108.5 heures

G6: Mathématiques et traitement des données

150 heures

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL - 219 heures

S1: Connaissance du milieu professionnel

65 heures

MODULES DE L'OPTION 649 heures

P1: Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur des courses

190 heures

S2: Connaissance du vivant

94 heures

P2: Pratiques professionnelles du cavalier d'entraînement, lad driver et lad jockey

369 heures

S3: Transformation de la matière et de l'énergie

60 heures

MAR: Module d'adaptation régionale

90 heures

Module d'initiative locale : 90 heures FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 10 à 12 SEMAINES (8 sur la scolarité)

ARCHITECTURE DE LA FORMATION BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR »

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 782 heures G1: Expression, communication et pratique de la langue française 164 heures **G2**: Pratique d'une langue étrangère 120 heures **G3**: Éducation physique et sportive : pratique et gestion raisonnée des activités physiques et sportives 149 heures **G4**: Vie sociale, civique et culturelle 90.5 heures **G5**: Initiation au monde contemporain 108.5 heures

G6: Mathématiques et traitement des données

150 heures

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL - 219 heures

S1: Connaissance du milieu professionnel

65 heures

MODULES DE L'OPTION 649 heures

P1: Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur des établissements équestres

190 heures

S2: Connaissance du vivant

94 heures

P2: Pratiques professionnelles du soigneur aide-animateur

369 heures

S3: Transformation de la matière et de l'énergie

60 heures

MAR: Module d'adaptation régionale

90 heures

Module d'initiative locale : 90 heures FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 10 à 12 SEMAINES (8 sur la scolarité)

ARCHITECTURE DE LA FORMATION BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: MARÉCHAL-FERRANT »

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 782 heures

G1: Expression, communication et pratique de la langue française

164 heures

G2: Pratique d'une langue étrangère

120 heures

G3: Éducation physique et sportive: pratique et gestion raisonnée des activités physiques et sportives

149 heures

G4: Vie sociale, civique et culturelle

90.5 heures

G5: Initiation au monde contemporain

108.5 heures

G6: Mathématiques et traitement des données

150 heures

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL - 219 heures

S1: Connaissance du milieu professionnel

65 heures

S2: Connaissance du vivant

94 heures

S3: Transformation de la matière et de l'énergie

60 heures

MODULES DE L'OPTION 649 heures

P1: Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur de la maréchalerie

160 heures

P2: Pratiques professionnelles du maréchal-ferrant

399 heures

MAR: Module d'adaptation régionale

90 heures

Module d'initiative locale : 90 heures FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 10 à 12 SEMAINES (8 sur la scolarité)

RÉPARTITION INDICATIVE DES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT (par la voie scolaire) BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD DRIVER ET LAD JOCKEY »

Enseignements obligatoires				Horaire sur 6	0 semaines			ł	Horaire su	pplément	aire ense	eignant		
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif	Pluri- disciplinarité	Mise à niveau	Travaux pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. projet élève	Stages collectifs	AFPS (seuil à10)	Vie de classe
Français	24	134,00	90,00	30,00	14,00	2,00 (1,50+0,50)	10,00							
Documentation		30,00	30,00			0,50 (0,50+0,00)	4,00							
Langue Vivante	24	120,00	60,00	60,00		2,00 (1,00+1,00)								
Histoire et géographie		65,00	60,00		5,00	1,00 (1,00+0,00)	5,00							
Education socioculturelle	24	70,00		60,00	10,00	1,00 (0,00+1,00)	9,00	***************************************						
Education physique et sportive (dont EPUP)		134,00	120,00		14,00	2,00 (2,00+0,00)	12,00							
Mathématiques		120,00	120,00			2,00 (2,00+0,00)								
Informatique	16	30,00		30,00		0,50 (0,00+0,50)								
Biologie - Ecologie	24	109,00	45,00	60,00	4,00	1,75 (0,75+1,00)	14,00							
Physique et Chimie	24	60,00	30,00	30,00		1,00 (0,50+0,50)	4,00							
Sciences économiques, sociales et de gestion		129,00	120,00		9,00	2,00 (2,00+0,00)	5,00							
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement							14,00							
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	49,00		45,00	4,00	0,75 (0,00+0,75)								
Agronomie							6,00							
Zootechnie / Hippologie	16	290,00	90,00	180,00	20,00	4,50 (1,50+3,00)	7,00							
Equitation	16	310,00	75,00	225,00	10,00	5,00 (1,25+3,75)								
Non affecté (dont MIL)	24	90,00	60,00	30,00		1,50 (1,00+0,50)							12	
Total + activités pluridisciplinaires Total général		1740,00	900,00	750,00	90,00	27,50 (15,00+12,50) 1,50 29,00	90,00			-			12	
Périodes en entreprise		10 à 12 s	semaines	dont 8 sem	aines prises s	sur la scolarité		-	·					

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants. - Les horaires du MAR sont inclus dans la discipline de la spécialité.

RÉPARTITION INDICATIVE DES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT (par la voie scolaire) BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR »

Enseignements obligatoires		Horaire sur 60 semaines				Horaire supplémentaire enseignant								
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif	Pluri- disciplinarité	Mise à niveau	Travaux pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. projet élève	Stages collectifs	AFPS (seuil à10)	Vie de classe
Français	24	134,00	90,00	30,00	14,00	2,00 (1,50+0,50)	10,00							
Documentation		30,00	30,00			0,50 (0,50+0,00)	4,00							
Langue Vivante	24	120,00	60,00	60,00		2,00 (1,00+1,00)								
Histoire et géographie		65,00	60,00		5,00	1,00 (1,00+0,00)	5,00							
Education socioculturelle	24	144,00		120,00	24,00	2,00 (0,00+2,00)	9,00							
Education physique et sportive (dont EPUP)		134,00	120,00		14,00	2,00 (2,00+0,00)	7,00							
Mathématiques		120,00	120,00			2,00 (2,00+0,00)								
Informatique	16	30,00		30,00		0,50 (0,00+0,50)								
Biologie - Ecologie	24	109,00	45,00	60,00	4,00	1,75 (0,75+1,00)	14,00							
Physique et Chimie	24	60,00	30,00	30,00		1,00 (0,50+0,50)	2,00							
Sciences économiques, sociales et de gestion		129,00	120,00		9,00	2,00 (2,00+0,00)	15,00							
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	49,00		45,00	4,00	0,75 (0,00+0,75)								
Agronomie							3,00							
Zootechnie / Hippologie	16	346,00	135,00	195,00	16,00	5,50 (2,25+3,25)	7,00						-	
Equitation	16	180,00		180,00		3,00 (0,00+3,00)	14,00							
Non affecté (dont MIL)	24	90,00	60,00	30,00		1,50 (1,00+0,50)							12	
Total		1740,00	870,00	780,00	90,00	27,50 (14,50+13,00)	90,00						12	
+ activités pluridisciplinaires						1,50				;				
Total général						29,00								
Périodes en entreprise		10 à 12	semaines	dont 8 sem	aines prises s	sur la scolarité								

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants. - Les horaires du MAR sont inclus dans la discipline de la spécialité.

RÉPARTITION INDICATIVE DES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT (par la voie scolaire) BEPA « ACTIVITÉS HIPPIQUES: MARÉCHAL-FERRANT »

Dont classe entière 90,00 90,00 60,00 60,00 0 120,00 0 120,00	Dont groupe à effectif réduit 30,00 60,00	Dont activités pluridisciplinaires 14,00 5,00 10,00 14,00	Horaire hebdomadaire indicatif 2,00 (1,50+0,50) 0,50 (0,50+0,00) 2,00 (1,00+1,00) 1,00 (1,00+0,00) 1,00 (0,00+1,00)	Pluridisciplinarité 10,00 4,00 5,00 9,00	Mise à niveau	Travaux pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. projet élève	Stages collectifs	AFPS (seuil à10)	Vie de classe
0 30,00 0 60,00 0 60,00 0 120,00	60,00	5,00	0,50 (0,50+0,00) 2,00 (1,00+1,00) 1,00 (1,00+0,00) 1,00 (0,00+1,00)	5,00							· ·
0 60,00 0 60,00 0 120,00		10,00	2,00 (1,00+1,00) 1,00 (1,00+0,00) 1,00 (0,00+1,00)	5,00							
0 60,00 0 120,00		10,00	1,00 (1,00+0,00) 1,00 (0,00+1,00)								
0 120,00	60,00	10,00	1,00 (0,00+1,00)								
0 120,00	60,00			9,00							
		14,00	0.00 (0.00 (0.00)								
0 120,00		1	2,00 (2,00+0,00)	12,00							
			2,00 (2,00+0,00)								
0	30,00		0,50 (0,00+0,50)								
0 45,00	60,00	4,00	1,75 (0,75+1,00)	14,00							
0 30,00	30,00	***	1,00 (0,50+0,50)								
0 120,00		9,00	2,00 (2,00+0,00)	5,00							
0 15,00	_		0,25 (0,25+0,00)	9,00							
0 90,00	60,00	10,00	2,50 (1,50+1,00)	7,00							
0 90,00	375,00	9,00	7,75 (1,50+6,25)								
0 60,00	30,00		1,50 (1,00+0,50)							12	
0 930,00	735,00	75,00	27,75 (15,50+12,25) 1,25 29,00	75,00						12	
0	90,00 90,00 00 60,00 930,00	90 90,00 375,00 90 60,00 30,00 930,00 735,00	00 90,00 375,00 9,00 00 60,00 30,00 00 930,00 735,00 75,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 75,00 27,75 (15,50+12,25) 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 75,00 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 75,00 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 75,00 1,25 1,25	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 1,25 29,00	00 90,00 375,00 9,00 7,75 (1,50+6,25) 00 60,00 30,00 1,50 (1,00+0,50) 12 00 930,00 735,00 27,75 (15,50+12,25) 75,00 12 1,25 29,00 12

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants. - Les horaires du MAR sont inclus dans la discipline de la spécialité.

Modu	ıles communs à tous les BEPA	G
G.1:	Expression, communication et pratique de la langue française	2
G.2:	Pratique d'une langue étrangère	8
G.3:	Éducation physique et sportive: pratique et gestion raisonnée des activités physiques et sportives	18
G.4:	Vie sociale, civique et culturelle	22
G.5:	Initiation au monde contemporain	34
G.6:	Mathématiques et traitement de données	42

Arrêté du 29 juin 1998

MODULE G1: EXPRESSION, COMMUNICATION ET PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Disciplines	Horaire- élève	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Français	119 h	75 h	30 h	14 h
Éducation socioculturelle (ESC)	15 h		15 h	(9 h)
Documentation	30 h	30 h		(5 h)
m . 1	4641	40.00	4.00	443
Total	164 h	105 h	45 h	14 h
		() horaire-ense	ignant supplémentaire

Présentation du module

Ce module met particulièrement l'accent sur la connaissance et la pratique de la langue française, tant au niveau de ses mécanismes que de sa diversité. C'est, en effet, la maîtrise de la langue qui permet à l'individu de saisir la complexité de son environnement, de s'y adapter et de s'y affirmer.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Pouvoir s'exprimer et communiquer, développer sa culture et son sens critique par la pratique de la langue française et de différents moyens d'expression.

Objectif 1 – S'informer, se documenter : enrichir sa culture

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES
1.1 – Rechercher, recueillir: enrichir sa culture	
Découverte des lieux documentaires (CDI, bibliothèques, services) et de leurs outils (fichiers, catalogues, annuaires, dictionnaires, encyclopédies)	Rechercher des lieux d'information (2 - cf. G4 objectif 1) Repérer, collecter, trier, classer des données (3)
Codes et modes de classement	Reconnaître et utiliser les ordres alphabétique, thématique, chronologique, hiérarchique; les sigles, abréviations, logos (2) (3)
Enquêtes et visites	Recueillir des informations auprès de personnes et d'institutions ressources (2)

la langue écrite

1.2 – Repérer et identifier les différents modes d'expression : s'ouvrir à la multiplicité des cultures

Discours oral et discours écrit dans la vie socioprofessionnelle, dans la presse
Documents littéraires et journalistiques
Textes informatifs, descriptifs, narratifs, argumentatifs
Fictions narratives, poèmes, pièces de théâtres
Cinéma, arts plastiques, musique, expression dramatique
Articles, revues, reportages, expositions traitant de questions

Identifier la nature et l'origine des documents Distinguer les différents types de textes Différencier les genres littéraires

Distinguer les caractéristiques de la langue orale de celles de

Découvrir des domaines d'expression autres que verbaux (1) Distinguer différentes caractéristiques culturelles (3)

Écouter ou lire en vue d'une mémorisation, d'une restitution (2)

1.3 – S'approprier une information, une documentation

Messages oraux ou écrits, poèmes, chansons; graphiques, croquis, images

Plans de travail, sujets d'exercices, documentations, visites, cours Documents écrits de type informatif ou argumentatif, de nature littéraire ou journalistique

Documentation thématique, dossier : presse écrite et audiovisuelle textes littéraires

Prendre des consignes ou des notes avec un schéma directeur (plan, titres, rubriques)

Repérer des mots-clés, des champs lexicaux, des relations logiques; la structure interne d'un texte

a structure interne d'un texte

Repérer des éléments concordants ou contradictoires

Identifier un thème et ses différents aspects

culturelles

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

1.4 - Organiser, à partir d'informations, une documentation

Documents écrits, audiovisuels; visites, recherches dirigées Identité des interlocuteurs, du public réel ou ciblé, contexte, sujet et motifs du discours

Sélectionner des informations (2)

Constituer une documentation en fonction de la restitution envisagée et selon une problématique précisée (3)

Objectif 2 – S'exprimer et communiquer : développer son sens critique

2.1 - Comprendre une situation de communication et s'y adapter

Éléments constitutifs d'une situation de communication Identité des interlocuteurs, du public réel ou ciblé, contexte, sujet et motifs du discours

Champs lexicaux, registres de langue, notions d'explicite-implicite, de dénotation-connotation

Les connecteurs logiques, les types de phrases, les figures de style : comparaison, métaphore ; termes valorisants et dévalorisants Téléphone, correspondance, questionnaire, formulaire, courrier administratif

Annonces, tracts, affiches, publicité, spots, clips, CD Rom

2.2 - Restituer une information, un document

Modalités de restitution (imitation, schématisation, recomposition, transcription)

Reproduire le schéma de la communication (2)

- repérer et identifier les éléments caractéristiques non verbaux d'une situation de communication (1)
- repérer et identifier les éléments verbaux d'une situation de communication
- · identifier les outils linguistiques et stylistiques propres à expliciter, faire valoir, nuancer la pensée
- · utiliser différents supports de communication de la vie courante
- · se familiariser avec différents produits de communication

Construire des résumés, des rapports, des comptes rendus, des fiches de lecture (2 - cf. G4 objectif 3.3)

Soutenir un exposé, une présentation orale

Constituer des dossiers, des montages audiovisuels, des expositions scriptovisuelles (2 - cf. G4 objectifs 2.1 et 3.3) (3)

2.3 – Structurer sa pensée, exercer son sens critique et son imagination dans des productions orales ou écrites

Situations concrètes (faits divers, actualités) ou fictives (extraits d'œuvres littéraires)

Méthodes de l'introduction, du développement, de la conclusion; arguments et illustrations; faits et opinions

Schémas narratifs, focalisation; repères spatiotemporels

Analyser des situations

Émettre des hypothèses

Rechercher les causes et conséquences d'un fait, d'une situation

Pratiquer l'argumentation

Pratiquer la narration et la description

2.4 – S'initier à un ou plusieurs langages non verbaux

Affiche, montage sonore ou audiovisuel, musique, art plastique, danse, photographie...

Pratiquer, de manière simple, un ou plusieurs moyens d'expression autres que verbaux (1)

Objectif 3 – Se perfectionner dans la pratique de la langue française

Les compétences identifiées dans cet objectif doivent être développées selon une démarche transversale aux autres objectifs du module et en relation avec les autres enseignants du programme.

3.1 – Utiliser différentes techniques pour maîtriser la lecture

Documents et logiciels adaptés aux exercices de lecture Extraits et œuvres complètes brèves Découvrir un texte dans une lecture silencieuse ou vocalisée Mettre la ponctuation en évidence Développer son assiduité à la lecture et son autonomie

3.2 – Maîtriser son élocution et l'adapter à des situations définies ou spontanées de communication

Exercices de diction: lecture, récitation, improvisation, prise de parole devant un auditoire

Rechercher l'audibilité Maîtriser le débit, le rythme de la diction Rechercher l'intelligibilité et l'expressivité

,	
COMPETENCES	ATTENDITES

CONTENUS

3.3 - Transposer les codes non verbaux

Pictogrammes, idéogrammes, graphiques, images

Décrypter différents codes (2) Les reproduire et les verbaliser

3.4 – Élargir son lexique

Dictionnaires, lexiques thématiques, banques de données, lexique fondamental et orthographique de base Préfixes, suffixes, mots composés Notions de polysémie, de champ lexical, d'étymologie

Recourir aux outils lexicaux

Pratiquer la dérivation et la composition Enrichir son vocabulaire et l'utiliser à bon escient

3.5 – Se familiariser avec les règles de l'orthographe et de la graphie

Exercices d'orthographe (copie, transcription, logiciels orthographiques) Caractères d'imprimerie, écriture cursive

Exercices de mise en page Usage du clavier Acquérir les principes élémentaires de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale Utiliser une graphie lisible et adaptée Maîtriser la ponctuation

Présenter correctement une production écrite

Reproduire un texte manuscrit à l'aide d'une machine à écrire ou d'un traitement de texte

3.6 – Acquérir les principes de base de la morphologie et de la syntaxe

Notions de genre, de nombre, de fonction Temps et modes Natures et fonctions des termes de la phrase; transitivité et intransitivité Les types de proposition; les sens de la subordination (cause, conséquence, hypothèse...) Respecter la morphologie des déterminants et des pronoms Utiliser la morphologie des verbes en fonction des exigences du discours Utiliser la phrase simple

Utiliser la phrase complexe pour argumenter

- (1) L'acquisition de ces compétences est du ressort du professeur d'éducation socioculturelle, dans le cadre des 20 heures affectées au module G1.
- (2) L'acquisition de ces compétences exige une intervention pluridisciplinaire réunissant le professeur de français et celui d'éducation socioculturelle au cours de séances communes.
- (3) L'acquisition de ces compétences exige une intervention pluridisciplinaire réunissant le professeur de français et celui de documentation au cours de séances communes.

Rappel: Les contenus d'enseignement se définissent aussi bien en termes de connaissances transmises qu'en termes de supports et d'activités pédagogiques. Ils visent à constituer pour l'élève un capital de savoirs et de méthodes, auquel il puisse se référer. Ils sont le matériau disciplinaire dont le professeur dispose pour son enseignement.

Les compétences attendues des élèves se traduisent par tout fait ou toute activité observable, par toute production obtenue, par tout résultat à un exercice établissant que l'objectif visé a été atteint. C'est en se référant à l'énoncé de ces compétences que le professeur peut situer le niveau d'exigence de la formation et qu'il peut trouver matière à évaluation.

MODULE G2: PRATIQUE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Disciplines	Horaire- élève	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Langue vivante	120 h	60 h	60 h	

Présentation du module

Il s'agit essentiellement dans ces classes de viser à la consolidation (voire dans certains cas l'acquisition) des compétences de la classe de troisième de collège afin de faciliter la poursuite d'études.

La connaissance pratique de la langue courante doit rester l'objectif essentiel.

Le professeur procédera cependant à une initiation modeste à la langue technique en partant de documents authentiques qui ne présenteront pas de difficultés majeures et correspondront à l'option.

La pleine efficacité de l'enseignement d'une langue est aussi subordonnée à un certain nombre de conditions matérielles: une répartition horaire favorable, une salle équipée au moins d'un magnétophone et d'un rétroprojecteur.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Objectif de communication: être capable de communiquer en langue étrangère dans des situations de la vie quotidienne et dans un contexte professionnel
- Objectif culturel: enrichir sa culture personnelle tout en développant sa curiosité et sa sensibilité. L'étude de la civilisation et de la culture d'un ou plusieurs pays étrangers permettra d'aborder un domaine culturel vaste, ouvert et varié, de fixer des repères historiques, géographiques, sociaux et culturels. Il ne s'agit pas d'introduire dans le cours de langue un enseignement spécifique de la civilisation mais d'amener l'élève à analyser des aspects de la civilisation étrangère à partir de documents variés et sélectionnés en fonction de leur intérêt culturel ou de leur actualité
- *Objectif de pratique* raisonnée de la langue : aider l'élève, par une réflexion adaptée à ses possibilités, à prendre conscience du fonctionnement de la langue et à s'approprier les outils nécessaires à la communication
- Objectif méthodologique: aider l'élève à apprendre et à devenir progressivement plus autonome

Ces objectifs forment un tout indissociable, cependant l'objectif de communication qui vise à entraîner l'élève à développer ses capacités de compréhension et d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit, doit demeurer l'objectif prioritaire.

Objectif 1 – Comprendre l'oral

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES
Indices sonores: bruits, sons, voix	Anticiper/prédire le contenu
	du message

Types d'énoncés: bulletins d'informations, poèmes, recettes...
Schémas prosodiques de base: intonation, accentuation...
Mots porteurs de sens grâce à l'accent de phrase
Éléments lexicaux connus

Préacquis par exemple dans le domaine professionnel

Mots de liaison, liens logiques, classement des éléments d'information

Repérer/identifier

S'appuyer sur ses connaissances et mettre en œuvre des stratégies de compensation

Établir des liens pour construire du sens

Objectif 2 – Comprendre l'écrit

Éléments non linguistiques : visuels, typographiques, iconographiques Anticiper/prédire

Type de document : article, publicité... Repérer/identifier Les éléments de la langue déjà connus

Marques tant sémantiques que grammaticales permettant de s'approprier les éléments significatifs du document: personnages et leurs référents, lieux, dates, mots de liaison logiques et chronologiques

Inférer le sens d'éléments inconnus en s'appuyant sur des éléments connus, inférence d'ordre grammatical, lexical, culturel, contextuel.

Établir des liens pour construire du sens

Inférer/déduire

CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES

Objectif 3 – S'exprimer à l'oral

Type et nature de l'expression demandée : dialogue, questions, bref récit Registre de langue

Voir plus loin liste des savoir-faire linguistiques

Exemple : compenser la non-connaissance de *murmurer* par *parler doucement*

Analyser la situation de production

Mobiliser les savoir-faire linguistiques nécessaires structures, lexique, phonologie

Utiliser à bon escient des stratégies de compensation et d'autocorrection

Objectif 4 – S'exprimer à l'écrit

Type et nature du texte : lettre, bref récit, article, compte rendu, expression d'un avis personnel

Voir plus loin liste des savoir-faire linguistiques

Voir plus haut

Récit, compte rendu, expression d'une opinion

Analyser la situation de production

Mobiliser les savoir-faire linguistiques nécessaires : structures, lexique, phonologie

Utiliser à bon escient des stratégies de compensation

Être capable de rédiger un texte court d'une dizaine de lignes

Les savoir-faire linguistiques

Les compétences sont valables pour toutes les langues. Les contenus sont indiqués en anglais. Pour les autres langues, les professeurs se reporteront aux référentiels BEP établis par l'Éducation nationale.

CONTENUS

Notions/Fonctions

Présentations/salutations

How do you do? - Hello! - Hi! How are you? - Nice to see you. I'd like you to meet Harry. Have you met my father?

Excuses

I am sorry. - I am afraid, I can't come

Demandes d'assistance/offres d'assistance

Excuse me. - Can I help you? - Please help me.
What about going to the cinema?
Would you like to come with us? - Could you do that for me?

Vœux et souhaits

See you later. - I wish you luck. Merry Christmas! - I wish you a happy Christmas.

Principaux moyens linguistiques

Be, Can, Do Mots interrogatifs Pronoms personnels Déterminants Ø, a(n), the Présent, passé Relations avec autrui

Contenus

Instructions, ordres, interdictions

Please don't smoke. - Stop talking! - You mustn't do that.

Switch on the light. - Keep quiet! - You can't park here.

This door must be locked.

I want you to arrive on time.

Invitations, requêtes

Will you... - Would you... - Could you... We could go to the park, couldn't we?

Would you mind inviting Jane?

I'd like you to buy a new tie.

Permission

May I go out with you? - Can I have it now?

You may have it if you like. - You can.

He was allowed to stay. - Do you mind if I smoke?

Let me tell you something.

Obligation/absence d'obligation

You must forget it. - You have to go now.

You don't have to do it. - You needn't worry.

Conseil, mise en garde

You shouldn't drive so fast. - You'd better hurry up!

Why don't you take an umbrella?

Principaux moyens linguistiques

Impératif

Modaux

La voix passive

Tags

Phrases complexes

NOTIONS/FONCTIONS

Influence exercée sur autrui

Satisfaction/mécontentement

That's nice! - Well done! - That's right! I don't like that.

She is always complaining.

Intention/préférence

I'm going to sell my car.

I'd rather stay in France.

I'd prefer to find a better job.

I like it better. - I like it best.

Degrés de possibilité, probabilité, certitude

It could rain.

He may be ill.

You must be tired.

You'll probably meet him there.

Capacité

He can swim.

I could run faster when I was young.

Will he be able to arrive on time?

Principaux moyens linguistiques

Comparatif, superlatif

Phrases complexes V1 V2-ING

Phrases complexes V1 Préposition V2 ING

Principaux modaux: can, could, may, must, will, would, shall

(uniquement shall I? shall we?)

Adverbes modalisants: probably, perhaps...

Appréciation

CONTENUS

Présence/absence

There is a cake on the table. - There is no water in the bottle.

There he goes. - The lady's gone.

Quantification

How much have you got? About \$25. - Any questions? Has he got many friends? - Half a bottle.

Qualification

A blue-eyed girl. - A second-hand sports car.

The house that Jack built.

She bought the most expensive dress in the shop.

Possession

Is it your turn? - Take it, it's yours now. - This book is mine.

Espace

Where is it? What is it on? What is it in?

How far is the town? It is ten miles away.

Turn left. The village where I was born.

Temps

What time is it? It takes three hours to do that.

The train leaves at 5. He is leaving for London tomorrow.

You'll be late for the meeting.

They were watching a film when the accident happened.

How long has he been living here? For two years. Since 1995.

Principaux moyens linguistiques

Déterminants - Forme affirmative - Forme négative

Comparatif, superlatif - Adjectifs et pronoms possessifs

Quantifieurs - Prépositions

Interrogatifs (Where, How far, How long...)

Prétérit: Ago + Prétérit - Present Perfect: For, since + Present

perfect

NOTIONS/FONCTIONS

Repérages

Accord/désaccord/refus

I agree - You are right I don't think so - You are wrong They aren't French - Yes, they are

Rapports logiques simples

He didn't come because he was ill.

He was punished for stealing money.

He didn't like driving, so he always took the train.

What do you need a new dress for? I need it to go to the concert.

Do that again and you'll see what happens.

It's nice but very expensive.

She can't swim. I can.

I'd like to buy it if I had enough money.

Principaux moyens linguistiques

Coordination
La voix passive
Subordination
Phrases complexes

Discussion

Recommandations pédagogiques

I – Rédaction du référentiel : la démarche

Dans la première partie : pour chacun des objectifs, on trouvera dans la colonne de droite, sous la rubrique "compétences", ce que l'élève doit être entraîné à faire ; dans la colonne de gauche, sous la rubrique "contenus" des exemples de supports et d'activités.

Dans la deuxième partie : savoir-faire linguistiques, on trouvera dans la colonne de droite, notions et fonctions. Dans la colonne de gauche, les contenus et les principaux moyens linguistiques nécessaires.

II - Mise en œuvre du référentiel

Ce référentiel ne comporte pas de progression pédagogique : il ne doit donc pas être lu et utilisé de manière linéaire. Il servira de guide dans la préparation des cours, mais il appartiendra au professeur de choisir les situations de communication qui permettront d'entraîner les élèves aux capacités fondamentales, d'atteindre les objectifs et de sélectionner des fonctions, notions et contenus linguistiques correspondant à ces situations. Le professeur reste responsable du choix et de la conduite des activités proposées en classe.

III – Les situations de communication

L'objectif communicatif, qui demeure l'objectif prioritaire, englobe les quatre capacités fondamentales. Communiquer, c'est écouter, parler, lire et écrire dans la langue étrangère. Le professeur doit donc entraîner les élèves dans ces quatre capacités en accordant une place privilégiée à un entraînement gradué et systématique à la compréhension de la langue orale.

Ces capacités seront travaillées dans des situations de communication les plus authentiques possibles c'est-à-dire là où existe un véritable déficit d'information ou d'opinion. L'élève pose une question parce qu'il ne connaît pas la réponse, écoute un document parce qu'il a besoin d'un renseignement... Autrement dit, il s'agit de proposer à l'élève des situations où il sera actif parce qu'il aura à remplir des tâches motivantes.

Motiver les élèves c'est, bien sûr, varier les supports (écrits, oraux, visuels)

et les outils (magnétophone, rétroprojecteur, vidéo, nouvelles technologies...) Ces supports ne devront pas présenter de difficultés excessives et éviter tout caractère artificiel. On respectera systématiquement « les pratiques sociales de référence » c'est-à-dire qu'un article de journal se lit silencieusement mais qu'une chanson, un bulletin météorologique s'écoutent...

On veillera, également, à proposer des modes de travail différents : seul, en paire, en groupes.

IV - Aspect professionnel de la formation

La prise en compte de la dimension technique et professionnelle se fera à l'occasion de conversations, de l'étude de documents présentant les réalités techniques, économiques, sociales ou culturelles liées à la spécialité professionnelle.

On pourra choisir des thèmes en fonction des goûts et des besoins des élèves en collaboration avec les enseignants des modules techniques.

De manière générale, on entraînera les élèves à rechercher des informations à usage professionnel et à parler de leur activité professionnelle présente ou future.

L'étude de la langue de spécialité sera nécessairement limitée.

V – Hétérogénéité des classes et pédagogie de la réussite

Devant l'hétérogénéité des classes, il conviendra d'abord de mettre l'élève en confiance, de lui donner ou redonner le goût d'étudier une langue étrangère. On établira un bilan des savoirs et des savoir-faire acquis, on ne soulignera pas les lacunes, mais on fera découvrir à l'élève qu'il est capable, notamment en compréhension, d'améliorer sensiblement ses performances.

On partira du niveau réel des élèves et non du niveau théorique de la classe. On aidera l'élève à se situer en fonction d'objectifs à la fois précis et réalistes. Enfin, on s'efforcera de mettre les élèves sur le chemin de l'autonomie en les plaçant au centre de l'apprentissage.

MODULE G3: ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE: PRATIQUE ET GESTION RAISONNÉE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Présentation du module

Tout en s'inscrivant dans les objectifs généraux que se donne l'éducation physique, ce module, par sa dimension pluridisciplinaire, concourt tout spécialement à l'apprentissage d'une pratique raisonnée mettant en relation les connaissances propres de l'activité et celles concernant le fonctionnement de son corps. Par la pratique d'activités variées (individuelles, collectives ou de pleine nature), mettant en jeu des stratégies d'entraide, de solidarité, de coopération et faisant appel à des notions de santé, de sécurité et de responsabilité, ce module participe à la formation du citoyen.

Mise en œuvre: La conception de ce module implique qu'un projet pluridisciplinaire entre les enseignants d'EPS et de biologie, soit établi.

L'horaire global de 165 heures pour les élèves doit être mis en œuvre sur les deux années de formation quelle que soit la voie choisie.

Disciplines	Horaire global	Cours	Situations concrètes pluridisciplinaires
Éducation physique et sportive	134 h	120 h	14 h
Biologie	15 h	15 h	(14 h)
Total	149 h	135 h	14 h
			() horaire-enseignant supplémentaire

Ce volume horaire doit permettre l'acquisition de conduites motrices stabilisées; les notions de biologie et de sécurité afférentes à ces activités physiques et sportives, seront associées à une pratique effective. L'organisation des contenus énoncés n'est pas l'expression d'une progression pédagogique. La mise en œuvre du programme et donc la définition des contenus d'enseignement disciplinaires et pluridisciplinaires doivent apparaître dans le projet pédagogique d'EPS.

La conception de ce module implique qu'un projet pluridisciplinaire, élaboré entre les enseignants d'EPS et de biologie, soit établi.

Les activités choisies, adaptées aux possibilités locales, se référent au classement des activités physiques et sportives citées dans les circulaires en vigueur.

L'enseignement porte sur un ensemble d'activités physiques et sportives de nature différente, dont obligatoirement le domaine des sports collectifs ou d'activités permettant l'atteinte de l'objectif 2.

L'évaluation du module est effectuée en se référant à la circulaire sur les examens de l'enseignement agricole.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Par la pratique d'activités physiques et sportives, acquérir des savoirs susceptibles de faire évoluer les comportements moteurs et sociaux.

Objectif 1 – Améliorer son potentiel moteur par la pratique et l'acquisition de connaissances associées

La pratique régulière d'activités physiques et sportives permet d'acquérir des habiletés motrices et des connaissances propres à l'activité et au fonctionnement du corps. Le niveau de performance et de maîtrise s'obtiendra par un travail progressif, réfléchi et organisé, prenant en compte les notions de santé, de sécurité sans oublier l'aspect ludique.

Le système musculo-articulaire effecteur du mouvement
L'apport énergétique
Fonctionnement schématique de l'appareil cardio-vasculaire
Schéma de la fonction de nutrition
Notion de physiologie de l'effort: la perception des modifications observées pendant l'activité physique (rythmes cardiaque et respiratoire, crampes...) dans l'optique d'une meilleure gestion de cet effort

Règles, codification Sécurité liée à chaque activité physique et sportive

Connaissance et utilisation de sa vitesse maximale aérobie

Réaliser une performance en prenant en compte les critères d'exécution d'une activité physique et sportive, et en mobilisant son potentiel biologique

Évaluer son potentiel moteur en vue de la pratique d'une activité physique et sportive

- identifier et décrire les acteurs biologiques de l'activité physique et expliquer leurs interrelations
- établir un bilan de départ pour se situer dans sa pratique

Prendre en compte les règles et contraintes liées à la pratique d'une activité physique et sportive

- · accepter la répétition,
- · accepter le volume de travail,
- · accepter les contraintes de l'activité
- prendre en compte les règles de sécurité
- · doser et réguler son effort
- récupérer

Toutes les connaissances abordées dans cet objectif sont transversales aux pratiques des activités physiques et sportives. Elles seront apportées à partir de situations concrètes vécues sur le terrain et résultant d'une pratique régulière.

La physiologie humaine sera abordée selon une approche systémique en s'appuyant sur les activités physiques et sportives pratiquées par les élèves permettant la mise en œuvre de situations concrètes pluridisciplinaires.

On s'attachera à ne pas dénaturer l'activité et à conserver un volume de travail suffisant pour favoriser les acquisitions et solliciter les grandes fonctions.

Les paramètres mathématiques (VO₂ max, capacité maximale aérobie) ne seront pas abordés.

CONTENUS

La logique interne de l'activité physique et sportive les fondamentaux des APS les principes d'action les règles motrices les principes opérationnels

Analyse des perceptions proprioceptives, kinesthésiques et sensorielles au cours de pratiques d'activités physiques et sportives

Représentation schématique de la communication

Représentation schématique de la communication nerveuse: notion d'émetteur, de véhicule, de récepteur

Les principes d'échauffement
Les sources énergétiques
L'hydratation
Les traumatismes
Les produits dangereux (cf. module P2)
Les principes de sécurité et de prévention
Les principes de récupération: la respiration
contrôlée, la relaxation, les relâchements, les étirements

Améliorer sa maîtrise de l'activité

Observer l'autre dans son action Verbaliser ce qui est repéré Apprécier les éléments fondamentaux

Prendre en compte ces observations pour ajuster sa propre action Assimiler Modifier sa conduite Intégrer les nouveaux éléments dans l'action globale

Organiser son activité

Être capable de:

- adapter son équipement et son alimentation
 à l'activité
- · inventorier les risques liés à l'activité
- aménager le milieu par rapport à ses possibilités
- · s'échauffer

pratiquée

- adopter une attitude sécuritaire par rapport
- à soi et aux autres
- · gérer sa récupération

L'éducation physique généralisée permettra de développer ces différentes perceptions (vue, ouïe, toucher, équilibre, dissociation, latéralisation, etc.) dont l'étude sera effectuée en liaison avec l'enseignant de biologie.

Les enseignants insisteront sur la nécessité et les raisons d'un échauffement progressif et adapté ainsi que sur les principes de récupération. On pourra ici pratiquer des activités concrètes pluridisciplinaires.

Les notions de parades, d'adaptation, de placement du matériel, d'utilisation de matériel complémentaire en cas de chute, sont des connaissances nécessaires à la pratique en sécurité.

Objectif 2 – S'adapter à une activité de groupe, à travers des situations d'expression, d'entraide, de coopération et d'opposition

Cet objectif prend en compte les difficultés qu'ont certains élèves à s'intégrer à un groupe en tant qu'acteur, à accepter les autres dans leurs différences, à négocier et à coopérer. Non seulement l'enseignant comprendra la nécessité de développer les aptitudes d'intégration à un groupe social, mais encore il contribuera à transformer les représentations sociales qu'ont les jeunes des sports médiatisés. Il s'agit ici d'aborder les problèmes d'éducation, complémentaires aux apprentissages moteurs.

Connaissance de l'activité physique et sportive support de cet objectif

codification

éléments techniques de base : règles d'action et de gestion

éthique de l'activité

Notion de communication concertation, négociation, partenariat, coopération, entraide, tolérance, respect des autres, acceptation d'un projet collectif définition de codes de communication non verbale liés aux activités

Traitement des informations observer, comparer, décider, agir

Compréhension et application des consignes collectives

Notions d'appartenance à un groupe atouts, contraintes, identité, notion de contrat

Réaliser une tâche collective

En s'appuyant soit sur des situations d'opposition (sports collectifs), soit sur des situations d'expression ou de communication (mettant en jeu des relations interpersonnelles)

Évaluer les rapports de force

Individuel et collectif

- · établir un bilan collectif
- · observer pour agir

Réagir/agir

Individuellement et collectivement avec, pour, et en fonction des autres

S'adapter à une organisation collective définie

Assumer sa tâche

Par rapport à l'organisation collective et à sa codification

Il convient d'identifier à travers la pratique d'activités proposées, les savoirs liés à la coopération nécessaire pour mener à bien une tâche collective et par voie de conséquence les outils de communication indispensables à la compréhension d'un message pour entreprendre une action.

On comprendra aisément l'interaction qui existe entre éducation et formation.

L'utilisation de situations à effectifs réduits pourra favoriser les apprentissages individuels et collectifs.

L'évaluation s'effectuera dans la mesure du possible en situation globale de jeu et en respectant sa logique interne.

MODULE G4: VIE SOCIALE, CIVIQUE ET CULTURELLE

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Éducation socioculturelle (ESC)	55 h		45 h	10 h
Français	15 h	15 h		(10 h)
Sciences économiques et sociales	20,5 h	16,5 h		4 h
Histoire-Géographie	_	_		(4 h)
Total	90,5 h	31,5 h	45 h	14 h
			() horaire-ense	ignant supplémentaire

Présentation du module

Le module d'enseignement général G.4 a pour objectif une préparation à la vie sociale, civique et culturelle par l'acquisition de connaissances et de méthodes permettant, à terme, l'exercice d'une véritable citoyenneté.

Les disciplines concourant à l'atteinte des trois objectifs apportent chacune leur éclairage spécifique, mais toujours resitué dans le cadre de l'objectif général.

La préparation à la vie sociale, civique et culturelle trouve dans ce module un début d'application concrète par la mise en œuvre d'une pédagogie de l'action : action concertée et réfléchie, toujours socialisée par le travail en commun qu'elle implique et par l'utilité sociale qu'elle doit avoir.

L'étalement du module G.4 sur deux années scolaires est indispensable afin de permettre :

- l'atteinte progressive des objectifs 1 et 2 (qu'ils soient traités successivement ou de façon concomitante) la première année ; la mise en œuvre du PUS (objectif 3) la deuxième année
- les articulations avec les modules G.1 et G.5.

OBJECTIF GÉNÉRAL: S'initier à la compréhension de la vie sociale, civique et culturelle afin d'y participer.

Objectif 1 – Observer l'environnement social, civique et culturel

1.1 L'environnement social et civique local

L'établissement

Le village ou la ville ou le quartier

- des services publics (mairie, écoles, poste, gare...)
- des institutions sociales publiques et privées (hôpital, centre médico-social, crèche, maison de retraite...)
- · des associations
- · des supports de communication

1.2 L'environnement culturel local

Des activités culturelles de l'établissement : dans le cadre du CDI, de l'association des élèves, de manifestations diverses

Des institutions et services culturels locaux : musées, théâtre, cinéma, bibliothèque-médiathèque, centre culturel

Des associations culturelles et de loisirs

Des éléments du patrimoine culturel

Repérer les lieux

Situer les personnels et leurs fonctions Identifier les structures, les filières Repérer les supports de communication interne

Repérer des éléments significatifs de la population, de l'habitat, de l'activité économique

Situer les principaux équipements de la vie sociale et civique

Repérer des signes visibles de l'activité des collectivités territoriales et des associations (logos, affiches, panneaux, chantiers, manifestations...)

Inventorier les lieux, équipements et activités culturelles de l'établissement Situer quelques lieux culturels Repérer des signes visibles de la vie (2) culturelle: affiches, communiqués, manifestations, brochures, dépliants...

Rendre compte à l'écrit ou à l'oral des repérages effectués (1)

Identifier les principales richesses culturelles locales

Le plan de l'établissement, son organigramme sont des outils privilégiés de ces premiers repérages.

Liaison possible avec l'objectif 2.2.

Les repérages peuvent s'effectuer de façon autonome, en petits groupes, lors de visites organisées...

Tout repérage devra être précédé par l'élaboration de grilles d'observation, de questionnaires qui seront exploités par des mises en commun régulières (cf. objectif 2.1).

Ces observations seront enfin l'occasion de réfléchir à l'évolution des services en milieu rural.

L'environnement culturel sera abordé en relation avec l'enseignant de français.

Les activités sportives et de plein air pourront aussi être considérées ici.

Liaison souhaitable avec l'objectif 2.3.

Il conviendra de distinguer les différents aspects du patrimoine culturel: archéologique, bâti, paysager, ethnologique... selon les cas.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
CONTENCE	COM ETENCES ATTENDEES	RECOMMENDATIONS LEDITOCSIQUES

1.3 Les principaux médias locaux d'information

Presse écrite: le quotidien local d'informations générales, la presse spécialisée et professionnelle Radio Inventorier les principaux médias locaux (2)

Les plaquettes, dépliants, affiches, brochures... auront déjà été repérés dans les objectifs précédents. Cet objectif peut être traité en relation étroite avec l'objectif 2.4.

Objectif 2 – Acquérir des outils, identifier des organismes et des institutions pour appréhender la vie sociale, civique et culturelle

2.1 Méthodes et techniques de collecte et de restitution de l'information

Plans d'orientation ou cartes de l'établissement, du village, de la ville ou du quartier Grilles d'observations Questionnaires simples

Compte rendu écrit ou oral

Techniques graphiques et plastiques simples : affiches, panneaux, photographies

2.2 L'établissement et ses partenaires

Les différents conseils et les niveaux de représentation des élèves

Les partenaires

Concevoir et utiliser des outils de collecte de l'information

Réaliser, tester et dépouiller un questionnaire simple (2)

Concevoir et utiliser des moyens de restitution de l'information (2)

Présenter le rôle, les structures et le fonctionnement des différents conseils Identifier la place des élèves

Inventorier les principaux organismes sociaux et culturels partenaires de l'établissement Situer le rôle de chacun Ces techniques doivent être mises en œuvre dans des situations concrètes, par exemple, à l'occasion des repérages de l'objectif 1.

Les professeurs de français et d'éducation socioculturelle devront aborder ces techniques de façon complémentaire (cf. module G1, objectif 2.2).

Selon les établissements, seront présentés: conseil de classe, conseil de délégués-élèves, conseil intérieur et d'administration, conseil de centre et d'orientation... mais on veillera aussi à montrer quelle place occupent les élèves dans ces différents conseils.

La connaissance des partenaires est importante dans la perspective de la mise en œuvre des projets (objectif 3).

2.3 L'association selon la loi de 1901

Statuts

L'association des élèves La vie associative locale, la dynamique associative

2.4 Les principaux médias locaux d'information

Le quotidien régional (ou départemental) d'informations générales

- · historique et évolution
- · les sources de l'information
- · le traitement de l'information : la "une", les rubriques, l'article, le langage utilisé...
- · place du quotidien régional dans la vie locale

Un autre média local

- · presse spécialisée
- · presse professionnelle
- presse gratuite
- · journal municipal, départemental, régional
- · radio locale

Définir une association loi 1901 Identifier les différentes étapes de création et les règles de fonctionnement Collecter des informations sur une association locale

Mesurer l'importance du phénomène associatif: variété, évolution...

Situer le contexte de la création du journal et son évolution

Citer les principales sources d'information

Acquérir le vocabulaire spécifique (1) Repérer les principales caractéristiques du style journalistique (2) Illustrer la spécificité du journal régional

Présenter un autre média local Identifier ses principales caractéristiques et sa place dans la vie locale La découverte de la vie associative sera l'occasion d'étudier l'association des élèves.

Chaque élève pourra choisir une association et établir une fiche de présentation.

Le professeur d'éducation socioculturelle s'attachera à sensibiliser les élèves à la dynamique associative dans le développement local.

Toute l'approche du quotidien régional devra se faire par des travaux pratiques et une participation active des élèves.

On s'attachera à montrer l'importance des "locales" et le rôle du correspondant local.

On se limitera à ce qui peut être observé dans le journal.

Les apports de l'enseignant de français compléteront ceux du professeur d'éducation socioculturelle.

À travers quelques exemples choisis dans le journal, on montrera les apports de la presse régionale dans la vie locale.

Le professeur d'éducation socioculturelle choisira un autre média d'information dans les opportunités locales et selon des critères pertinents (diffusion, représentativité, audience).

2.5 Les institutions de la V^e République et les actes de la vie civique

Les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et la Constitution de 1958, leurs attributions Rôle des élus du niveau communal au niveau européen

Les droits de l'homme et du citoyen Les liens entre droits et devoirs

2.6 L'évolution des structures familiales

Les changements des formes familiales Les fonctions économique, éducative et de socialisation de la famille Les conséquences socioéconomiques de cette évolution

2.7 Les documents relatifs aux actes de la vie du citoyen et de l'individu

Les imprimés et les formulaires principaux de l'état civil, leur obtention Le mariage, les régimes matrimoniaux, le concubinage Identifier les règles de fonctionnement de la République

Appréhender des éléments du droit

Saisir la portée et les conséquences d'une évolution

Acquérir des repères de la vie civique et sociale

Le professeur d'économie devra mettre en évidence les relations entre les 3 pouvoirs et s'inspirer de l'actualité.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire les deux branches, civile et pénale seront abordées. L'existence d'une juridiction administrative sera évoquée. L'actualité et les documents édités par les collectivités territoriales devront être utilisés comme sources d'informations (cf. objectif 2.4).

L'enseignant pourra susciter les témoignages d'élèves majeurs. La déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen et le préambule à la constitution de 1946 font partie du « bloc constitutionnel » : il est donc nécessaire de faire référence à ces deux textes.

L'enseignant d'histoire et géographie apportera son concours à la mise en œuvre de l'objectif 2.5 au cours d'activités pluridisciplinaires (5 h).

L'observation de données statistiques est, ici, nécessaire. Il serait souhaitable d'évoquer quelques conséquences socio-économiques de cette évolution en liaison avec les autres enseignants du module.

L'approche concrète de ces différents points est évidente. La réflexion sur des documents simples suffira.

Objectif 3 – Concevoir et réaliser, en groupe, un projet d'utilité sociale (PUS)

2 1	01 .	7		• ,
3.1	Choix	aes	pro	jets

Les centres d'intérêts des élèves

Les opportunités

Les partenaires locaux et leurs besoins

Liste des projets possibles : nature, faisabilité, descriptif, présentation

Constitution des groupes

d'intérêts et les possibilités de partenariat local

Repérer, discuter et identifier les centres

Confronter les centres d'intérêts avec les opportunités et les besoins

Raisonner et décider un choix de projet

Pour faire émerger les idées de projets, on pourra utiliser des techniques interactives, des jeux et conduire les élèves à raisonner l'utilité sociale et la faisabilité avant la prise de décision.

Il conviendra de veiller particulièrement à l'ouverture sociale et culturelle des projets, de même on évitera le choix de PUS dans la spécialité professionnelle des élèves.

Les groupes pour chaque projet devront être composés de 3 à 7 élèves.

3.2 Conception : la méthodologie du projet

Objectif

Public concerné

Production envisagée

Contraintes

Ressources

Planification de l'action

Négociation avec les partenaires

Définir les objectifs du projet

Identifier les atouts et les contraintes

Organiser le cheminement

Savoir informer et négocier

Se rapporter aux recommandations pédagogiques complémentaires en annexe du module.

	,
CONTENLIC	COMPETENCES ATTEMBLIES
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES

3.3 Mise en œuvre

Les connaissances utiles au projet et les méthodes nécessaires à la mise en œuvre

Le carnet de bord individuel

La démarche Le dossier-groupe

3.4 Réalisation finale et valorisation

3.5 Bilan

La démarche suivie : aspects positifs et négatifs

Les acquis: savoirs et savoir-faire Les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour les surmonter Le fonctionnement du groupe et les relations dans le groupe

Pertinence de l'utilité sociale Transposition de la démarche vers d'autres actions de la vie personnelle et professionnelle Acquérir les connaissances et méthodes nécessaires à l'avancement du projet

Prendre des notes et rédiger à partir de celles-ci (1)

Tenir un carnet de bord

Gérer les imprévus et s'adapter Réaliser un dossier collectif présentant l'ensemble de la démarche et la méthode finale (2)

Aboutir à une réalisation socialisée Utiliser des méthodes et techniques de promotion

Dresser le bilan de l'action du groupe

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Le projet est l'occasion d'apport de connaissances nouvelles et d'utilisation de méthodes diverses acquises en G1 (objectif 2.1) et G4 (objectif 2.1).

En relation avec le module G1 (objectif 2.2).

Le carnet de bord est avant tout un outil du suivi du travail et de l'implication individuelle de chaque élève. Il peut donner lieu à une évaluation formative; il n'est pas nécessairement pris en compte dans l'évaluation certificative finale.

Le dossier-groupe est un élément essentiel de l'évaluation certificative (partie collective) (relation avec le module G1, objectif 2.2).

Il serait souhaitable d'utiliser des supports d'information et de valorisation, variés (affiches, photos, articles de presse, inauguration...).

À cette occasion, il serait souhaitable d'inviter les partenaires, voire le public concerné à cette évaluation finale.

- (1) L'acquisition de ces compétences est du ressort du professeur de français dans le cadre des 20 heures affectées au module G4.
- (2) L'acquisition de ces compétences exige une intervention pluridisciplinaire réunissant le professeur d'éducation socioculturelle et celui de français au cours de séances communes.

Recommandations pédagogiques complémentaires

À titre indicatif, il est proposé un tableau de répartition horaire par objectif et par discipline (heures-élèves)

Objectifs	Éducation socioculturelle	Français	Sciences économiques
1:15 2:40 3:50 dont 30 de TP/TD	10 20 40 dont 30 de TP/TD	5 9 6	11 dont 5 avec l'histoire-géographie 4
Total: 105	70	20	15

BEPA

La démarche méthodologique du Projet d'Utilité Sociale (PUS)

La démarche méthodologique du PUS proposée dans ce module est celle de la pédagogie du projet dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes:

- identification des intérêts, des besoins, des difficultés des élèves d'une part, des opportunités d'autre part. Dans tous les cas, l'objet du PUS et l'activité qui le met en œuvre, doivent avoir une valeur affective pour l'élève. C'est cette valeur affective qui entraîne son engagement personnel, volontaire et qui en garantit l'intensité. ("Satisfactions affectives des élèves vers des objets culturellement valorisés" Ph. Meirieu) (1). Par conséquent, les PUS ne peuvent être imposés, ni par l'équipe pédagogique, ni par une commande institutionnelle de l'établissement.
- définition des objectifs en veillant particulièrement à la "faisabilité" du projet : on évitera les projets trop ambitieux nécessitant un investissement en temps, déplacement, moyens financiers... trop importants.
- recherche de partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, qui seront associés à la démarche à titre de conseillers, d'experts et, éventuellement, à l'évaluation.
- planification de l'action sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Il faut cependant veiller à la durée de la démarche: une restitution des projets assez tôt (février), au cours de l'année scolaire (Terminale BEPA) évite les "essoufflements"; une date limite est d'ailleurs un élément pertinent de la planification et du contrat.

On veillera à ce que la réalisation finale des projets d'une même classe se déroule dans un laps de temps restreint afin d'éviter toute inégalité devant l'examen que constitue l'évaluation certificative.

La mise en œuvre du PUS donne lieu à une anticipation collective et formelle des phases de son développement et de l'objectif à atteindre. Cette planification doit être souple. En effet, cette démarche est de nature "tâtonnée", selon l'expression de L. Legrand (2). C'est la confrontation permanente entre l'objectif posé et les conditions de sa réalisation qui constitue l'essentiel du travail, où s'exercent l'autonomie de l'élè-

ve, sa créativité, sa socialisation. D'où la nécessité, pour le groupe, de faire le point régulièrement avec l'enseignant qui suit son projet et de le réorienter en fonction des difficultés rencontrées ("la gestion des écarts" selon J.-P. Boutinet) (3).

Les enseignants intervenant dans le module G4 – éducation socioculturelle, français et sciences économiques – accompagnent la mise en œuvre des PUS de la classe; cependant, compte tenu des horaires impartis à chaque discipline, l'enseignant d'éducation socioculturelle a pour vocation de suivre la majorité des projets. En outre, des enseignants d'autres disciplines que celles représentées dans ce module peuvent contribuer à la réalisation des projets à titre de conseillers techniques.

- **production socialisée**: tout projet doit aboutir à une production attendue par une collectivité plus vaste qui en est informée et qui, à la fin de l'opération, l'appréciera. Ce nécessaire achèvement est un facteur très important d'investissement affectif, et l'utilité sociale constitue une garantie ou un témoignage de la fécondité du projet. Elle répond, en outre, aux besoins de socialisation des élèves: être reconnus par les autres, agir avec et pour les autres.
- une évaluation: la mise en œuvre du PUS donne lieu à une alternance de travail individuel et de concertation collective. L'aboutissement de ce travail doit pouvoir être évalué d'une façon collective et d'une façon individualisée.

L'objectif 3 est évalué par un contrôle certificatif. La grille d'évaluation comporte une partie d'évaluation collective (50 % de la note finale) et une évaluation individuelle (de 50 % aussi).

Il est bien précisé que chaque projet implique 3 à 7 élèves. Si plusieurs groupes travaillent sur le même thème, il convient qu'ils fonctionnent de manière autonome et que leurs réalisations ne soient pas le fruit d'une démarche identique.

- en conclusion : la pédagogie du PUS est un ensemble d'attitudes, de conduites, de procédures qui amènent à la définition, l'accomplissement et l'ex-

ploitation d'un projet. Après réflexion et négociation entre les élèves, les enseignants et des partenaires, il aura valeur de contrat.

Les efforts nécessaires pour aboutir se déploient dans un temps plus ou moins important, échappant en partie aux découpages habituels du temps scolaire (d'où la nécessité d'envisager des souplesses et des aménagements dans l'emploi du temps).

"Il y a pédagogie du projet chaque fois que l'idée précise d'une création organise le travail scolaire par une confrontation entre l'accompli et l'escompté" (J. Vial, INRDP).

Les supports pour la mise en œuvre des PUS

À titre indicatif, il est proposé quelques exemples de supports pour la mise en œuvre des PUS:

- actions visant à dynamiser l'animation de l'établissement: expositions, montages audiovisuels, films, créations plastiques, réalisation de soirées-spectacles...
- actions d'information, de communication : visite d'une institution sociale, civique ou d'un lieu de diffusion culturelle (musée, bibliothèque) pour différents publics, visite de l'exploitation de l'établissement par des élè-

ves d'autres structures scolaires, organisation de rencontres sportives...

- actions liées à l'environnement de l'établissement : aménagement, mise en valeur d'un lieu, d'un bâtiment, d'un site...

On pourra étendre cette liste sans limites, à condition qu'apparaisse une véritable utilité sociale et que la réalisation finale prévue implique bien une démarche méthodologique complète et l'acquisition de connaissances nouvelles, ce qui exclut des actions de simple aménagement technique ponctuel ou de bricolage par exemple.

Capacités et critères pouvant être pris en compte dans l'évaluation des PUS

A titre indicatif, voici une liste de quelques capacités et critères pouvant être pris en compte dans l'évaluation formative et certificative.

Évaluation du groupe

- concevoir un projet : clarté de la formulation, cohérence, richesse
- organiser le travail : répartition des tâches, gestion du temps, gestion des moyens
- entrer en relation: pertinence du choix des contacts, utilisation des moyens de communication, climat dans la relation
- prendre des initiatives : autonomie du groupe, adaptation aux situations nouvelles
- réaliser : adéquation aux objectifs, qualités de la réalisation
- constituer un dossier-groupe avec la structuration indicative suivante :

- · origine du projet
- · objectifs généraux
- · public concerné
- · production envisagée
- · besoins, contraintes, ressources
- partenaires
- · étapes
- · réalisation finale
- · bilan critique

Annexes: toutes traces de réalisations (fiches téléphoniques, correspondance, photographies, coupures de presse...) et tous documents utilisés (bibliographies...).

Évaluation individuelle

- analyser un contexte : partenaires, ressources, impact de la réalisation
- s'impliquer individuellement, tenue d'un carnet de bord, participation aux différentes phases
- montrer son aptitude à transférer la méthode dans d'autres circonstances de la vie professionnelle.
 - (1) Philippe MEIRIEU La pédagogie entre le dire et le faire ESF Éditeur 1995
 - (2) Louis LEGRAND *Pour un collège démocratique : rapport au Ministre de l'Éducation nationale* La documentation française 1983
 - (3) Jean-Pierre BOUTINET Anthropologie du projet PUF 1992

MODULE G5: INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ Activités pluri- TD disciplinaires
Histoire-Géographie Sciences économiques et sociales	65 h 43,5 h	60 h 43,5 h	5 h (5 h)
Total	108,5 h	103,5 h	5 h () horaire-enseignant supplémentaire

Présentation du module

Le module G5 associe à l'histoire et à la géographie les sciences économiques. Première étape d'une formation en quatre ans, il est essentiel que les contenus ne fassent pas redondance avec ceux du Baccalauréat Professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL: Se situer dans le monde contemporain, notamment dans la vie professionnelle, à partir de repères historiques, géographiques et économiques.

Objectif 1 – Identifier continuités et ruptures à l'âge industriel (milieu du 19e jusqu'à 1945)

1.1 Repères chronologiques élémentaires:		
politiques, militaires, ted	chniques, culturels	

Structurer le temps

(2 heures)

À partir des représentations des élèves, on s'appuiera sur les événements politiques et militaires en privilégiant le cas français.

La frise pourra être complétée tout au long de l'objectif 1.

1.2 Évolution démographique en Europe

La transition démographique Les flux migratoires au profit des villes et des espaces extra-européens L'impact démographique des deux guerres mondiales Appréhender des phénomènes dans la longue durée

Repérer les causes multiples d'une évolution historique et en analyser les conséquences (4 heures)

Ne pas viser à l'exhaustivité mais en dehors du cas français prendre en compte l'évolution du Royaume-Uni et de la Russie/URSS.

Notions: solde naturel, solde migratoire, croissance, urbanisation, migrations internes et internationales, peuplement, espérance de vie, vieillissement démographique

1.3 Les campagnes françaises : évolution économique et sociale

L'originalité du cas français

Saisir la portée d'une évolution et la relativiser

(5 heures)

Il paraît souhaitable de mettre à profit les données régionales pour aborder ce thème.

À partir de cette étude, brosser le tableau dans le cadre national, en insistant sur la diversité des situations.

S'il est bon d'insister sur les progrès, ne pas négliger l'étude des crises.

Notions: mécanisation, économie de subsistance/ économie de marché, spécialisation régionale, exode rural

1.4 L'industrialisation en Europe

Un nouveau mode de production : les techniques, l'évolution des conditions de la production et des échanges

Identifier les réalités d'une civilisation et analyser la complexité des interactions entre les facteurs économiques et politiques

(5 heures)

Notions: systèmes techniques (exclure tout inventaire systématique), échange, mondialisation

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
Évolution économique: fluctuation dans la crois-		Notions: expansion/récession, compétition, cr

sance, expansion et crises

1.5 Nouvelle donne sociale

1.6 Divers aspects de la domination européenne

Notions: expansion/récession, compétition, crises économiques, capitalisme libéral et mise en cause du système (guerres, révolution de 1917, crise de 1929)

(5 heures)

Notions: stratification sociale, question ouvrière, doctrines sociales, partis politiques et mouvement syndical

On abordera les premiers acquis sociaux en liaison avec l'objectif 4.

(4 heures)

Notions: colonialisme, impérialisme

Ne pas occulter la montée en puissance des États-Unis, du Japon et le déclin relatif de la présence européenne après la Grande Guerre.

Objectif 2 – Analyser des formes d'organisation de l'espace géographique

2.1 La répartition actuelle de la population mondiale

Acquérir des repères spatiaux pour se situer dans le monde

(6 heures)

Insister sur l'inégale répartition: les grands foyers de peuplement et les zones vides d'hommes.

Notions : densité, dynamique de croissance et flux

2.2 L'homme et les milieux contraignants

Les milieux polaires Les milieux montagnards Les milieux tropicaux arides Caractériser un milieu et prendre en compte le poids des contraintes

(5 heures)

Montrer à l'aide d'exemples précis comment l'homme organise un espace jugé difficile; diversité des réponses en fonction des techniques et du contexte socio-économique.

2.3 Types d'aménagement de l'espace par l'homme

Les espaces urbanisés

Les espaces agricoles

Les espaces touristiques

Appréhender la diversité des espaces humanisés

(10 heures)

Montrer la multiplicité des situations en s'appuyant sur des exemples dans 4 pays du Nord et du Sud.

Notions: urbanisation, hiérarchie urbaine, réseau urbain, fonctions urbaines, quartiers centraux et périphéries urbaines.

Notions: espace rural, espace agricole, espace non agricole; agriculture vivrière/agriculture commerciale, modes de production intensif/extensif, modes de faire-valoir.

Montrer la diversité des pôles et des flux touristiques (littoral, montagneux, patrimoine culturel).

Notions: flux nationaux et internationaux, saison touristique, axe touristique

Objectif 3 – Analyser la vie économique : la production et la consommation

3.1 L'activité économique

La rareté, les besoins Les 3 temps de l'activité économique : produire, répartir, consommer Identifier les principes de l'analyse économique et sociale

Cette partie devrait être conçue comme une introduction à l'analyse économique. On pourra partir des représentations des élèves pour arriver à la construction d'une définition simple de la science économique.

3.2 L'entreprise, unité de production

Les différents types d'entreprises Les facteurs de production et les combinaisons productives L'investissement et le progrès technique

La valeur ajoutée et la distribution des revenus (salaires, revenus mixtes, profits)

Repérer la diversité des productions et des unités productives Identifier le rôle économique et social de l'entreprise L'étude sera illustrée par des exemples (entreprises locales...). Le lien sera fait avec les modules de secteur et professionnels. Il s'agit d'une approche des mécanismes et de l'organisation de la production, qui ne doit pas être approfondie. La dimension sociale de l'entreprise (organisation du travail, relations de travail) doit être évoquée.

COMPÉTENCES ATTENDUES

3.3 Le ménage, unité de consommation

Le revenu disponible, les différentes sources de revenus

CONTENUS

Le crédit à la consommation

L'évolution de la consommation, niveaux de vie et modes de vie

Les facteurs déterminants de la consommation (revenu, prix, publicité...)

La défense du consommateur et le droit à la consommation

L'épargne et le patrimoine

3.4 Le circuit économique

Les relations entre production et consommation Les agents économiques Identifier les différentes ressources des ménages

Identifier les différentes utilisations de ces ressources (dans le temps, selon les CSP...)

Appréhender les dimensions économique, sociale et juridique de la consommation

L'étude sera faite à l'aide de données statistiques.

Notions: lois d'Engel, pouvoir d'achat, coefficient budgétaire, taux d'équipement, consommation finale.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Niveaux de vie, modes de vie : à mettre en relation avec l'objectif 5 de ce module.

La partie juridique ne sera pas approfondie. On insistera sur la nécessité de l'éducation et de la protection du consommateur à partir d'exemples concrets, le surendettement par exemple.

L'analyse du circuit économique ne devra pas être approfondie. Un schéma simple sera construit. L'étude d'un schéma plus complexe (déjà élaboré) pourra servir de support à l'illustration du rôle des autres agents économiques (banques, entreprises d'assurances, État, reste du monde).

Objectif 4 – Connaître la situation de l'emploi, le droit du travail et la protection sociale

4.1 La population active, le chômage

Définition et mesure (population active, population active occupée, chômage, taux d'activité)
Les transformations de l'emploi depuis les années 50 (tertiarisation, féminisation, augmentation de la qualification, répartition nouvelle selon les CSP, précarisation)
La montée du chômage et les problèmes liés à son développement

Repérer des transformations sociales Identifier l'évolution récente du marché du travail L'étude se fera à partir de données statistiques. Des articles de presse pourront servir de support à l'étude du chômage.

4.2 La réglementation du travail

Le contrat de travail Les conditions légales du travail La représentation et la défense des salariés Les règles d'hygiène et de sécurité Identifier des règles de droit Interpréter des documents Le temps disponible ne permet un traitement ni exhaustif ni approfondi de cette question. Il s'agit surtout de fournir aux élèves des points de repère. L'étude doit être la plus concrète possible.

Une fiche de paye, un contrat de travail seront commentés.

4.3 La protection sociale

Le rôle de la protection sociale Le financement et les prestations versées Les problèmes rencontrés Appréhender les divers aspects de la protection sociale

La notion de convention collective sera abordée.

Il ne s'agit pas d'étudier les conditions concrètes d'obtention des prestations sociales mais d'analyser le poids et le rôle de la protection sociale en France.

Un bref historique peut servir d'introduction. On pourra présenter le rôle spécifique de la MSA. On montrera le lien qui existe entre évolution démographique d'une part, montée du chômage d'autre part et les difficultés du système de sécurité sociale.

Objectif 5 – Se situer en tant que citoyen dans l'Union Européenne

5.1 Approche géographique et culturelle

Acquérir des repères spatiaux

Bien distinguer l'Union Européenne de l'Europe géographique.

Notions: aire culturelle, humanisme, démocratie pluraliste.

5.2 Construction de l'Union Européenne, ses réalisations, ses limites

Saisir la portée d'une évolution et en relativiser les effets Montrer les grandes étapes mais ne pas insister sur les Institutions.

Privilégier le Traité de Maastricht.

Notions: élargissement, approfondissement.

Formuler les grands principes socioéconomiques de l'Union Européenne Notions: libre circulation des personnes, des capitaux et des biens, union monétaire.

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

5.3 Disparités et diversités au sein de l'Union Européenne

Repérer certaines disparités régionales et individuelles à partir d'indicateurs socio-économiques

Notions: Indice de Développement Humain (IDH), Produit National Brut, PNB/hbt.

Quelques réglementations d'ordre économique, social, fiscal à partir d'exemples.

Évoquer la solidarité entre les Régions: fonds européen de développement économique régional (FEDER).

Appréhender la diversité et la richesse des modes de vie

S'appuyer sur des exemples variés de la vie quotidienne : niveaux de développement, religions, langues, poids des traditions...

Les contenus 5.2 et 5.3 se prêtent particulièrement à un travail au CDI et à la réalisation d'activités à caractère pluridisciplinaire.

Objectifs	Horaire indicatif
1	25 h
2	25 h
3	20 h
4	15 h
5	15 heures dont 5 de pluridisciplinarité

MODULE G6: MATHÉMATIQUES ET TRAITEMENT DE DONNÉES

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Informatique Mathématiques	30 h 120 h	120 h	30 h	
Total	150 h	120 h	30 h	

I – ACTIVITÉS NUMÉRIQUES ET ALGÉBRIQUES

Dans le cadre de ces activités, il convient d'exploiter conjointement les aspects numériques, algébriques et graphiques.

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Puissances entières d'un nombre réel non nul

$$(ab)^n = a^n b^n$$

$$a^m a^n = a^{m+n}$$

$$\left(a^m\right)^n = a^m$$

Maîtriser l'usage des formules de calcul sur les puissances entières d'un nombre réel non nul

Il s'agit ici de compléter les acquis du collège. On s'assurera que les élèves maîtrisent bien les puissances de 10 et savent les employer pour lire ou écrire un nombre en notation scientifique et pour évaluer des ordres de grandeur.

2. Proportions

Partages proportionnels Coefficient de proportionnalité Maîtriser les techniques de calcul sur les proportions

Activités de calcul sur les proportions: pourcentages, taux, dosages, échelles, calculs d'intérêts dans le cadre de placements à intérêts simples, et composés...

3. Écritures littérales

Développement Factorisation

Développer, factoriser des expressions littérales en faisant intervenir les identités remarquables Les activités à supports géométriques viseront, après la phase de mise en équation, à assurer la maîtrise du développement et de factorisation d'expressions simples.

4. Équations et inéquations du premier degré à une inconnue

Signe de ax + bSignes du produit et du quotient de deux expressions du premier degré Inéquations simultanées du premier degré Maîtriser la résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à une inconnue La notion d'intervalle ainsi que les écritures utilisant les symboles \cap et \cup pourront être introduites à l'occasion de la résolution d'inéquations du premier degré à une inconnue.

Quelques exemples simples du "régionnement" du plan et de programmation linéaires, sont envisageables.

5. Systèmes d'équations linéaires à deux inconnues à coefficients numériques

Résolution algébrique Étude graphique Maîtriser la résolution de systèmes d'équations linéaires à deux inconnues

On rapprochera la résolution d'un système d'équations linéaires à deux inconnues du problème de positions relatives de deux droites du plan.

La notion de déterminant avec ses conséquences est hors programme.

6. Polynômes du second degré

Définition, valeurs numériques Équations du second degré Factorisation d'un polynôme Application aux problèmes du second degré Maîtriser la résolution d'équation du second degré

La représentation graphique de la fonction carrée sera associée à la résolution de certaines équations.

La notion de polynôme du second degré sera utilisée dans la résolution de problèmes concrets pris dans la vie courante et dans les modules de spécialité professionnelle.

II - ANALYSE

L'objectif est de présenter des situations, décrites au moyen de fonction, issues de la géométrie, des sciences physiques et biologiques, de la vie économique et sociale...

Les fonctions étudiées seront définies sur un intervalle fermé borné.

CONTENUS

1. Approche de la notion de fonction

Exemples de mode de génération de fonctions à l'aide d'un support graphique

Exemples de description d'une situation à l'aide d'une fonction

Représentation graphique d'une fonction dans un repère (orthonormal ou orthogonal)

Image, antécédent.

2. Fonctions usuelles

Fonction linéaire

Fonction affine

Fonction carrée

Fonction inverse

Exemples simples de résolution graphique d'équations et d'inéquations de la forme :

$$f(x) = k$$
 ; $f(x) < k$; $f(x) > k$

COMPÉTENCES ATTENDUES

Utiliser la représentation graphique d'une fonction pour lire une image, un antécédent

Calculer une image

Déterminer un antécédent

Construire la représentation graphique d'une fonction Résoudre graphiquement une équation ou une inéquation

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de familiariser les élèves avec la description de phénomènes continus à l'aide de fonctions. On évitera tout exposé général sur les fonctions (ensemble de définition, opérations algébriques, composition, restriction). La notion d'image permettra de revoir certains types de calcul abordés en activités numériques. Celle d'antécé-

La notion d'image permettra de revoir certains types de calcul abordés en activités numériques. Celle d'antécédent sera étroitement liée à la notion de solution d'une équation.

Le lien entre fonction linéaire et proportionnalité est à mettre en évidence.

La fonction carrée ainsi que la fonction inverse seront introduites par un procédé graphique.

Toutes les indications nécessaires seront fournies lors de l'utilisation de fonction type:

$$x \mapsto ax^2 + bx + c$$
 et $x \mapsto \frac{k}{x}$

III – STATISTIQUES

1. Séries statistiques à une variable

Variables quantitatives discrètes, variables quantitatives continues

Variable qualitative

Collecte et organisation des données

Effectifs, effectifs cumulés

Représentations graphiques

Paramètres de position: mode, classe modale,

moyenne, médiane

Paramètres de dispersion: variance, écart-type

Lire et interpréter des tableaux statistiques

Représenter graphiquement des données statistiques

Déterminer graphiquement la médiane d'une série statistique à une variable continue

Calculer la moyenne et l'écart-type d'une série statistique

On utilisera les notions abordées dans les classes précédentes afin d'éviter toutes révisions inutiles. On utilisera des publications professionnelles intégrant des résultats statistiques.

Seule la détermination graphique de la médiane d'une série à une variable continue est au programme. La détermination de la médiane d'une série à une variable discrète n'est pas au programme.

L'utilisation de l'informatique est fortement conseillée.

IV – GÉOMÉTRIE PLANE

Les activités envisagées doivent permettre d'acquérir des savoirs et des savoir-faire géométriques relatifs au plan.

1. Propriété de Thalès

Propriété relative au triangle quelconque Droite des milieux Connaître et utiliser la propriété de Thalès relative à un triangle Construire une quatrième proportionnelle Des activités de construction sur des droites graduées contribueront à éclairer la correspondance entre nombres et points. Toute intervention des mesures algébriques est exclue.

2. Triangle rectangle

Propriété de Pythagore et sa réciproque Cercle circonscrit Relations métriques Relations trigonométriques (cosinus, sinus, tangente) Caractériser un triangle rectangle par

- · la propriété de Pythagore
- · la médiane relative à l'hypoténuse

Utiliser les relations métriques et les relations trigonométriques dans un triangle rectangle

On présentera la caractérisation des points d'un cercle de diamètre donné par la propriété de l'angle droit. Les formules utiles seront fournies. L'utilisation de la calculatrice est conseillée.

3. Calculs de périmètres, d'aires

Périmètre et aire du carré, du rectangle Aire du parallélogramme, du triangle, du disque Formule de Héron

CONTENUS

$$S = \sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}$$
avec $p = \frac{a+b+c}{2}$

Formule d'Al Kashi

$$a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos \hat{A}$$

Unités de mesure

4. Notion de vecteur

Définition

Somme vectorielle

Multiplication d'un vecteur par un nombre réel Vecteurs colinéaires

Coordonnées du vecteur \overrightarrow{AB} en fonction de celles de A et B

5. Droites du plan

Équations réduites

Positions relatives de deux droites : parallélisme, orthogonalité

Calculer le périmètre et l'aire d'une figure usuelle

Construire dans le plan une représentation de la somme vectorielle de deux vecteurs, du vecteur obtenu par multiplication d'un vecteur par un nombre réel.

Calculer les coordonnées d'un vecteur

Lire sur un graphique le coefficient directeur d'une droite et l'ordonnée à l'origine

Construire une droite à partir de son coefficient directeur et l'ordonnée à l'origine ou du coefficient directeur et d'un point RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans la mesure du possible, on utilisera des applications professionnelles : construction de massifs, plantations, plan cadastral (échelles). Les formules à utiliser pourront être fournies.

Il ne s'agit à ce niveau que d'une première approche de la notion de vecteur et non d'effectuer un apprentissage comparable à celui pratiqué dans certaines sections d'enseignement général. Un vecteur sera défini par sa direction, son sens et sa longueur.

Les écritures \vec{u} et $\vec{0}$ seront introduites.

La somme vectorielle sera définie en relation avec le parallélogramme.

Deux vecteurs non nuls ayant la même direction sont colinéaires.

V – GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE

1. Figure de l'espace (perspective cavalière)

avalière) Lire une figure de l'espace

2. Calculs d'aires et de volumes de solides usuels

Unités de mesure Aire de la sphère et volume de la boule Aire et volume d'un cylindre de révolution, d'un prisme droit Volume d'une pyramide, d'un cône de révolution Volume d'un parallélépipède rectangle Calculer l'aire et le volume d'un solide. Calculer des longueurs d'éléments d'un solide Dans des situations simples et uniquement à propos de travaux sur les solides, on utilisera la propriété de Pythagore pour des calculs de longueurs (diagonale d'un parallélépipède rectangle, rayon d'une section plane d'une sphère, hauteur d'une pyramide régulière).

Les formules utiles seront fournies.

VI – INFORMATIQUE

Il s'agit essentiellement de sensibiliser les élèves sur les principales fonctions d'un système informatique. On apprendra aux élèves à effectuer une double sauvegarde (notion essentielle en informatique). A cet effet, il est souhaitable de réserver, sur le système informatique utilisé, un dossier (répertoire) destiné à l'enregistrement des travaux des élèves. La copie sur disquette peut alors être effectuée en fin de session de travail à l'aide d'un utilitaire du système d'exploitation.

L'approche algorithmique du traitement d'un problème doit faire l'objet du développement, à travers l'utilisation d'un tableur, d'un traitement de texte. Il ne faut pas hésiter à demander aux élèves une solution écrite avant la réalisation du traitement à l'aide de l'outil informatique (même pour indiquer les différentes étapes chronologiques du travail sur un texte). Tout en restant modeste au niveau des réalisations envisagées, il faut faire prendre conscience aux élèves de la puissance de cet outil.

L'ensemble des activités développées visera à l'acquisition d'une autonomie d'un système informatique.

1. Notions élémentaires d'un système informatique

Le matériel, le logiciel Unités des capacités des mémoires Notion de fichier Notion d'organisation arborescente d'une mémoire de masse Décrire la structure d'un ordinateur Activer un dossier (répertoire) d'une mémoire de masse

Copier des fichiers d'une mémoire dans une autre Supprimer un fichier dans une mémoire Hormis les opérations de copie et de suppression de fichiers, l'interface graphique du système d'exploitation ne fera pas l'objet d'une étude particulière mais sera utilisée en situation lors d'une activité mettant en œuvre un logiciel général.

2. Utilisation de logiciels généraux

CONTENUS

Traitement de texte

Tableur, grapheur

Traitement de texte

- effectuer des opérations de mise en forme d'un document (par exemple, le rapport de stage)
- enregistrer un document dans une mémoire
- · imprimer un document

Tableur

- · effectuer des calculs
- · construire un graphique simple
- enregistrer un tableau de calculs, un graphique dans une mémoire
- · imprimer un tableau de calculs, un graphique

Dans le cadre de l'utilisation d'un traitement de texte, une initiation au clavier est effectuée uniquement dans le but

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

de pouvoir obtenir le caractère désiré; dans ce module une quelconque maîtrise au niveau de la frappe au clavier ne deit pas être recherchée.

doit pas être recherchée.

L'apprentissage des principales fonctions d'un traitement de texte pourra être abordé à travers la réalisation d'un document du type lettre, CV. Les élèves apprennent à se déplacer dans un texte pour effectuer des corrections ou des insertions. Les commandes permettant de mettre en page un document (marges, orientation de la feuille), de mettre en forme les caractères et les paragraphes sont étudiées.

Dans le cadre de calculs sur tableur, on se limitera aux quatre opérations et aux fonctions statistiques élémentaires. La fonction de test et les fonctions logiques ne sont pas au programme. Les commandes de formatage d'une cellule et de recopie de cellules doivent être étudiées.

Les calculs sur tableur faisant intervenir des pourcentages seront l'occasion d'utiliser des références absolues et des références relatives.

Le grapheur associé au tableau permettra d'exploiter graphiquement les résultats des tableaux réalisés, notamment en liaison avec la partie mathématique du module (données statistiques) ou avec d'autres modules.

Recommandations pédagogiques

I. Objectifs, capacités et compétences à développer

1. L'ensemble des objectifs et capacités décrits s'applique à l'ensemble du programme.

L'enseignement dans ces classes doit permettre au plus grand nombre d'élèves de poursuivre leur scolarité dans les classes de niveau IV (Bac. Pro.).

- 2. L'enseignement des mathématiques comporte deux aspects :
 - il doit permettre de consolider les bases et d'acquérir les connaissances nécessaires à la poursuite d'études.
 - il doit permettre la résolution de problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles en liaison avec les modules de secteur et de spécialité.
- 3. La liste des capacités induit une méthode pédagogique applicable pour chacune des activités du programme, mais aussi pour la résolution des exercices et problèmes.
 - *lire* des informations sous différentes formes (énoncés, graphiques, tableaux...)
 - comprendre les éléments de l'information;

Ces capacités liées à l'analyse d'une information sont essentielles pour l'élève.

Souvent les élèves en échec sur la résolution de problèmes sont ceux qui ont des difficultés de lecture. Le professeur de mathématiques et le professeur de français pourront travailler conjointement dans le cadre d'ateliers pluridisciplinaires afin d'aider les élèves sur les problèmes de compréhension des mots (au plus, au moins, autant que, tout élément, il existe, quel que soit...), de compréhension des assemblages (et, ou, non, si...alors, équivaut à...), de compréhension des graphiques (unités, définition des axes, variables...).

- *traduire* et *formuler* autrement des informations (dessins, diagrammes...)

- écrire les données, les hypothèses et la conclusion.

Il s'agit de préparer le traitement de l'information. L'élève doit écarter les informations parasites, établir les hiérarchies. Il doit répondre aux deux questions : qu'est-ce que l'on me demande ? Qu'est-ce que l'on me donne ? Les professeurs insisteront sur cet aspect de la démarche en imposant aux élèves d'écrire la conclusion et les hypothèses avant de commencer toute résolution.

- formaliser
- résoudre, interpréter les solutions, vérifier la pertinence du résultat.

Les classes de BEPA sont le lieu privilégié pour développer cette capacité. On observe en effet que les élèves qui possèdent les techniques de résolution ont du mal à les utiliser dans des modèles concrets. Les professeurs consacreront du temps à l'acquisition de cette capacité par leurs élèves. Pour ce faire, ils utiliseront le maximum de textes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles. Ils habitueront les élèves à utiliser le même modèle mathématique à diverses situations dans lesquelles les variables sont représentées par des symboles différents.

Ces capacités permettent d'établir des relations entre les mathématiques et les disciplines qui les utilisent. Elles donnent du sens à l'enseignement des mathématiques en filières professionnelles. Elles se prêtent naturellement aux séquences d'interdisciplinarité. La pertinence d'un résultat est très souvent liée au domaine concret. Il y a souvent intérêt à traiter de l'interprétation des résultats avec le technicien utilisateur.

Dans tous les cas où le support du problème sera emprunté aux situations techniques et professionnelles, le professeur de mathématiques insistera sur le choix des unités et l'affectation de l'unité aux résultats numériques.

Utiliser la calculatrice de façon rationnelle.

Les professeurs porteront une attention particulière à l'utilisation des calculatrices et feront précéder le calcul machine d'une recherche de l'ordre de grandeur ainsi que du choix du nombre de décimales significatives.

II. Méthodes

Une appropriation mathématique, pour un élève, ne saurait se limiter à la connaissance formelle de définitions, de résultats, de techniques et de démonstrations : il est indispensable que les connaissances aient pris du sens à partir des questions qu'il s'est posées et qu'il sache mobiliser ces connaissances pour résoudre des problèmes.

Pour atteindre ces objectifs, les séquences courtes (informations données par le professeur, exercices d'application directe) doivent se combiner avec des séquences plus longues de réflexion et de recherche. Celles-ci peuvent être centrées sur l'étude de situations diverses (situations interdisciplinaires...) mettant en jeu des outils mathématiques variés.

Les illustrations de l'analyse de l'information pourront avoir pour support la micro-informatique, mais il ne s'agit pas pour le professeur de mathématiques de pratiquer dans ce module de l'informatique professionnelle.

III. Organisation du travail personnel de l'élève

La résolution d'exercices et de problèmes doit jouer un rôle central dans les travaux effectués en dehors du temps d'enseignement, à la maison ou au lycée.

Ces travaux ont des fonctions diversifiées:

- la *résolution d'exercices d'entraînement* peu nombreux mais bien ciblés, combinée avec l'étude du cours, permet aux élèves d'affermir leurs connaissances de base et d'évaluer leurs capacités à les mettre en œuvre sur des exemples simples ;
- les *travaux individuels* (ou parfois collectifs) de rédaction (solution d'un problème, mise au point d'exercices étudiés en classe, analyse critique d'un texte...) sont obligatoires et visent à développer les capacités de mise au point d'un raisonnement et d'expression écrite; étant donné l'importance de ces objectifs, ces travaux de rédaction doivent être assez fréquents mais de longueur réduite;
- les *devoirs de contrôle* (formatifs) doivent permettre à l'élève de se situer par rapport à la formation et au professeur de faire le point sur la transmission des savoirs. Trois ou quatre devoirs de ce type par trimestre est un nombre raisonnable.

Modu	ıles de secteur	S
S 1 ·	Connaissance du milieu professionnel	2
	Connaissance du vivant	
	Initiation scientifique dans l'environnement technologique professionnel	

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES S - 2

MODULE S1 - CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ Activités pluri- TD disciplinaires
Sciences économiques et sociales Zootechnie - Hippologie	65 h	60 h	5 h (5 h)
Total	65 h	60 h	5 h () horaire-enseignant supplémentaire

Présentation du module :

Ce module doit permettre au titulaire du Bepa d'appréhender le fonctionnement des entreprises du secteur des métiers du cheval dans leur environnement économique, social et réglementaire.

L'objectif 1 s'appuie sur l'étude d'une entreprise en lien avec la spécialité. Il vise l'acquisition de deux compétences principales:

- caractériser le fonctionnement d'une entreprise,
- repérer des éléments de l'environnement qui influent sur celui-ci.

L'objectif 2 a une visée comparative. La méthode d'approche de l'entreprise vue dans le cadre de l'objectif 1 est appliquée à deux autres entreprises du secteur des métiers du cheval; les données ainsi obtenues permettent de comparer les trois entreprises dans leur environnement notamment en termes d'objectifs, d'atouts et de contraintes.

L'étude des deux autres entreprises et la comparaison des trois permettent d'approfondir certains aspects de l'environnement professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Connaître le secteur des métiers du cheval à partir de l'étude de l'entreprise.

baccalauréat professionnel).

Objectif 1 - Appréhender le fonctionnement d'une entreprise du secteur des métiers du cheval dans son environnement.

Le but de cet objectif est de proposer au titulaire du Bepa une connaissance de l'environnement professionnel de la spécialité de formation (courses, activités équestres, maréchalerie) à partir de l'étude d'une entreprise de la spécialité (entreprise n° 1). Une entreprise partenaire est retenue et sert de support à la conduite de l'objectif. Des visites sur le terrain sont conduites, les informations récoltées font l'objet, en classe, d'un travail d'analyse, de mise en forme et de mise en perspective. Des interventions en classe de professionnels du secteur permettent d'approfondir des aspects seulement entraperçus sur le terrain.

Le capital foncier Les bâtiments et installations Le matériel Le cheptel Les stocks	Identifier les moyens de production mis en œuvre	L'étude des moyens de production est réalisée en lien avec la conduite de l'objectif 1 du module P1. La dimension juridique (propriété/location par exemple) est abordée mais non approfondie.
Les différents postes de travail L'organisation du travail Les spécificités des conditions de travail dans le secteur des métiers du cheval La législation du travail La sécurité au travail La dimension sociale de l'entreprise	Prendre en compte les aspects liés aux ressources humaines	On situe précisément le rôle de chacun au sein de l'entreprise (organigramme). Pour les aspects relatifs au droit du travail le lien est fait avec le module G5 (objectif 4.2) et l'approche portera sur la convention collective, le contrat de travail et la formation continue.
Les biens et les services produits Les prix Le chiffre d'affaires	Identifier la nature de la production de l'entreprise	À travers la notion de production (de services principa- lement mais aussi de biens), il s'agit pour l'élève de comprendre les objectifs économiques de l'entreprise. La question des aides (subventions, primes) est abordée.
Les décisions stratégiques Les événements importants Les aspects juridiques	Prendre en compte l'histoire de l'entre- prise	Le but est, du point de vue descriptif, de mettre en avant les éléments du passé ayant influencé l'évolution de l'entreprise. Le statut juridique de l'entreprise est vu dans le cadre de l'historique sans être approfondi (point développé en

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Les clients
Les modes de mise en marché
Les fournisseurs
Les relations de concurrence, les concurrents
Les relations institutionnelles, les institutions
Les relations de partenariat, les partenaires
Le financement de la filière
La réglementation des compétitions
La réglementation spécifique de l'activité professionnelle
La responsabilité (civile et pénale)

CONTENUS

Les charges L'affectation des charges L'évaluation des charges L'interprétation d'un poste de charges La maîtrise des charges

Notions d'atouts et de contraintes Notions d'objectifs Situer l'entreprise dans l'environnement économique et réglementaire

Appréhender la notion de charges

Repérer des atouts et des contraintes liés au fonctionnement de l'entreprise dans son environnement Identifier les objectifs de l'entrepreneur L'étude de la clientèle et des fournisseurs est approfondie. Le rôle des sociétés mères pour les courses et de FFE pour les sports équestres est abordé ici, de même que le rôle économique et réglementaire des haras nationaux.

Il ne s'agit pas d'étudier de façon approfondie l'organisation du financement de la filière (point développé en baccalauréat professionnel) mais de montrer, à partir d'exemples, qu'il existe un lien entre les enjeux engagés par les parieurs dans les courses (PMU-PMH) et les entreprises du secteur. Des exemples concrets de contrats ou de conventions (convention de mise en pension, par exemple) sont étudiés. La réglementation des compétitions est seulement évoquée en maréchalerie.

On partira d'exemples concrets dans le but de faire prendre conscience aux élèves de l'existence du réglementaire, aspect qui est approfondi en baccalauréat professionnel.

Le but de cette partie est de sensibiliser le titulaire du Bepa à l'existence de charges générées par le fonctionnement de l'entreprise.

Le calcul des coûts et des résultats est traité en baccalauréat professionnel (sauf cas particulier de la spécialité maréchalerie: cf. module P2).

Le fil conducteur de cette partie peut être la question de la maîtrise des charges.

Ces deux compétences sont conduites au fur et à mesure de la conduite de l'étude de l'entreprise.

Objectif 2 - Comparer différentes entreprises du secteur des métiers du cheval

Cet objectif permet au titulaire du Bepa d'appréhender la diversité des entreprises liées aux métiers du cheval. La comparaison se fait entre l'entreprise abordée dans l'objectif 1 (entreprise n° 1) et deux autres entreprises (entreprises n° 2 et n° 3).

L'entreprise n° 2 est choisie dans la spécialité de telle sorte qu'elle présente des différences notables avec l'entreprise n° 1 et l'entreprise n° 3 est choisie dans une autre spécialité.

Les moyens de production
Les ressources humaines
La production
L'environnement économique et réglementaire
Les atouts et contraintes
Les objectifs de l'entrepreneur

Appréhender la diversité des entreprises Repérer des similitudes et des différences dans leur fonctionnement Proposer des éléments d'explication des différences de fonctionnement Pour chacune des deux entreprises étudiées dans cet objectif, une approche sur le modèle de celle réalisée dans l'objectif 1 est mise en œuvre.

La conduite de cet objectif doit permettre d'affiner, d'approfondir certains aspects réglementaires et institutionnels que l'étude de l'entreprise n° 1 n'a pas permis d'aborder de façon suffisamment complète.

La conduite du module peut se conclure par l'élaboration d'un tableau comparatif des trois entreprises étudiées.

<u>Situations pluridisciplinaires</u>: Elles sont laissées à l'appréciation des deux enseignants. Leur raison d'être est de proposer un regard croisé économiste / technicien sur le fonctionnement de l'entreprise notamment dans le cadre des séances sur le terrain, de leur préparation et de leur exploitation.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES S - 6

MODULE S2 - CONNAISSANCE DU VIVANT

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Biologie - Écologie Éducation physique et sportive Zootechnie - Hippologie	94 h	30 h	60 h	4 h (2 h) (2 h)
Total	94 h	30 h	60 h	4 h ignant supplémentaire

Présentation du module

Ce module vise l'acquisition de connaissances relatives au monde vivant et de méthodes associées. Ces connaissances constituent des bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques. Elles s'inscrivent dans la perspective d'une poursuite d'études en baccalauréat professionnel.

Il est fortement recommandé de traiter ce module en articulation avec les modules mentionnés, notamment professionnels (P2). Les supports didactiques utilisés pour construire les notions et les concepts seront choisis si possible dans le secteur professionnel.

La présentation des différents objectifs ci-après ne constitue pas une progression chronologique. Il appartient à chaque équipe pédagogique de définir l'ordre dans lequel seront abordés les contenus de chaque objectif en fonction de leurs choix pédagogiques.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Expliquer l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants.

(digestion) de ce module et l'enseignement de physique

chimie (S3).

Objectif 1 - Décrire et illustrer la diversité du vivant et ses principaux niveaux d'organisation.

A l'occasion d'une sortie sur le terrain et d'observations Les grands groupes d'êtres vivants Caractériser des êtres vivants pour les situer dans leur groupe en laboratoire, les différents groupes d'êtres vivants sont présentés dans le cadre d'un réseau trophique à chaque fois que ce sera possible, et caractérisés simple-Situation des êtres vivants dans une chaîne alimen-Situer les êtres vivants dans une chaîne taire: les niveaux trophiques alimentaire en identifiant producteurs, ment: consommateurs et décomposeurs - virus, bactéries, protistes, - champignons, - plantes sans fleurs et à fleurs, - invertébrés et vertébrés. Le vocabulaire employé doit être simple. Il est judicieux d'utiliser des exemples du secteur professionnel. La sortie sur le terrain peut être mise à profit pour mon-Principes généraux de taxonomie et de classification, Définir les taxons trer la nécessité de nommer les espèces. en particulier espèce, race Utiliser des informations concernant la Définir les règles usuelles de taxonomie (genre, espèce) classification et de classification (hiérarchisation de niveaux) à partir d'exemples du secteur professionnel (végétaux, équidés...). Les principaux niveaux d'organisation du vivant Citer les caractéristiques communes du Les caractéristiques communes du monde vivant sont illustrées de manière variée. Caractéristiques communes: monde vivant fonctions: nutrition, reproduction, communication Situer quelques exemples dans l'échelle organisation: société (ou colonie), organisme, d'organisation Définir les principales biomolécules et organes, tissus, cellules, molécules matière du vivant: eau, glucides, lipides, protides, Ces développements se font en liaison avec l'objectif 3 leurs rôles

minéraux

CONTENUS

Objectif 2 - Observer la cellule et la décrire comme unité de base des organismes vivants.

Les constituants cellulaires et leurs fonctions: noyau (en particulier chromosomes et ADN), mitochondries, chloroplastes, vacuoles, réticulum, ribosomes, appareil de Golgi

Utilisation du microscope

Distinction cellules animale et végétale

La division cellulaire, la croissance et le renouvellement des cellules

La méiose Définition

L'événement majeur est la réduction chromosomique permettant de passer d'une cellule diploïde à 4 cellules haploïdes

La méiose est un facteur de brassage génétique

Utiliser le microscope pour observer des cellules et les dessiner

Décrire et schématiser les constituants cellulaires et leurs fonctions

Comparer et distinguer cellules animale et végétale

Décrire un caryotype

Décrire et schématiser les principales étapes de la mitose

Mettre en relation avec la croissance et le renouvellement cellulaire

Localiser le phénomène dans les glandes sexuelles

Schématiser le passage de la cellule mère à 2n aux cellules filles à n en appliquant un code couleur aux chromosomes

Mettre en relation avec la fécondation et avec la transmission des caractères

Présenter la finalité de la méiose (réduction chromatique, brassage génétique)

Utiliser le microscope optique pour observer des cellules (parois, membranes, noyau, plastes, vacuoles).

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

À partir d'électronographies et de leur interprétation schématique, les principaux éléments cellulaires sont présentés: noyau, mitochondries, chloroplastes, vacuoles, réticulum, ribosomes, appareil de Golgi.

Chromosome et ADN sont nommés pour localiser l'information génétique, mais le détail de leur structure n'est pas développé. Le gène est défini simplement comme un élément déterminant un caractère chez un individu.

À partir de l'observation de tissus montrant des cellules en division, on réalise une interprétation schématique qui représente les étapes essentielles de la division (chromosomes à deux chromatides, séparation des chromatides); le découpage en 4 phases et leur nom n'est pas exigible.

Montrer l'importance du processus pour permet la croissance d'un organisme et le renouvellement cellulaire.

Centrer l'étude sur la réduction chromosomique.

Distinguer les paires de chromosomes par leur taille et les origines paternelle et maternelle par la couleur.

Montrer la variété des garnitures chromosomiques obtenues (sans aborder le crossing-over) et expliquer les mécanismes élémentaires de l'hérédité.

Le découpage en phases et le nom des phases n'est pas exigible.

Différenciation cellulaire	Identifier les caractères cellulaires communs à toutes les cellules: noyau, cytoplasme sur des documents à légender Exploiter les informations d'un document pour mettre en évidence une spécialisation cellulaire	La spécialisation cellulaire est illustrée par quelques exemples rencontrés dans les autres objectifs de ce programme.
Les modèles cellulaires procaryote et eucaryote	Comparer les modèles cellulaires proca- ryote et eucaryote et citer les différences	On limite le vocabulaire nouveau concernant les proca- ryotes à: paroi, chromosome bactérien, plasmide, ces notions sont présentées en lien avec l'objectif 1.
Objectif 3 -	Expliquer l'organisation et la vie du	u mammifère.
Situation, description, fonction des principaux appareils: digestif, respiratoire, circulatoire, reproducteur, excréteur Système nerveux et système hormonal	Décrire les principaux appareils Légender des schémas vierges des appa- reils Citer les fonctions qui se rattachent à chaque appareil	Cette partie peut être abordée concrètement par une dissection. La fonction est présentée schématiquement et en relation avec l'appareil ou l'organe. Il n'est pas exigé de savoir dessiner ou schématiser les appareils, mais le candidat doit être capable de légender les schémas vierges des appareils étudiés.
Appareils cardio-respiratoire et musculaire		La physiologie de l'effort (aspects cardio-respiratoire et musculaire) est abordée en lien avec le module G3 et le module P2 (cheval athlète).
Appareil digestif et digestion Besoins en énergie et en matière : entretien, croissance, production	Décrire l'appareil digestif et expliquer la fonction de digestion chez le cheval	On considère la digestion comme une simplification moléculaire (introduire la notion d'enzyme).
La digestion: aspects mécaniques et chimiques, situa-	Décrire les processus de la digestion et de	Le processus d'absorption est simplement localisé et

l'absorption

Préciser le devenir des nutriments

ments et la satisfaction des besoins

Mettre en relation la consommation d'ali-

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES

tion et rôle des différents organes

L'absorption: lieu – devenir des nutriments

défini (passage des nutriments du tube digestif dans le

Cette présentation est à traiter en liaison avec les modu-

les G3 et P2.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Appareil reproducteur et reproduction

Physiologie de l'appareil reproducteur: cycle sexuel, hormones de la reproduction, méiose et fécondation ou contraception, nidation

CONTENUS

Décrire l'appareil reproducteur et les rôles des différentes parties; légender des schémas

Caractériser le cycle sexuel: durée, phases, hormones

Situer méiose et fécondation dans un cycle de développement

Des activités en relation avec le P2 sont possibles :

 observation de coupes de testicule et d'ovaire pour montrer la présence de cellules sexuelles dans les gonades,

- observation d'échographie,
- interprétation de dosages hormonaux simples.

La notion d'hormone est construite à partir de l'étude des hormones de la reproduction.

Se limiter aux hormones suivantes: œstrogènes et testostérone, progestérone, ocytocine, prolactine.

La comparaison des cycles sexuels chez la femme et chez la jument peut servir de support à l'étude. Le cycle sexuel chez la jument est vu en détail dans le module P2. Cette partie du programme peut permettre aux élèves d'exprimer leur demande d'informations en matière de sexualité (dont la contraception); la qualité de l'échange peut être favorisée par la participation d'un intervenant extérieur (infirmière, planning familial, gynécologue...).

La communication dans l'organisme et les relations avec le milieu extérieur

Citer les deux types de communication dans l'organisme et les voies empruntées Ces notions sont abordées à partir d'observations, de faits expérimentaux et des acquis des élèves.

Les signaux de communication entre les différents territoires de l'organisme:

- sont de 2 types: le message nerveux et le message hormonal.
- et empruntent 2 voies: la voie nerveuse et la voie sanguine.

Le message nerveux Organisation du système nerveux :

un axe central: encéphale et moelle épinière

un réseau périphérique: les nerfs

Décrire succinctement le système nerveux et le neurone Légender des schémas Envisager des observations complémentaires sur le système nerveux, lors de la dissection d'un mammifère.

L'unité fonctionnelle est la cellule nerveuse = neurone		Montrer que le neurone possède les caractéristiques générales d'une cellule et ses spécificités: il initie, conduit et transmet un message de nature électrique. Le vocabulaire descriptif est limité à corps cellulaire, dendrites, axone, myéline, arborisation terminale.
Les organes des sens: ouïe, vue, odorat, toucher, goût	Citer les organes des sens Identifier stimulus et récepteur pour cha- cun d'entre eux	Montrer le rôle des organes des sens, l'existence de stimu- li et de récepteurs, ces notions sont abordées simplement, elles peuvent l'être à partir d'exemples avec des équidés.
Le réflexe inné: caractéristiques et schématisation	Construire un schéma fonctionnel d'arc réflexe à partir d'un exemple Citer les caractéristiques du réflexe inné	Le schéma de l'arc réflexe doit être construit à partir d'un exemple du secteur professionnel comme par exemple, le réflexe de fuite: → stimulus → récepteur → centre réflexe et neurones → nerfs sensitifs et moteurs → effecteurs → réponse.
Le réflexe conditionné : caractéristiques et schématisation	Expliquer un apprentissage mettant en jeu un réflexe conditionné simple dans un contexte professionnel Citer les caractéristiques du réflexe conditionné Comparer réflexe inné et réflexe conditionné	Des exemples de la vie professionnelle sont exploités. Montrer l'importance des réflexes conditionnés pour les apprentissages par association.
Le message hormonal: caractéristiques; exemples	Définir hormone, cellule cible, réponse Schématiser la communication hormonale à partir de la reproduction	La notion d'hormone est construite au cours de l'étude de la reproduction.

Objectif 4 - Présenter les défenses immunitaires.

Le soi et le non-soi	Définir et illustrer le soi et le non-soi
Le non-soi: virus, bactéries, parasites internes et	
externes	

Le soi est distingué du non-soi, à partir d'exemples comme la greffe.

On s'appuiera sur des photos et des documents pour présenter concrètement des organismes du non-soi. Ces notions sont abordées en liaison avec l'objectif 1 du module, sans entrer dans le détail des cycles de développement.

CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES

Les voies de pénétration et les modes d'infection des agents infectieux

Les défenses immunitaires de l'organisme: premières barrières, cellules de l'immunité, phagocytose, anticorps

Les aides à la défense: antisepsie, sérothérapie, vaccinothérapie, antibiothérapie Citer les voies de pénétration; mettre en relation avec des moyens de prévention Citer les modes d'infection

Citer et définir les différentes cellules et molécules de l'immunité et leur origine Légender un schéma fonctionnel simple de réponse immunitaire

Définir et comparer sérum et vaccin Décrire les conditions d'utilisation de l'antibiothérapie RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Les voies de pénétration, les modes d'infection des agents infectieux et les moyens de prévention sont traités en lien avec le module P2.

L'étude des cellules et des molécules de l'immunité doit être abordée de manière concrète à partir par exemple des résultats d'une analyse de sang, de photographies de cellules... Caractériser la réaction inflammatoire.

Les cellules et les molécules étudiées sont: leucocytes (lymphocytes, polynucléaires, macrophages) et anticorps. Construire un schéma fonctionnel simple de réponse immunitaire.

L'approche concrète des aides à la défense est réalisée à partir de carnets de vaccination, de notice d'antibiotiques et de vaccins...

Les applications en hygiène vétérinaire sont vues dans le module P2.

Objectif 5 - Expliquer l'organisation et la vie des plantes à fleurs.

Organisation morphologique d'une plante à fleurs Appareil végétatif Appareil reproducteur Observer et décrire l'organisation d'une plante à fleurs

Observer et dessiner la plante et ses différentes parties

Décrire les appareils végétatifs et reproducteurs avec un vocabulaire adapté Reconnaître les plantes d'intérêt professionnel L'étude des appareils végétatif et reproducteur est réalisée à partir d'échantillons de monocotylédones et de dicotylédones.

Les observations et les dessins correspondants sont réalisées avec soin et rigueur.

Les reconnaissances se font avec des plantes d'intérêt professionnel.

Absorption, conduction, transpiration, photosynthèse, respiration, reproduction, mise en réserve

Mettre en relation les différents organes avec leurs fonctions respectives

Relier l'organe à la fonction et expliquer simplement cette relation pour aboutir à un schéma fonctionnel clair.

Les cycles: annuels, bisannuels, pérenne Étude de la graine, de la germination Décrire la graine, la germination Décrire le cycle de développement d'un végétal

Définir et illustrer la multiplication végétative

Se limiter à quelques exemples simples et présentant un intérêt professionnel.

La réalisation de germinations permet la mise en œuvre de protocoles, et d'obtenir des supports concrets pour les observations.

Les principaux facteurs de la germination sont abordés. L'étude anatomique de la graine peut être limitée à la présentation de téguments et à la localisation des réserves et de l'embryon.

BEPA AH: activités pluridisciplinaires

Objectif 3: squelette / muscles / alimentation

Avec l'EPS, discipline associée → 2 h de pluri Situations concrètes:

- En séance d'EPS, étude des relations entre muscles et squelette, des articulations
- Mise en relation des besoins alimentaires liés à l'activité physique.
- Adaptations de l'organisme à l'effort (muscles, physiologie).

Objectif 3: reproduction

Avec la zootechnie, discipline associée → 2 h de pluri Situations concrètes:

- Étude des cycles sexuels à partir de données concrètes sur la jument
- Observation d'échographies

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES S – 14

MODULE S3 - INITIATION SCIENTIFIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL

Disciplines	Horaire global	Cours	TP/ TD	Activités pluri- disciplinaires
Physique - Chimie	60 h	30 h	30 h	
Total	60 h	30 h	30 h	

Présentation du module

Ce module vise une initiation scientifique dans l'environnement technologique professionnel. Cette initiation doit constituer les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques. Elle s'inscrit dans la perspective d'une poursuite d'études en baccalauréat professionnel.

Il est expressément recommandé de traiter ce module en articulation avec les modules mentionnés, notamment S2 et P1.

La présentation des différents objectifs ci-après ne constitue pas une progression chronologique. Il appartient à chaque équipe pédagogique de définir l'ordre dans lequel seront abordés les contenus de chaque objectif en fonction de leurs choix pédagogiques.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Acquérir les connaissances scientifiques indispensables à la compréhension des phénomènes physiques et chimiques rencontrés dans la vie courante et dans l'activité professionnelle.

Objectif 1 - Observer, décrire et expliquer l'organisation et les propriétés de la matière afin d'acquérir les bases scientifiques indispensables à la compréhension des phénomènes chimiques rencontrés dans l'activité professionnelle

1.1. Structure de la matière

Les éléments chimiques: symbolisme et écriture

Les atomes: structure

Classification périodique des éléments

Schéma de Lewis

Les molécules: la liaison de covalence, formule brute

et développée

Les ions: formation et formule

Les composés ioniques : la liaison ionique, formules à l'état solide et en solution aqueuse

1.2. Mole, constante d'Avogadro, masse molaire atomique, moléculaire et ionique, loi d'Avogadro-Ampère

1.3. Les transformations de la matière

Exemples de réactions chimiques Équation chimique d'une réaction Loi de conservation des éléments Conservation de la masse Associer les éléments chimiques courants à leur symbole et réciproquement Décrire la structure de l'atome Utiliser la classification périodique pour représenter la structure électronique d'un atome Définir la liaison de covalence Utiliser la règle du duet et de l'octet pour Justifier la composition d'une molécule Écrire la formule brute et développée de molécules simples

Définir un ion

Expliquer la formation des ions monoatomiques Écrire la formule de quelques ions courants

Définir la liaison ionique

Écrire les formules d'un composé ionique à l'état solide et en solution aqueuse

Définir et calculer une masse molaire Déterminer la quantité de matière contenue dans une masse donnée de corps pur

Donner des exemples de réaction chimique et distinguer réactifs et produits de la réaction

Écrire et équilibrer l'équation chimique d'une réaction

Utiliser le bilan de la réaction pour déterminer la quantité de matière, la masse ou le volume de l'un des réactifs ou des produits

La présentation se limite aux éléments les plus courants et en particulier à ceux qui sont utilisés dans la vie courante.

On se limite aux atomes les plus simples.

Utiliser les modèles moléculaires.

Se limiter à la connaissance des formules de composés courants: eau, dioxygène, diazote, dihydrogène, dioxyde de carbone, méthane, ammoniac...

Se limiter aux formules et faire les tests de reconnaissance de quelques ions courants: sodium, calcium, magnésium, potassium, fer II, fer III, ammonium, hydronium, chlorure, sulfate, carbonate, nitrate, phosphate...

La structure organisée du composé ionique à l'état solide est distinguée de la dispersion des ions en solution aqueuse.

La constante d'Avogadro est présentée comme un coefficient permettant de passer de l'échelle atomique à l'échelle macroscopique.

On développe le concept de transformation chimique : état initial et état final.

TP: étudier quelques réactions chimiques Montrer la conservation de la masse après réaction. Se limiter à des exemples simples. 1.5. Les biomolécules

cides, lipides et protides

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

1.4. PH d'une solution aqueuse

CONTENUS

Classification et caractérisation des biomolécules: glu-

Mesurer le pH d'une solution aqueuse et identifier son caractère acide, basique ou neutre

Prévoir l'évolution du pH d'une solution en fonction de sa dilution

Situer les principales biomolécules dans leur classification

les caractériser

Identifier les biomolécules sur une étiquette d'aliment

TP: mesurer le pH de solutions utilisées dans les secteurs professionnels et de la vie courante à l'aide du papier pH et du pH-mètre.

Se limiter au cas des valeurs entières du pH.

TP: étudier l'évolution du pH de solutions acides et basiques en fonction de leur dilution.

Une classification simplifiée des biomolécules est présentée.

TP: caractériser par des réactifs appropriés: oses, polyoses, lipides, acides aminés et protéines Cette partie est à traiter impérativement en liaison avec les objectifs 1 et 3 du module S2.

Objectif 2 - Observer, décrire et utiliser des connaissances sur l'énergie et ses transformations.

2.1. Sources et conversions de l'énergie

Sources et formes d'énergie, unité Énergies épuisables et énergies renouvelables

Conversion et conservation de l'énergie puissance:

définition unité

Rendement: définition

Citer des sources d'énergie, différentes formes d'énergie

Distinguer les sources d'énergie renouvelables des autres sources d'énergie

Schématiser une chaîne énergétique avec ses différents convertisseurs Citer l'unité d'énergie et ses multiples Définir la puissance d'un convertisseur d'énergie

Citer l'unité de puissance

Déterminer le rendement énergétique d'un système, les énergies mises en jeu étant connues Dégager le concept d'énergie en montrant que l'énergie apparaît sous des formes diverses (mécanique, thermique, électrique, rayonnante, nucléaire...) et dans des "réservoirs" variés (volant, lac de barrage, réacteur nucléaire, batterie d'accumulateurs...).

La conservation de l'énergie est posée comme un principe qui régit tous les bilans énergétiques.

Présenter la puissance comme étant un débit d'énergie qui caractérise un appareil.

Présenter le rendement comme étant la mesure de l'efficacité de la transformation d'énergie.

2.2. Énergie mécanique

Actions mécaniques et forces: effets, caractéristiques, unités, symboles représentation du vecteur force poids d'un corps

2.3. Pression

Définition, unité pression dans un fluide au repos pression atmosphérique

Caractériser une force

Représenter graphiquement une action mécanique localisée Appliquer la relation P = mg

Calculer une pression dans des cas simples

TP: établir la relation P = mg

Illustrer ces notions à travers des exemples pris dans la vie courante (météo) et dans la vie professionnelle (compresseur, surpresseur).

Présenter les équivalences entre les différentes unités usuelles de mesure de pression.

Objectif 3 - Observer, décrire et expliquer les propriétés et l'utilisation des matériels électriques et des appareils de mesure rencontrés dans les pratiques professionnelles

Cet objectif est à traiter en liaison avec le module P1.

3.1. Intensité et tension en courant continu

Montages en série et en dérivation : lois des intensités et des tensions

Résistance d'un conducteur ohmique: loi d'Ohm

3.2. Courant alternatif sinusoïdal monophasé du

Grandeurs caractéristiques: période, fréquence, ten-

Maîtriser l'utilisation des appareils de mesure Mesurer U et I

Énoncer et appliquer les lois des circuits Calculer la valeur d'une résistance, la contrôler à l'ohmmètre

Définir et déterminer période, fréquence et tension maximale

Définir et mesurer intensité et tension efficaces

TP: maîtriser l'utilisation des multimètres: branchements, choix de la fonction et des calibres.

TP: réaliser des montages, effectuer des mesures, exploiter les résultats et en déduire les lois fondamentales du courant continu.

TP: visualiser et étudier à l'oscilloscope les caractéristiques d'une tension alternative sinusoïdale.

3.3. Puissance et énergie consommée par un appareil

Puissance électrique

Intensité et tension efficaces

secteur

sion maximale

électrique

Énergie consommée par un appareil électrique

Appliquer P = UIMesurer une puissance électrique Calculer une consommation d'énergie électrique, évaluer son coût, choisir un matériel adapté

TP: comparer le produit UI à la mesure fournie par un wattmètre ou à l'indication de la plaque signalétique pour un dipôle résistif et interpréter les grandeurs fournies par un compteur électrique, une facture EDF.

TP: mesurer l'énergie électrique consommée par un dipôle résistif (lampe chauffante, outillages électroportatifs).

3.4. Sécurité des installations électriques et des personnes La sécurité

CONTENUS

Phase, neutre et terre

Protection des installations Protection des personnes Énumérer les dangers du courant électrique et énoncer les règles élémentaires de sécurité

Distinguer un conducteur de phase d'un conducteur neutre

Identifier et justifier le rôle des fusibles, des disjoncteurs et de la prise de terre dans la sécurité des installations et des personnes A traiter impérativement en liaison avec l'agro-équipement.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Mod	dules professionnels	P
CAVAI	LIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD DRIVER ET LAD JOCKEY	
P.1:	Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur des courses	2
P.2:	Pratiques professionnelles du cavalier d'entraînement, lad driver et lad jockey	
Soign	NEUR AIDE-ANIMATEUR	
P.1:	Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur des établissements équestres	26
P.2:	Pratiques professionnelles du soigneur aide-animateur	
Maré	ÉCHAL-FERRANT	
P.1:	Bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite d'activités hippiques dans le secteur de la maréchalerie	52
P.2:	Pratiques professionnelles du maréchal-ferrant	

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 2

MODULE P1 - BASES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES À LA CONDUITE D'ACTIVITÉS HIPPIQUES DANS LE SECTEUR DES COURSES

Disciplines	Horaire-élève total	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités pluridisciplinaires
Agroéquipement	49 h		45 h	4 h
Zootechnie - Hippologie	141 h	45 h	90 h	6 h
Agronomie				(3 h)
Éducation physique et sportive				(5 h)
Physique - Chimie				(2 h)
TOTAL	190 h	45 h	135 h	10 h

Présentation du module

Le programme de ce module comprend des enseignements de zootechnie équine et d'agroéquipement. Il est conduit en liaison avec les modules S2 et S3 et le module professionnel P2. Il comprend deux objectifs:

L'objectif 1 vise à faire acquérir des connaissances générales sur l'anatomie, la physiologie et la conduite des soins, de l'alimentation, de la reproduction, de la sélection et de la pathologie.

L'objectif 2 concerne la maîtrise des techniques nécessaires à l'entretien des bâtiments et des installations.

Les situations professionnelles avec les équidés présentent des risques nécessitant d'avoir une approche raisonnée et maîtrisée, donc progressive. Cette progressivité est atteinte par la manipulation de l'animal d'abord dans des situations simples. Les manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et l'occasion de la pratique d'une éducation physique adaptée au métier (EPUP) réalisée en pluridisciplinarité avec l'enseignant de technique professionnelle. Cette pluridisciplinarité est mise en œuvre lors de situations pratiques variées.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Acquérir des connaissances sur le cheval et son environnement permettant de maîtriser les techniques nécessaires pour assurer l'élevage et le transport des équidés ainsi que la réalisation de l'entretien courant des bâtiments, des installations et du matériel.

Objectif 1 - Acquérir les savoirs et maîtriser les techniques nécessaires pour assurer, en sécurité et dans le respect du bien-être animal, l'élevage et le transport des équidés.

1.1. Les races équines

L'origine et la domestication du cheval Les différentes races de chevaux : classification, aptitudes, utilisation

1.2. Morphologie et caractéristiques extérieures du cheval, identification de l'équidé

Les régions corporelles, les robes et les marques

Les moyens d'identification Les documents d'accompagnement

1.3. Approche, manipulation et contention

Le comportement des équidés, sa prise en compte

Manipulations diverses

Donner une définition du terme de race Présenter la classification des races de chevaux en France, préciser leurs aptitudes et leur utilisation

Reconnaître et identifier les différentes régions corporelles du cheval Présenter la classification des robes Citer les différentes marques

Citer les différents moyens d'identification

Identifier un cheval, faire le lien avec le document d'accompagnement et les organismes qui permettent d'établir ce document

Repérer, analyser et expliquer le comportement des chevaux

Raisonner comment prendre en compte le comportement du cheval lors de sa manipulation et de sa contention

Raisonner la pertinence de l'utilisation du matériel de contention

Mettre un licol, attacher, mettre un tord nez, marcher un cheval, mettre un cheval en liberté Il s'agit de faire une présentation générale des races rencontrées en France, de situer leurs effectifs et leur utilisation. Le travail en cours peut être complété par un travail documentaire.

L'acquisition de ces compétences est mise en œuvre par des apports théoriques complétés par des applications pratiques portant sur l'observation et la description de la morphologie et des caractéristiques extérieures des chevaux.

Les moyens d'identification sont illustrés et mis en pratique lors de séances de TP.

L'importance de l'identification des équidés dans le suivi des filiations est mise en évidence. La notion de tracabilité est abordée.

L'organisation de l'identification selon les races est présentée en relation avec le module S2. Le rôle des haras nationaux dans les procédures d'identification est précisé.

Cette partie de la formation est l'occasion d'aborder des notions d'éthologie équine et d'identifier les signes d'alerte du cheval.

Ces manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien être animal. Ces séances visent à dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces règles sont ensuite appliquées tout au long de la formation.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

1.4. L'appareil locomoteur

Le squelette

Les muscles et les tendons Les ligaments et les articulations

Les aplombs

Le modèle et les allures (beautés et défectuosités) Le pied : anatomie, fonctionnement, pathologie

CONTENUS

1.5. Soins courants aux équidés

Pansage Soins courants avant et après le travail

Douchage et séchage du cheval

Tonte Toilettage Soins aux pieds

Interventions de maréchalerie

Pose de protections

Soins aux membres

Présenter les différentes composantes de l'appareil locomoteur et citer leur rôle respectif Établir la correspondance entre les différentes régions et leurs bases squelettiques et musculaires

Décrire la structure du muscle et des tendons Décrire les différents types de fibres et leur mode de contraction Décrire l'organisation de la cellule mus-

Décrire l'organisation de la cellule musculaire et son fonctionnement

Donner la définition des aplombs Juger les aplombs Expliquer le mécanisme du pas, du trot et du galop Citer et situer les principales tares

Apprécier le modèle et les allures Décrire l'anatomie et le fonctionnement du pied Repérer les principaux accidents extérieurs et internes du pied

Réaliser un pansage

Repérer et rendre compte des tares, blessures et autres anomalies

Réaliser le douchage, le lavage et le séchage d'un cheval

Réaliser la tonte, poser les couvertures Réaliser le toilettage de la crinière et de la queue Réaliser l'entretien du pied et rendre compte des anomalies et de l'état de la ferrure Réaliser des interventions simples de maréchalerie

Mettre des protections en fonction des différentes disciplines Effectuer les soins infirmiers courants L'enseignement théorique est complété par l'observation de chevaux en situation.

Faire le rapport avec les différents accidents pouvant affecter ces parties.

À traiter en relation avec l'objectif 2 du module S2.

On attache de l'importance à l'étude et à l'appréciation des aplombs et des allures. On veille, en particulier, à apprécier l'intégrité et les modifications de la fonction locomotrice. À propos des tares faire la relation entre leurs causes et leurs conséquences.

L'enseignement théorique est complété par l'observation de chevaux en situation.

L'ensemble de ces manipulations est abordé lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien-être animal. Ces séances visent à raisonner les situations de travail et de dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces règles et la démarche d'analyse des situations de travail sont ensuite appliquées tout au long de la formation. La connaissance des divers outils et matériels utilisés pour panser, doucher, laver, sécher est abordée à cette occasion. L'importance du temps consacré à l'apprentissage et aux développements théoriques de cette partie est fonction de la spécialité.

L'observation du pied et l'apprentissage des gestes simples de maréchalerie se font en collaboration avec un professionnel qualifié.

1.6. Qualités d'une écurie et hygiène des locaux Qualités d'une bonne écurie

Hygiène

Litière: renouvellement, désinfection, stockage et conservation

1.7. Alimentation

Principaux aliments

La ration, les besoins et les apports

Alimentation énergétique

Alimentation azotée

Citer les qualités d'une bonne écurie Mettre en œuvre les règles d'hygiène dans les bâtiments

Maintenir les litières en état de propreté Apprécier la qualité des produits utilisés comme litière

Citer, reconnaître et doser les principaux principes actifs utilisés pour la désinfection Réaliser la désinfection en toute sécurité à partir des consignes données

Reconnaître et classer les principaux aliments utilisés

Présenter leurs caractéristiques et leurs intérêts

Apprécier la qualité d'un fourrage en fonction du stade de croissance des végétaux, des conditions de récolte et de conservation Lire une étiquette d'aliment

Donner la définition d'une ration Expliquer la notion de besoin Citer les différents besoins selon les catégories de chevaux

Expliquer la notion d'apports recommandés Présenter le rôle de l'énergie Donner la définition de l'unité utilisée pour les besoins et les valeurs énergétiques (UFC)

Présenter le rôle des matières azotées Donner la définition du système MADC Observation et critique de bâtiments.

La lecture d'étiquettes est l'entrée privilégiée pour aborder la connaissance des produits désinfectants, leur mode d'action, leur toxicité, les précautions d'emploi et les calculs de dose, etc.

L'alimentation est abordée à partir de l'observation de rations et d'aliments.

Une fois identifiés, les aliments sont classés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs intérêts.

La présentation des constituants des aliments est à traiter en liaison avec le module S3. Les notions de glucides cytoplasmiques et pariétaux sont introduites de façon à pouvoir expliquer l'évolution de la composition des fourrages.

L'observation des rations distribuées à différentes catégories de chevaux permet d'aborder et de raisonner l'adaptation de l'alimentation au stade physiologique et aux besoins de l'animal.

Les différentes étapes de l'utilisation de l'énergie sont présentées mais leur connaissance n'est pas exigée. On se limite à expliquer que les besoins et les apports sont exprimés en énergie nette, c'est-à-dire en énergie réellement utilisée par la fonction physiologique concernée; on peut ainsi justifier l'UFC chez le cheval.

La notion d'acides aminés indispensables est abordée.

Alimentation vitaminique

Alimentation en eau

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES	
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES
Alimentation minérale	Classer et préciser le rôle des principaux minéraux
	Donner quelques exemples de troubles

Définir la notion de vitamines et leur classement Présenter le rôle physiologique des principales vitamines

liés à des déséquilibres minéraux

Présenter les modalités pratiques d'abreuvement et donner un ordre de grandeur de la consommation journalière

Lire les tables d'apports recommandés Vérifier l'adéquation entre apports de la ration et besoins des chevaux Préparer et distribuer une ration, justifier les modalités de distribution Vérifier les quantités consommées et repérer tout comportement alimentaire anormal

Observer et rendre compte de l'état de la prairie:

- espèces favorables (graminées, légumineuses...)
- espèces indésirables ou indicatrices (ronces, chardon, renoncules, orties, semi-ligneux, refus...)

Proposer les interventions possibles pour assurer l'entretien de la prairie Établir un lien entre besoins des animaux et état de la prairie (chargement, durée de séjour) RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Expliquer les notions de macro éléments et de microéléments.

Le lien entre l'évolution des quantités consommées et le type de rations, le travail et la saison sont mis en évidence.

L'importance de la qualité de l'eau pour l'abreuvement est expliquée.

Lors de la présentation des régimes alimentaires, leurs coûts sont abordés.

L'adéquation entre apports et besoins est abordée à partir d'exemples de rations. La relation entre le volume et le poids des aliments distribués est vérifiée.

Cette partie de programme est traitée en pluridisciplinarité (zootechnie, agronomie) à partir de l'observation de prairies.

Alimentation au box

La conduite de l'alimentation

Utilisation des prairies

Les maladies liées à l'alimentation	Citer les principaux troubles de l'appareil digestif Citer les signes généraux de coliques Citer les signes de fourbure Citer les aliments et plantes toxiques	La pathologie de l'appareil digestif est étudiée pour démontrer les risques liés aux erreurs de rationnement et de qualité des aliments. À ce titre les causes de coliques sont abordées de façon non exhaustive.
1.8. La reproduction : l'activité sexuelle de la jument La période d'activité sexuelle et le cycle sexuel	Présenter la période d'activité sexuelle de la jument et les moyens d'intervention sur la saisonnalité (photopériodisme)	Cette partie est à étudier en relation avec la physiologie de la reproduction traitée dans le module S2. Elle est abordée à partir de cas concrets.
Les chaleurs et leur détection	Repérer les comportements d'une jument en chaleurs et les relier au cycle ovarien Exposer les techniques d'induction et de détection des chaleurs	La présentation du cycle ovarien est à mettre en relation avec la régulation hormonale du cycle ovarien vue dans le module S2. On se limite à la présentation de ces techniques ainsi qu'à leurs avantages et leurs limites.
Les techniques de conduite de la reproduction:		L'utilisation de supports audio visuel est privilégié pour ces approches.
les techniques de mise en place de la semence monte en main, monte en liberté insémination artificielle	Exposer les différentes techniques de mise à la reproduction en présentant leurs avantages et limites	Se limiter à la présentation des principes de ces techniques ainsi que de leurs avantages et limites.
la transplantation embryonnaire	Définir cette technique, en présenter les avantages et limites	Faire le lien avec le module S2 qui traite de la fécondation et des hormones de la gestation. Les techniques couramment utilisées (souffleur, échographie) sont présentées, leurs intérêts respectifs précisés.
la gestation	Décrire les annexes fœtales et présenter leurs rôles Présenter les techniques de diagnostic de gestation Présenter les soins à apporter aux juments gestantes	L'étude de la gestation est l'occasion d'étudier les précautions à prendre sur le plan alimentaire et sanitaire durant cette période de la reproduction.

quantitatif se traduit par une performance dont la mesure expri-

me la valeur phénotypique de l'individu pour ce caractère.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES		<u>P-8</u>
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
le poulinage	Repérer les signes précurseurs Préparer la mise bas Participer aux interventions nécessaires à la mise bas et aux soins aux poulains	La mise bas est à traiter en lien avec le module S2. Les éléments à prendre en compte pour la préparation des locaux et des matériels nécessaires sont abordés. Les connaissances nécessaires pour participer aux soins élémentaires (délivrance de la jument, pansement ombilical, tétée du colostrum pour le poulain) sont traitées. Des pratiques concernant le poulinage sont mises en œuvre.
la jument suitée	Présenter les caractéristiques de la production laitière chez la jument	Faire le lien avec l'alimentation et le transfert d'immunité
le sevrage	Exposer les exigences alimentaires liées à l'allaitement Participer à la réalisation du sevrage	Le sevrage est traité à partir d'exemples concrets. Les différentes méthodes et leurs risques sont présentées.
Suivi et bilan de la reproduction	Présenter et utiliser les documents de suivi et de bilan de la reproduction	Mise en place de séances de pratiques encadrées portant sur la tenue des documents de suivi de la reproduction.
1.9. Génétique et sélection : Hérédité des caractères qualitatifs		
Particularités	Présenter la particularité des caractères qualitatifs Définir les notions de caractère, de gènes, d'allèles, de génotype, de phénotype	Des exemples de caractères zootechniques sont utilisés pour introduire ces notions. Ex: couleur de robes simples
Mode d'expression et de transmission	Présenter le mode d'expression des gènes (dominance, récessivité) et la transmission des gènes d'une génération à la suivante	La connaissance des lois de Mendel n'est pas exigée. On s'appuie sur des exemples de monohybridisme et de dihybridisme pour illustrer les modes de transmission.
Hérédité des caractères quantitatifs		
Particularités	Présenter les particularités des caractères quantitatifs	Un tableau comparatif peut être élaboré par les élèves. Montrer à l'aide d'exemples que l'expression d'un caractère

Comparer les caractères qualitatifs et

Présenter les composantes de la performance

quantitatifs

		Expliquer à l'aide d'exemples que la valeur phénoty- pique d'un individu est le résultat de l'action combinée d'un génotype plus ou moins influencé par le milieu (P = G + M) et que cet individu ne transmet à ses des- cendants que la moitié de ses chromosomes soit en moyenne la moitié de sa valeur génotypique.
héritabilité	Présenter la notion d'héritabilité et ses variations en fonction des différents caractères Déduire les conséquences de l'héritabilité sur la sélection	La connaissance d'une formule d'héritabilité n'est pas exigée. L'héritabilité doit être développée à partir d'illustrations (ex: si un caractère est de 0,3 c'est que 30% des écarts observés entre les performances des individus dans une population sont imputables à l'action des gènes et sont donc transmissibles). Présenter l'importance de l'héritabilité pour la sélection.
estimation de la valeur génétique d'un reproducteur	Présenter les notions d'indices de performances, d'indices génétiques et leur fiabilité (CD)	Les performances s'évaluent par une valeur individuelle différente de l'indice génétique qui est l'estimation de la valeur génétique d'un reproducteur à un moment précis. A traiter à partir de documents
Appréciation et choix		
choix des reproducteurs	Apprécier un reproducteur à partir de divers critères observables ou mesurables : modèle, mental, indices	Il s'agit de montrer aux élèves que la sélection des chevaux comprend un certain nombre d'étapes: - collecte d'informations sur les performances (l'individu et ses apparentés) - estimation de la valeur génétique (notion d'indices) - classement et choix des reproducteurs pour lesquels on n'occulte pas les autres informations comme le modèle et le mental.
Organismes de l'amélioration génétique	Identifier les principaux organismes intervenant dans la sélection	Faire le lien avec le point 1-2 du P1 pour montrer l'importance de la base de donnée du SIRE.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

1.10. Santé

La santé, la maladie et ses modes d'expression

Importance des problèmes sanitaires, les dominantes pathologiques

CONTENUS

Les acteurs de la maladie:

Les agents pathogènes

L'environnement, la chaîne de contamination, les interactions et facteurs de risques

Donner la définition des termes suivants: santé, maladie, forme aiguë, forme chronique, symptôme, diagnostic, syndrome, prophylaxie, facteurs toxiques, pathologie

Citer les problèmes sanitaires les plus fréquents chez les équins, expliquer leurs incidences au niveau d'une écurie Citer des exemples de maladies réputées contagieuses

Donner la définition d'un agent pathogène Présenter les différents types d'agents pathogènes

Préciser leur rôle dans le déclenchement de la maladie

Présenter les modes de contaminations

Citer les périodes critiques au cours desquelles un cheval est plus sensible aux maladies

Expliquer que l'agent pathogène n'est pas la cause unique de la maladie mais résulte souvent de l'interaction de cet agent avec les moyens de défense de l'organisme et les facteurs de l'environnement tels que l'alimentation, l'hygiène et le milieu ambiant L'élève élabore des fiches sur les maladies les plus fréquentes. Cette démarche permet d'avoir une entrée concrète pour la définition des termes relatifs à la santé et pour expliquer l'importance des problèmes sanitaires et leur répercussion sur les charges de l'entreprise.

La notion de zoonose est définie (définition OMS). Les principales maladies transmissibles à l'homme seront présentées.

Cette partie de programme est à aborder en relation étroite avec le professeur de biologie qui doit auparavant étudier dans le cadre du module S2 les caractéristiques des agents pathogènes, leur mode d'action ainsi que les moyens de défense de l'organisme.

Une classification simplifiée des maladies à partir de la cause principale est présentée: bactériennes, virales, parasitaires, nutritionnelles.

Les facteurs de risques sont abordés à partir d'exemples: faire avec les élèves des schémas montrant les interactions entre les différents facteurs...

Cette analyse de situations de travail met en évidence l'importance du rôle du soigneur. L'enseignement insiste sur les précautions sanitaires à prendre dans l'entretien et l'hygiène des écuries et au cours des différentes interventions réalisées sur les chevaux.

La gestion de la santé

L'action préventive

L'action curative

Le dopage

Expliquer le rôle des différentes interventions prévues dans le plan sanitaire d'écurie définir les notions de prophylaxie sanitaire et de prophylaxie médicale

Réaliser les différentes interventions prévues sur les locaux (nettoyage, désinfection)
Réaliser les diverses interventions
prévues sur les animaux (mesures d'isolement, injections, traitements antiparasitaires)

Apprécier l'état de santé des équidés Repérer un équidé malade et mettre en œuvre les moyens d'investigation complémentaires (examen des muqueuses, prise de température, prélèvements) Réaliser les interventions prescrites en respectant la posologie Justifier les règles d'utilisation des médi-

Présenter les dangers du dopage Justifier les moyens de lutte Connaître les règles de prévention en matière de contamination accidentelle de produits dopants

caments

À partir d'un plan sanitaire d'écurie, différencier les actions relevant de la prophylaxie sanitaire de celles relevant de la prophylaxie médicale. Leurs rôles respectifs et leurs complémentarités sont expliqués. Des séances de TP sont organisées pour expliciter et raisonner les pratiques.

Développer par exemple, lors d'une séance de TP, l'importance du nettoyage avant la désinfection.

Insister sur l'intérêt de l'observation du comportement des animaux, des symptômes généraux et de la conduite à tenir en cas d'urgence.

La classification des différents produits de la pharmacie d'écurie et les règles d'utilisation des principaux médicaments sont abordées. Les risques de l'automédication sont mis en évidence.

Les interventions qui sont du ressort du vétérinaire sont différentiées de celles qui peuvent être réalisées par le soigneur.

Les interventions les plus courantes dans une écurie sont mises en œuvre:

- prise de température, de fréquence cardiaque et de fréquence respiratoire,
- observation de l'état des muqueuses et des membres,
- injections sous-cutanées et intramusculaires.

Cette partie est l'occasion d'évoquer la réglementation en vigueur et les sanctions pénales encourues pour des actions en matière de dopage.

1.11. Transport et convoyage dans le respect de la réglementation

CONTENUS

Réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport:

Notion juridique de l'animal comme être sensible Protection des animaux contre les mauvais traitements

Responsabilité du convoyeur

Aptitude des animaux au voyage, densité de chargement organisation des voyages supérieurs à 8 heures

Réglementation spécifique à la santé animale: documents d'identification certification sanitaire nettoyage et désinfection des véhicules

Préparation du voyage:

préparation du plan de marche aménagement du véhicule préparation du matériel et de l'alimentation

Préparation des chevaux au transport: préparation des chevaux, pose des protections réalisation de l'embarquement

Surveillance pendant le transport:
incidences du transport sur le comportement,
l'état de stress et la santé des chevaux
interventions d'urgence

Citer les conditions à respecter pour réaliser le transport et le convoyage des chevaux en respectant la réglementation

Citer les documents sanitaires d'accompagnement

Citer les obligations à respecter en matière de nettoyage et de désinfection des véhicules

Établir un plan de marche

Vérifier que l'aménagement du véhicule garantit le bien-être des chevaux transportés Préparer le matériel et l'alimentation nécessaire aux chevaux durant le trajet

Préparer des chevaux à l'embarquement Réaliser en sécurité l'embarquement en tenant compte du comportement des chevaux

Observer et apprécier le comportement des chevaux en cours de transport Réaliser les interventions en cas d'urgence RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Partir de la notion juridique de l'animal comme être sensible pour introduire la réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport.

Mettre en évidence les responsabilités du convoyeur et les risques encourus.

La partie relative à la réglementation du transport des équidés peut donner lieu à une intervention d'un représentant de la DSV.

Pour l'ensemble de cette séquence on peut prendre appui sur le référentiel de formation pour la qualification des personnels exerçant la fonction de convoyeur.

La préparation au transport donne lieu à des études de cas.

La préparation des chevaux à l'embarquement et au débarquement doit donner lieu à des séances de travaux pratiques.

Insister sur l'impact du comportement du convoyeur et des conditions de transport sur l'état de stress de l'animal.

Débarquement: débarquement des chevaux

Vérifier l'absence de blessure formalités de débarquement Veiller aux conditions d'hébergement et de sécurité des chevaux à l'arrivée Accomplir les formalités liées au débar-

quement

Rendre compte des conditions de déroulement du transport

Réaliser le débarquement des chevaux

Les formalités de débarquement donnent lieu à des études de cas.

Objectif 2 - Acquérir les savoirs et maîtriser les techniques nécessaires pour assurer l'entretien courant des bâtiments, des installations et du matériel.

2.1. Utilisation du tracteur en condition sécurisée

Les différents organes du tracteur Les différentes fonctions des organes

La réglementation en vigueur concernant l'utilisation du tracteur et des autres automoteurs utilisables au sein de l'entreprise

La préparation du tracteur

Le poste de conduite du tracteur

L'adaptation et le réglage du poste de conduite en fonction du travail et de l'utilisateur

Situer et décrire succinctement les fonctions des différents organes du tracteur

Connaître la réglementation en vigueur relative aux tracteurs et matériels utilisés aussi bien sur la route que sur le lieu de travail

Lire et interpréter le livret d'entretien Réaliser les opérations de contrôle et d'entretien préalables à l'utilisation

Identifier les commandes et les indicateurs de conduite du tracteur Interpréter les informations données au tableau de bord

Adapter le poste de conduite à la morphologie de l'utilisateur et aux conditions de travail

Le niveau d'exigence doit se situer au niveau de l'observation dirigée. L'étude détaillée du moteur à 4 temps, des organes de transmission et des organes annexes est à exclure.

On pourra s'attacher le concours de partenaires extérieurs à l'établissement

On se limite à la maintenance de premier niveau.

La formation se fait d'abord à partir des documents techniques, puis sur le tracteur.

CONTENUS

La manœuvre du tracteur en conditions sécurisées :
marche avant / marche arrière du tracteur seul
attelage d'outils
marche avant / marche arrière du tracteur avec outil

La gestion élémentaire d'un parc matériel

2.2. Assurer la maintenance des bâtiments, des installations et des matériels

Les équipements de sécurité individuels

La maintenance électrique de premier niveau

2.3. Assurer la maintenance du matériel et des bâtiments et effectuer des réparations simples Maçonnerie

Plomberie

COMPÉTENCES ATTENDUES

En conditions sécurisées: manœuvrer le tracteur seul en marche avant et en marche arrière, atteler des outils, manœuvrer le tracteur avec les outils

Renseigner un carnet de bord Nettoyer et ranger le matériel Signaler un dysfonctionnement

Repérer les risques associés à l'utilisation des différents matériels d'entretien et réagir en conséquence en s'équipant des protections individuelles appropriées Identifier les différents composants d'une installation électrique simple Participer à la réalisation d'un circuit électrique simple Intervenir sur les éléments d'une installation électrique simple afin de maintenir son fonctionnement en toute sécurité Identifier les risques électriques sur l'entreprise Identifier les systèmes de protection: fusibles, disjoncteurs

Doser et confectionner un mortier Choisir et utiliser des préparations commerciales prêtes à l'emploi

Intervenir sur les éléments des installations hydrauliques (distribution, évacuation) afin de maintenir leur bon fonctionnement

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

On s'attache avant tout à ce que l'élève procède avec méthode (respect des procédures et des étapes de conduite; respect des principes sécuritaires).

Les manœuvres du tracteur avec outil seront réalisées en condition sécurisée et limitées aux manœuvres suivantes : avec remorque, aux outils de portage (ex.: fourche, benne) et aux outils d'entretien des prairies et des aires de travail (ex.: gyrobroyeur) les tracteurs sont obligatoirement équipés d'une transmission avec cadran.

On peut, pour traiter ce thème des risques et de la sécurité, s'attacher le concours de partenaires extérieurs à l'établissement.

Cette présentation doit impérativement faire référence aux normes et règles de sécurité en vigueur. Elle est à traiter en liaison avec les sciences physiques.

L'installation étudiée se limite à des circuits simples comme le va et vient et la commande par télérupteur.

Des situations maîtrisées, visant à faire fonctionner les systèmes de protection sont provoquées.

Cette partie est à traiter impérativement en liaison avec les sciences physiques.

On se limite à des situations de réparations simples et usuelles comme des modifications d'installations ou des scellements...

On se limite à des assemblages par collage ou raccords après présentation des matériaux les plus utilisés.

Travaux d'entretien sur les bâtiments et les matériels

Utiliser rationnellement les outils usuels notamment l'outillage électro-portatif homologué

Réaliser la maintenance de premier niveau sur les matériels

Réparer, réaliser des travaux sur les bâtiments à l'exclusion de tous travaux en hauteur

Rendre compte des travaux effectués

2.4. Assurer l'entretien et effectuer les petites réparations sur la selle et le harnachement

La selle et le harnachement

Les petites réparations sur la selle et le harnachement

Choisir les produits d'entretien adaptés au support Réaliser l'entretien

Rendre compte de l'état du matériel

Savoir effectuer une couture de dépannage pérenne

Savoir utiliser les outils spécifiques en toute sécurité (équipements de protection)

Les travaux pratiques visent à ce que l'élève effectue des assemblages et des petites réparations à partir de l'utilisation des matériels électro-portatifs que l'on trouve couramment dans les entreprises du secteur professionnel de la spécialité.

Cet objectif ne doit pas déboucher sur la création d'installations nouvelles.

Les activités retenues sont préférentiellement choisies dans le domaine de la menuiserie et de la serrurerie mais ne seront pas limitées exclusivement à celles-ci.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 16

MODULE P2 - PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD <u>DRIVER ET LAD JOCKEY</u>

Disciplines		Horaire-élève total	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités pluridisciplinaires
Équitation		250 h	15 h	225 h	10 h
Zootechnie - Hippologie		119 h	15 h	90 h	(10 h) 14 h
Économie d'entreprise					(14 h)
	TOTAL	369 h	30 h	315 h	24 h

Présentation du module

Le module P2 s'adresse aux cavaliers d'entraînement pour le galop, aux lads jockeys et aux lads drivers pour le trot. Les objectifs sont communs avec, le cas échéant, des activités spécifiques à une activité galop ou trot.

Ce module professionnel permet au futur cavalier d'entraînement, lad jockey, lad driver, de connaître l'organisation de l'entreprise hippique et d'acquérir la maîtrise de l'ensemble des techniques nécessaires à l'exercice de la profession.

Les situations professionnelles avec les équidés présentent des risques nécessitant d'avoir une approche raisonnée et maîtrisée, donc progressive. Cette progressivité est atteinte par la manipulation de l'animal d'abord dans diver-

ses situations simples (objectif 1 du P1, objectifs 3, 4, 6 et 7 du P2) et enfin dans des situations plus complexes lors des courses (objectif 5). Des notions d'ergonomie sont abordées et pratiquées au même titre que le respect de la sécurité.

Le futur cavalier d'entraînement, lad jockey, lad driver, est également formé aux techniques de l'équitation classique, cet apprentissage complète sa formation à l'équitation et est un moyen supplémentaire d'évolution professionnelle ou de reconversion.

L'apprentissage des savoir-faire est acquis dans l'écurie pédagogique de l'établissement et conforté lors des séquences en milieu professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Conduire un processus de dressage, d'entraînement et de valorisation du cheval et se former à d'autres techniques de monte.

Objectif 1 - Présenter l'activité de l'entreprise et commenter son organisation

Cet objectif est à traiter en liaison avec le module S1 qui permet de présenter les objectifs de l'entreprise dans son environnement, dans cet objectif 14 h de pluridisciplinarité associant les enseignants en techniques professionnelles et en sciences économiques sont consacrées à des visites de deux entreprises de la spécialité qui servent de support au développement du module S1.

1.1. L'activité de l'entreprise et ses composantes

Infrastructures

Cavalerie

Matériel et équipement

Personnel

Fonctionnalité et adaptation par rapport à l'activité

1.2. L'organisation de l'activité

Répartition des activités au cours de l'année

Gestion de la cavalerie

Utilisation de la cavalerie et travail des équidés

Plan d'alimentation de la cavalerie

Suivi sanitaire de la cavalerie

1.3. Stratégie de développement de l'activité dans l'entreprise

À l'aide de plans à l'échelle, présenter les caractéristiques des infrastructures et mettre en évidence leur fonctionnalité Présenter la cavalerie et mettre en évidence son adaptation par rapport à l'activité Présenter les personnels et l'organisation du travail

À l'aide de schémas et en relation avec les différents types de clientèle: Présenter et commenter la répartition des activités au cours de l'année Identifier les pointes de travail

Pour l'activité donnée:

Schématiser et commenter le mode d'utilisation de la cavalerie ou le plan de travail des chevaux

Présenter et commenter le plan d'alimentation des différentes catégories de chevaux Évaluer le coût de la ration journalière Schématiser le plan de prophylaxie et les soins courants apportés aux chevaux pour les maintenir en bonne santé

Illustrer par quelques exemples la stratégie de l'entreprise pour développer son activité Cette partie est à traiter sous forme d'études de cas en lien avec le module S1 qui a permis de définir les notions de facteurs de production et de les caractériser.

En liaison avec les infrastructures, les équipements et en différenciant travaux quotidiens et de saison, il s'agit d'entreprendre une réflexion sur l'organisation du travail, les compétences requises et les dispositions prises par le responsable pour faire face aux pointes de travail. Mettre en évidence la nécessité de la tenue de planning d'utilisation de la cavalerie.

À traiter en fonction du support: trot ou galop À traiter en relation avec l'objectif 1.7 du P1, faire la relation entre les différentes rations distribuées, les caractéristiques des chevaux et leur niveau de travail. À traiter en relation avec l'objectif 1.10 du P1.

À partir de quelques exemples, on étudie les actions entreprises pour les caractériser et essayer d'en apprécier l'impact. CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Objectif 2 - Présenter les bases physiologiques de l'effort sportif et les moyens de les contrôler chez le cheval athlète

2.1. Les besoins liés au travail musculaire

Présenter le travail musculaire: travail aérobie, anaérobie et mixte (facteurs limitants)
Présenter les déchets produits lors de l'effort et leur mode d'élimination

Apprécier l'état corporel du cheval

Cette partie est étudiée en relation avec le module P1 (description de l'appareil locomoteur). Le travail musculaire est traité à différentes échelles de l'organe à la cellule.

2.2. Les indicateurs du contrôle de l'aptitude à l'effort

Apprécier l'intégrité de l'appareil locomoteur (tares, boiteries)
Citer et définir les indicateurs du contrôle de l'aptitude à l'effort: fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, lactatémie Présenter les différents tests du contrôle à l'effort couramment pratiqués

Les notions de VO2, VO4, FC2, FC4, V200 et récupération active peuvent faire l'objet d'une information, ces notions ne sont pas approfondies. L'étude de ces indicateurs est abordée à partir de situations concrètes (réalisation de contrôles courants) et de l'observation de tests à l'effort réalisés sur la piste ou sur tapis roulants. La réalisation des tests et la mise en application des résultats seront plutôt envisagées dans le cadre du baccalauréat pro-

Objectif 3 - Pratiquer l'équitation en préservant son intégrité physique

<i>3.1. Bases</i>	de l	l'équitation	dans un	espace clos	5
-------------------	------	--------------	---------	-------------	---

Préparation du cheval

Mise à cheval

Position à cheval / sur le sulky

Les fondamentaux, aisance et autonomie à cheval

Brider, seller, atteler un cheval Ajuster le matériel

Donner la jambe, tenir et ajuster les rênes

Se positionner dans la selle / sur le sulky

Être à cheval en confiance:

Avancer, s'équilibrer, tourner, maîtriser les différentes allures

Avoir une bonne assiette, une bonne main, une bonne tonicité

Faire preuve de liant aux différentes allures

Les séances d'équitation sont précédées d'un rappel des consignes de sécurité à mettre en œuvre tant pour les cavaliers que pour les chevaux. On veille à l'équipement du cavalier (botte, casque, habit...).

L'état des cuirs et des coutures, l'adéquation du matériel est vérifié.

On veille à ce que le cheval soit calme au montoir.

On veille à ce que le cavalier soit décontracté et bien placé dans la selle ou sur le sulky.

La mise en confiance du cavalier et l'indépendance des aides sont favorisées par le biais d'exercices de mise en selle ou de voltige. L'acquisition de ces compétences peut se faire par le biais d'exercices de mise en selle à l'obstacle (cavaletti) et sur le plat, ceci aussi bien individuellement qu'en groupe.

3.2. Pratique de l'équitation à l'extérieur		Aux cours de ces apprentissages, les formateurs veillent
		au strict respect des règles de sécurité et les justifient:
Sur le plat	Sortir un cheval à la promenade	équipements, respect des distances et des priorités.
	Calculer une réduction kilométrique et	Découverte des pistes de promenade et de travail.
	utiliser un chronomètre	I am de cas amonicas en incista con la confesion de la
	Effectuer un galop de chasse/une américaine	Lors de ces exercices on insiste sur la maîtrise de la
	Effectuer un canter/un travail en 1 minute 40 secondes	vitesse et de la position.
	Effectuer un gazon/un travail plus soutenu	Le travail sur les pistes est complété par des exercices sur cheval mécanique pour parfaire la position et apprendre
	Effectuer un gazon/un travan pius soutenu	à pousser dans le cas des galopeurs. Les divers exercices
		sont effectués individuellement et à plusieurs.
		sont effectues marviadement et a plusiedis.
À l'obstacle	Franchir un obstacle à l'allure demandée	La pratique à l'extérieur est précédée d'un apprentissa-
		ge en manège pour acquérir la maîtrise de la vitesse et
		de la position. Après l'acquisition d'une certaine aisan-
		ce à l'obstacle, les apprentissages se font sur des
		« haies » en extérieur. Les exercices sont réalisés indi-
Le départ		viduellement puis à plusieurs en modulant la vitesse.
Trot	Effectuer un départ aux élastiques et à la cellule	L'acquisition de ces compétences peut être précédée
	Effectuer un départ à l'auto-start	d'un rappel du code des courses et des règles de sécu-
	Savoir se placer, garder sa ligne	rité à prendre en compte.
Galop	Savoir sortir des boites	
	Savoir garder sa ligne	
	Effectuer un départ aux élastiques	
		I _

Objectif 4 - Participer au débourrage des jeunes chevaux

Le débourrage	Donner la définition du débourrage	Une définition est proposée. Elle précise les objectifs du débourrage et son contexte
Présentation des méthodes de débourrage	Décrire les méthodes de débourrage dans la spécialité Présenter les nouvelles méthodes de débourrage	La présentation des méthodes de débourrage est l'occasion d'aborder des notions de psychologie des équidés.

CONTENES	COM LILITED IN TEMPOLE	RECOMMINIONS LEFTGOSIQUES
Acquisition des techniques de bases	Manipuler un poulain Longer un cheval Prendre un cheval aux longues rênes Mettre en place et ajuster le matériel (selle, harnais, attelage)	Lors de l'acquisition de ces compétences la relation avec les notions abordées dans le module P1 sont mises en avant. Les techniques de bases sont acquises sur des chevaux routinés.
Assistance au débourrage en respectant les règles de sécurité	Participer à la manipulation et à l'éducation des poulains et des chevaux Vérifier les acquis du poulain	Lors de la participation au débourrage, l'élève raisonne la situation pour se positionner de telle façon qu'il favorise le travail du poulain tout en assurant sa propre sécurité. L'objectif est de savoir se mettre en selle et de tenir en selle sans intervention extérieure.
Participation à l'éducation du jeune cheval	Confirmer la technique du montoir Confirmer l'obéissance dans la réponse aux aides Confirmer les sorties à l'extérieur	L'ensemble de ces opérations doit se faire dans un endroit calme. L'encadrement veille à un strict respect des règles de sécurité.
Résultats du débourrage	Juger et rendre compte des résultats obtenus: confiance vis-à-vis de l'homme, comportement suivant les situations, attitude et locomotion En déduire les situations où l'animal peut être utilisé en toute sécurité	On apprécie le degré du débourrage réalisé et sa qualité.

Objectif 5 - Participer à l'organisation et à la réalisation d'un programme d'entraînement en appliquant les règles de sécurité

5.1. Composantes et finalité d'un processus d'entraînement

CONTENUS

Mettre en relation le choix d'un processus d'entraînement et les caractéristiques des chevaux

Décrire les différentes phases d'un processus d'entraînement: mise en condition (mise en souffle, mise en muscle) et récupération

Expliquer comment sont utilisés les moyens disponibles

Organiser le travail sur une journée, une semaine, un mois

Il s'agit de montrer que selon le type de cheval et le mode d'utilisation prévu (âge à l'arrivée, à l'entraînement) le processus d'entraînement est différent.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Lors de la description des différentes phases du processus d'entraînement; on montre quels éléments sont pris en compte pour raisonner le processus d'entraînement. Cette analyse est menée pour différents types d'épreuve. Faire le lien entre le calendrier des épreuves et les caractéristiques du cheval (race, poids, état de forme, état psychologique). En déduire les conséquences pour la préparation et l'entraînement du cheval.

5.2. Le pré-entraînement et l'entraînement

Contrôler l'état de forme afin d'adapter l'effort et le programme

Dresser à l'embarquement et au débarquement Dresser un cheval au départ

Présenter les techniques d'entraînement: le travail d'endurance, le travail de résistance Travailler un cheval en liberté sur le plat et à l'obstacle

Définir la notion de récupération

Présenter les différentes phases: récupération active, transition en vue d'un changement d'activité et période de repos ou de semi-activité

Faire une reconnaissance du parcours et apprécier l'état du terrain

Comprendre les instructions et les appliquer Réaliser une course

Commenter sa course

5.5. Inventaire des dangers et des risques en course et à l'entraînement liés au poste de travail pour en déduire les mesures de prévention dont les consignes de sécurité à respecter

Mettre en place les dispositifs de prévention Identifier et expliquer les risques liés au poste de travail

Appliquer les règles et les consignes de sécurité

Le terme de pré-entraînement est défini comme la mise ou la remise à l'entraînement.

Faire la relation avec l'objectif 2.

Les notions de travail par intervalles sont abordées à cette occasion.

La présentation des techniques d'entraînement est l'occasion d'informer le futur jockey ou driver sur les méthodes de travail à l'étranger.

Faire la relation avec l'objectif 2.

L'étude de cet objectif peut être complétée par la visite d'un hippodrome comprenant l'étude des différents parcours, l'appréciation de l'état des pistes et l'analyse des différentes tactiques de courses possibles.

Il s'agit d'analyser la course: conditions de course, performances du cheval, performances du jockey ou du driver et son résultat.

Explicitation et mise en œuvre des principes généraux de prévention (article L 230-2 du code du travail), lors de la situation d'entraînement ou de course :

- . éviter les risques
- . évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- . combattre les risques à la source
- . adapter le travail des différents intervenants (conception des postes de travail, choix des équipements, méthodes de travail)
- . tenir compte de l'état d'évolution des techniques et des matériels
- . remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins
- . planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail...
- . prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle . donner les instructions appropriées aux différents intervenants.

5.3. La récupération

5.4. La monte en course

5.9. Le certificat de formation de sauvetage secou-

risme en vigueur

L'attestation de formation aux premiers secours (AFPS)

ou un diplôme équivalent est obtenu en première année.

BEPA ACTIVITES HIPPIQUES		<u> </u>
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
5.6. Techniques professionnelles en toute sécurité	Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles Organiser son poste de travail pour travailler en sécurité, pour soi-même et par rapport à l'autre Travailler efficacement avec la moindre fatigue Connaître les risques au travail et pour sa santé liés à la consommation de substances psychoactives (alcool) Connaître les risques d'allergie liés à l'activité professionnelle	Mise en application de règles élémentaires de prévention des accidents corporels. Connaissance des équipements de sécurité. Le contrôle des EPI (équipements de protection individuelles) porte sur leur usure, leur renouvellement Les consignes doivent être communiquées par écrit et elles doivent être expliquées oralement. Interventions d'organismes compétents en matière de prévention, de sécurité et santé au travail.
5.7. Les règles d'engagement	Citer les différentes catégories de courses: course à réclamer, course de groupe, course à handicap Définir et citer les différentes conditions de courses Définir et décrire les qualifications Rechercher une information dans le BO, minitel, Internet Expliquer la démarche à réaliser pour engager et déclarer des chevaux Calculer le poids porté ou le recul en fonction des conditions de course	Cette partie est à étudier en relation avec le module S1.
5.8. Les documents d'écurie	Citer les différents documents d'enregis- trement Lire et interpréter et remplir les documents selon les réglementations en vigueur	Réalisation d'exercices pour chacune des opérations.

Réagir en cas d'accident

Objectif 6 - Présenter un équidé pour la vente ou une épreuve

6.1. Préparation du cheval	<i>6.1</i> .	Prépa	ration	du	cheval
----------------------------	--------------	-------	--------	----	--------

Toiletter le cheval

Le futur cavalier ou lad jockey, lad driver doit connaître et savoir utiliser les différents types de matériels.

6.2. Présentation du cheval

Présenter un cheval en liberté, en main, monté ou attelé On insiste à cette occasion sur l'importance de présenter un cheval éduqué.

6.3. Jugement d'un cheval lors de l'achat et présentation des règles générales de vente

Apprécier l'extérieur et les allures d'un cheval

Citer et décrire les vices rédhibitoires Présenter les différentes modalités de vente de chevaux (à réclamer, à l'amiable, aux enchères)

Expliquer la visite d'achat et les contrats de vente

On évoque aussi la présence possible de vices cachés.

CONTENUS

Objectif 7 - Se former aux techniques de l'équitation

Cet apprentissage complète la formation à l'équitation du jeune cavalier d'entraînement ou du lad jockey, lad driver. Le niveau souhaitable à atteindre est le niveau de capacité équestre professionnelle de niveau 1. Cet objectif est à adapter en fonction des ambitions de chaque élève ou apprenti. Il doit être présenter comme un moyen supplémentaire d'évolution professionnelle ou de reconversion.

Sur le plat	Travailler le cheval sur la main sur toutes les figures du manège	Le filet et la bride sont utilisés. Les notions d'impulsion, d'équilibre, de cadence, d'in-
	Effectuer les transitions et les variations d'allures Effectuer les déplacements latéraux (cheval droit ou cheval incurvé) Effectuer des lignes courbes au galop et au contre galop Régler et utiliser les enrênements courants	curvation, etc. sont présentées.
A l'obstacle	Pratiquer le travail sur les barres au sol et sur cavaletti Effectuer un enchaînement d'obstacles mobiles de 1 m maximum	On attache de l'importance au respect de la cadence, l'équilibre, l'impulsion, de la vitesse et du tracé.
A l'extérieur	Pratiquer une équitation d'extérieur avec divers obstacles: petits contrebas, petits contre-haut, fossés, etc.	Le calme et le train sur un parcours en terrain varié sont appréciés.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 26

MODULE P1 - BASES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES À LA CONDUITE D'ACTIVI-TÉS HIPPIQUES DANS LE SECTEUR DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

Disciplines	,	Horaire-élève total	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités pluridisciplinaires
Agroéquipement		49 h		45 h	4 h
Zootechnie - Hippologie		141 h	45 h	90 h	6 h
Agronomie					(3 h)
Education physique et sportive					(5 h)
Physique - Chimie					(2 h)
	TOTAL	190 h	45 h	135 h	10 h

Présentation du module

Le programme de ce module comprend des enseignements de zootechnie équine et d'agroéquipement. Il est conduit en liaison avec les modules S2 et S3 et le module professionnel P2. Il comprend deux objectifs:

L'objectif 1 vise à faire acquérir des connaissances générales sur l'anatomie, la physiologie et la conduite des soins, de l'alimentation, de la reproduction, de la sélection et de la pathologie.

L'objectif 2 concerne la maîtrise des techniques nécessaires à l'entretien des bâtiments et des installations.

Les situations professionnelles avec les équidés présentent des risques nécessitant d'avoir une approche raisonnée et maîtrisée, donc progressive. Cette progressivité est atteinte par la manipulation de l'animal d'abord dans des situations simples. Les manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et l'occasion de la pratique d'une éducation physique adaptée au métier (EPUP) réalisée en pluridisciplinarité avec l'enseignant de technique professionnelle. Cette pluridisciplinarité est mise en œuvre lors de situations pratiques variées.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Acquérir des connaissances sur le cheval et son environnement permettant de maîtriser les techniques nécessaires pour assurer l'élevage et le transport des équidés ainsi que la réalisation de l'entretien courant des bâtiments, des installations et du matériel.

Objectif 1 - Acquérir les savoirs et maîtriser les techniques nécessaires pour assurer, en sécurité et dans le respect du bien-être animal l'élevage et le transport des équidés

1.1. Les races équines

L'origine et la domestication du cheval Les différentes races de chevaux : classification, aptitudes, utilisation

1.2. Morphologie et caractéristiques extérieures du cheval, identification de l'équidé

Les régions corporelles, les robes et les marques

Les moyens d'identification Les documents d'accompagnement

1.3. Approche, manipulation et contention

Le comportement des équidés, sa prise en compte

Manipulations diverses

Donner une définition du terme de race Présenter la classification des races de chevaux en France, préciser leurs aptitudes et leur utilisation

Reconnaître et identifier les différentes régions corporelles du cheval Présenter la classification des robes Citer les différentes marques Citer les différents moyens d'identification Identifier un cheval, faire le lien avec le document d'accompagnement et les organismes qui permettent d'établir ce document

Repérer, analyser et expliquer le comportement des chevaux

Raisonner comment prendre en compte le comportement du cheval lors de sa manipulation et de sa contention Identifier les signes d'alerte du cheval Raisonner la pertinence de l'utilisation du matériel de contention

Mettre un licol, attacher, mettre un tord nez, marcher un cheval, mettre un cheval en liberté Il s'agit de faire une présentation générale des races rencontrées en France, de situer leurs effectifs et leur utilisation. Le travail en cours peut être complété par un travail documentaire.

L'acquisition de ces compétences est mise en œuvre par des apports théoriques complétés par des applications pratiques portant sur l'observation et la description de la morphologie et des caractéristiques extérieures des chevaux.

Les moyens d'identification sont illustrés et mis en pratique lors de séances de TP.

L'importance de l'identification des équidés dans le suivi des filiations est mise en évidence. La notion de traçabilité est abordée.

L'organisation de l'identification selon les races est présentée en relation avec le module S2. Le rôle des haras nationaux dans les procédures d'identification est précisé.

Cette partie de la formation est l'occasion d'aborder des notions d'éthologie équine.

Ces manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien-être animal. Ces séances visent à dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces règles sont ensuite appliquées tout au long de la formation.

CONTENUS

1.4. L'appareil locomoteur

Le squelette

Les muscles et les tendons Les ligaments et les articulations

Les aplombs

Le modèle et les allures (beautés et défectuosités) Le pied : anatomie, fonctionnement, pathologie

1.5. Soins courants aux équidés

Pansage

Soins courants avant et après le travail

douchage et séchage du cheval

Tonte Toilettage Soins aux pieds

Interventions de maréchalerie

Présenter les différentes composantes de l'appareil locomoteur et citer leur rôle respectif Établir la correspondance entre les différentes régions et leurs bases squelettiques et musculaires

Décrire la structure du muscle et des tendons Décrire les différents types de fibres et leur mode de contraction Décrire l'organisation de la cellule musculaire et son fonctionnement

Donner la définition des aplombs Juger les aplombs Expliquer le mécanisme du pas, du trot et du galop Citer et situer les principales tares

Apprécier le modèle et les allures Décrire l'anatomie et le fonctionnement du pied Repérer les principaux accidents extérieurs et internes du pied

Réaliser un pansage
Repérer et rendre compte des tares, blessures et autres anomalies
Réaliser le douchage, le lavage et le séchage d'un cheval
Réaliser la tonte, poser les couvertures
Réaliser le toilettage de la crinière et de la queue
Réaliser l'entretien du pied et rendre compte des anomalies et de l'état de la ferrure
Réaliser des interventions simples de maréchalerie

L'enseignement théorique est complété par l'observa-

tion de chevaux en situation.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Faire le rapport avec les différents accidents pouvant affecter ces parties.

À traiter en relation avec l'objectif 2 du module S2.

On attache de l'importance à l'étude et à l'appréciation des aplombs et des allures. On veille, en particulier, à apprécier l'intégrité et les modifications de la fonction locomotrice.

À propos des tares faire la relation entre leurs causes et leurs conséquences.

L'enseignement théorique est complété par l'observation de chevaux en situation.

L'ensemble de ces manipulations est abordé lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien-être animal. Ces séances visent à raisonner les situations de travail et de dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces règles et la démarche d'analyse des situations de travail sont ensuite appliquées tout au long de la formation. La connaissance des divers outils et matériels utilisés pour panser, doucher, laver, sécher est abordée à cette occasion. L'importance du temps consacré à l'apprentissage et aux développements théoriques de cette partie est fonc-

tion de la spécialité.

Pose de protections

Soins aux membres

1.6. Qualités d'une écurie et hygiène des locaux Qualités d'une bonne écurie Hygiène

Litière: renouvellement, désinfection, stockage et conservation

1.7. Alimentation

Principaux aliments

La ration, les besoins et les apports

Alimentation énergétique

Mettre des protections en fonction des différentes disciplines Effectuer les soins infirmiers courants

Citer les qualités d'une bonne écurie Mettre en œuvre les règles d'hygiène dans les bâtiments

Maintenir les litières en état de propreté Apprécier la qualité des produits utilisés comme litière

Citer, reconnaître et doser les principaux principes actifs utilisés pour la désinfection Réaliser la désinfection en toute sécurité à partir des consignes données

Reconnaître et classer les principaux aliments utilisés

Présenter leurs caractéristiques et leurs intérêts

Apprécier la qualité d'un fourrage en fonction du stade de croissance des végétaux, des conditions de récolte et de conservation Lire une étiquette d'aliment

Donner la définition d'une ration Expliquer la notion de besoin Citer les différents besoins selon les catégories de chevaux

Expliquer la notion d'apports recommandés Présenter le rôle de l'énergie Donner la définition de l'unité utilisée pour les besoins et les valeurs énergétiques (UFC) L'observation du pied et l'apprentissage des gestes simples de maréchalerie se font en collaboration avec un professionnel qualifié.

Observation et critique de bâtiments.

La lecture d'étiquettes est l'entrée privilégiée pour aborder la connaissance des produits désinfectants, leur mode d'action, leur toxicité, les précautions d'emploi et les calculs de dose, etc.

L'alimentation est abordée à partir de l'observation de rations et d'aliments.

Une fois identifiés, les aliments sont classés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs intérêts.

La présentation des constituants des aliments est à traiter en liaison avec le module S3. Les notions de glucides cytoplasmiques et pariétaux sont introduites de façon à pouvoir expliquer l'évolution de la composition des fourrages.

L'observation des rations distribuées à différentes catégories de chevaux permet d'aborder et de raisonner l'adaptation de l'alimentation au stade physiologique et aux besoins de l'animal.

Les différentes étapes de l'utilisation de l'énergie sont présentées mais leur connaissance n'est pas exigée. On se limite à expliquer que les besoins et les apports sont exprimés en énergie nette, c'est-à-dire en énergie réellement utilisée par la fonction physiologique concernée; on peut ainsi justifier l'UFC chez le cheval.

BEPA ACTIVITES HIPPIQUES		<u>P - 30</u>
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
Alimentation azotée	Présenter le rôle des matières azotées Donner la définition du système MADC	La notion d'acide aminé indispensables est abordée.
Alimentation minérale	Classer et préciser le rôle des principaux minéraux Donner quelques exemples de troubles liés à des déséquilibres minéraux	Expliquer les notions de macro éléments et de micro- éléments.
Alimentation vitaminique	Définir la notion de vitamines et leur classement Présenter le rôle physiologique des prin- cipales vitamines	Le lien entre l'évolution des quantités consommées et le type de rations, le travail et la saison sont mis en évidence.
Alimentation en eau	Présenter les modalités pratiques d'abreuvement et donner un ordre de grandeur de la consommation journalière	L'importance de la qualité de l'eau pour l'abreuvement est expliquée.
La conduite de l'alimentation		Lors de la présentation des régimes alimentaires, leurs coûts sont abordés.
Alimentation au box	Lire les tables d'apports recommandés Vérifier l'adéquation entre apports de la ration et besoins des chevaux Préparer et distribuer une ration, justifier les modalités de distribution Vérifier les quantités consommées et repé- rer tout comportement alimentaire anormal	L'adéquation entre apports et besoins est abordée à partir d'exemples de rations. La relation entre le volume et le poids des aliments distribués est vérifiée.
Utilisation des prairies	Observer et rendre compte de l'état de la prairie: - espèces favorables (graminées, légumineuses) - espèces indésirables ou indicatrices (ronces, chardon, renoncules, orties, semi-ligneux, refus) Proposer les interventions possibles pour assurer l'entretien de la prairie Établir un lien entre besoins des animaux et état	Cette partie de programme est traitée en pluridisciplina- rité (zootechnie, agronomie) à partir de l'observation de prairies.

de la prairie (chargement, durée de séjour).

Les maladies liées à l'alimentation	Citer les principaux troubles de l'appareil digestif Citer les signes généraux de coliques Citer les signes de fourbure Citer les aliments et plantes toxiques	La pathologie de l'appareil digestif est étudiée pour démontrer les risques liés aux erreurs de rationnement et de qualité des aliments. A ce titre les causes de coliques sont abordées de façon non exhaustive.
1.8. La reproduction : l'activité sexuelle de la jument La période d'activité sexuelle et le cycle sexuel	Présenter la période d'activité sexuelle de la jument et les moyens d'intervention sur la saisonnalité (photopériodisme)	Cette partie est à étudier en relation avec la physiologie de la reproduction traitée dans le module S2. Elle est abordée à partir de cas concrets.
Les chaleurs et leur détection	Repérer les comportements d'une jument en chaleurs et les relier au cycle ovarien Exposer les techniques d'induction et de détection des chaleurs	La présentation du cycle ovarien est à mettre en relation avec la régulation hormonale du cycle ovarien vue dans le module S2. On se limite à la présentation de ces tech- niques ainsi qu'à leurs avantages et leurs limites.
Les techniques de conduite de la reproduction: les techniques de mise en place de la semence monte en main, monte en liberté insémination artificielle	Exposer les différentes techniques de mise à la reproduction en présentant leurs avantages et limites	L'utilisation de supports audio visuel est privilégié pour ces approches. Se limiter à la présentation des principes de ces techniques ainsi que de leurs avantages et limites.
la transplantation embryonnaire	Définir cette technique, en présenter les avantages et limites	Faire le lien avec le module S2 qui traite de la fécondation et des hormones de la gestation. Les techniques couramment utilisées (souffleur, échographie) sont présentées, leurs intérêts respectifs précisés.
la gestation	Décrire les annexes fœtales et présenter leurs rôles Présenter les techniques de diagnostic de gestation Présenter les soins à apporter aux juments gestantes	L'étude de la gestation est l'occasion d'étudier les précautions à prendre sur le plan alimentaire et sanitaire durant cette période de la reproduction.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES		P – 32
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
le poulinage	Repérer les signes précurseurs Préparer la mise bas Participer aux interventions nécessaires à la mise bas et aux soins aux poulains	La mise bas est à traiter en lien avec le module S2. Les éléments à prendre en compte pour la préparation des locaux et des matériels nécessaires sont abordés. Les connaissances nécessaires pour participer aux soins élémentaires (délivrance de la jument, pansement ombilical, tétée du colostrum pour le poulain) sont traitées. Des pratiques concernant le poulinage sont mises en œuvre.
la jument suitée	Présenter les caractéristiques de la production laitière chez la jument	Faire le lien avec l'alimentation et le transfert d'immunité
le sevrage	Exposer les exigences alimentaires liées à l'allaitement Participer à la réalisation du sevrage	Le sevrage est traité à partir d'exemples concrets. Les différentes méthodes et leurs risques sont présentées.
Suivi et bilan de la reproduction	Présenter et utiliser les documents de suivi et de bilan de la reproduction	Mise en place de séances de pratiques encadrées portant sur la tenue des documents de suivi de la reproduction.
1.9. Génétique et sélection Hérédité des caractères qualitatifs Particularités	Présenter la particularité des caractères qualitatifs Définir les notions de caractère, de gènes, d'allèles, de génotype, de phénotype	Des exemples de caractères zootechniques sont utilisés pour introduire ces notions. Ex: couleur de robes simples

Mode d'expression et de transmission

Hérédité des caractères quantitatifs **Particularités**

Présenter le mode d'expression des gènes (dominance, récessivité) et la transmission des gènes d'une génération à la suivante

Présenter les particularités des caractères quantitatifs

Comparer les caractères qualitatifs et quantitatifs présenter les composantes de la performance La connaissance des lois de Mendel n'est pas exigée. On s'appuie sur des exemples de monohybridisme et de dihybridisme pour illustrer les modes de transmission.

Un tableau comparatif peut être élaboré par les élèves. Montrer à l'aide d'exemples que l'expression d'un caractère quantitatif se traduit par une performance dont la mesure exprime la valeur phénotypique de l'individu pour ce caractère.

Expliquer à l'aide d'exemples que la valeur phénotypique d'un individu est le résultat de l'action combinée d'un génotype plus ou moins influencé par le milieu (P=G+M) et que cet individu ne transmet à ses descendants que la moitié de ses chromosomes soit en moyenne la moitié de sa valeur génotypique. Présenter la notion d'héritabilité et ses Héritabilité La connaissance d'une formule d'héritabilité n'est pas variations en fonction des différents exigée. L'héritabilité doit être développée à partir d'illustrations (ex.: si un caractère est de 0,3 c'est que caractères Déduire les conséquences de l'héritabilité 30 % des écarts observés entre les performances des individus dans une population sont imputables à l'acsur la sélection tion des gènes et sont donc transmissibles). Présenter l'importance de l'héritabilité pour la sélection. Estimation de la valeur génétique d'un reproduc-Présenter les notions d'indices de perfor-Les performances s'évaluent par une valeur individuelle différente de l'indice génétique qui est l'estimation de la mances, d'indices génétiques et leur fiabiteur valeur génétique d'un reproducteur à un moment précis. lité (CD) A traiter à partir de documents. Appréciation et choix Choix des reproducteurs Apprécier un reproducteur à partir de divers Il s'agit de montrer aux élèves que la sélection des checritères observables ou mesurables: modèvaux comprend un certain nombre d'étapes: - collecte d'informations sur les performances (l'indivile, mental, indices... du et ses apparentés) - estimation de la valeur génétique (notion d'indices) - classement et choix des reproducteurs pour lesquels

on n'occulte pas les autres informations comme le

modèle et le mental.

CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES

Organismes de l'amélioration génétique

1.10. Santé

La santé, la maladie et ses modes d'expression

Importance des problèmes sanitaires, les dominantes pathologiques

Les acteurs de la maladie

les agents pathogènes

l'environnement, la chaîne de contamination, les interactions et facteurs de risques

Identifier les principaux organismes intervenant dans la sélection

Donner la définition des termes suivants: santé, maladie, forme aiguë, forme chronique, symptôme, diagnostic, syndrome, prophylaxie, facteurs toxiques, pathologie

Citer les problèmes sanitaires les plus fréquents chez les équins, expliquer leurs incidences au niveau d'une écurie Citer des exemples de maladies réputées contagieuses

Donner la définition d'un agent pathogène Présenter les différents types d'agents pathogènes préciser leur rôle dans le déclenchement de la maladie Présenter les modes de contaminations

Citer les périodes critiques au cours desquelles un cheval est plus sensible aux maladies

Expliquer que l'agent pathogène n'est pas la cause unique de la maladie, mais résulte souvent de l'interaction de cet agent avec les moyens de défense de l'organisme et les facteurs de l'environnement tels que l'alimentation, l'hygiène et le milieu ambiant RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Faire le lien avec le point 1.2 du P 1 pour montrer l'importance de la base de donnée du SIRE.

L'élève élabore des fiches sur les maladies les plus fréquentes. Cette démarche permet d'avoir une entrée concrète pour la définition des termes relatifs à la santé et pour expliquer l'importance des problèmes sanitaires et leur répercussion sur les charges de l'entreprise.

La notion de zoonose est définie (définition OMS). Les principales maladies transmissibles à l'homme seront présentées

Cette partie de programme est à aborder en relation étroite avec le professeur de biologie qui doit auparavant étudier dans le cadre du module S2 les caractéristiques des agents pathogènes, leur mode d'action ainsi que les moyens de défense de l'organisme.

Une classification simplifiée des maladies à partir de la cause principale est présentée: bactériennes, virales, parasitaires, nutritionnelles.

Les facteurs de risques sont abordés à partir d'exemples: faire avec les élèves des schémas montrant les interactions entre les différents facteurs...

Cette analyse de situations de travail met en évidence l'importance du rôle du soigneur. L'enseignement insiste sur les précautions sanitaires à prendre dans l'entretien et l'hygiène des écuries et au cours des différentes interventions réalisées sur les chevaux.

La gestion de la santé

l'action préventive

l'action curative

le dopage

1.11. Transport et convoyage dans le respect de la réglementation

Réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport:

notion juridique de l'animal comme être sensible protection des animaux contre les mauvais traitements

responsabilité du convoyeur

Expliquer le rôle des différentes interventions prévues dans le plan sanitaire d'écurie

Définir les notions de prophylaxie sanitaire et de prophylaxie médicale

Réaliser les différentes interventions prévues sur les locaux (nettoyage, désinfection)

Réaliser les diverses interventions prévues sur les animaux (mesures d'isolement, injections, traitements antiparasitaires)

Apprécier l'état de santé des équidés Repérer un équidé malade et mettre en œuvre les moyens d'investigation complémentaires (examen des muqueuses, prise de température, prélèvements) Réaliser les interventions prescrites en respectant la posologie Justifier les règles d'utilisation des médicaments

Présenter les dangers du dopage Justifier les moyens de lutte Connaître les règles de prévention en matière de contamination accidentelle de produits dopants

Citer les conditions à respecter pour réaliser le transport et le convoyage des chevaux en respectant la réglementation A partir d'un plan sanitaire d'écurie, différencier les actions relevant de la prophylaxie sanitaire de celles relevant de la prophylaxie médicale. Leurs rôles respectifs et leurs complémentarités sont expliqués. Des séances de TP sont organisées pour expliciter et raisonner les pratiques. Développer par exemple, lors d'une séance de TP, l'importance du nettoyage avant la désinfection.

Insister sur l'intérêt de l'observation du comportement des animaux, des symptômes généraux et de la conduite à tenir en cas d'urgence. La classification des différents produits de la pharmacie d'écurie et les règles d'utilisation des principaux médicaments sont abordées. Les risques de l'automédication sont mis en évidence.

Les interventions qui sont du ressort du vétérinaire sont différentiées de celles qui peuvent être réalisées par le soigneur. Les interventions les plus courantes dans une écurie sont mises en œuvre:

- prise de température, de fréquence cardiaque et de fréquence respiratoire,
- observation de l'état des muqueuses et des membres injections sous-cutanées et intramusculaires.

Cette partie est l'occasion d'évoquer la réglementation en vigueur et les sanctions pénales encourues pour des actions en matière de dopage.

Partir de la notion juridique de l'animal comme être sensible pour introduire la réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport.

Mettre en évidence les responsabilités du convoyeur et les risques encourus. La partie relative à la réglementation du transport des équidés peut donner lieu à une intervention d'un représentant de la DSV.

CONTENUS

Aptitude des animaux au voyage, densité de chargement

Organisation des voyages supérieurs à 8 heures

Réglementation spécifique à la santé animale:

documents d'identification certification sanitaire nettoyage et désinfection des véhicules

Préparation du voyage:

préparation du plan de marche aménagement du véhicule préparation du matériel et de l'alimentation

Préparation des chevaux au transport:

préparation des chevaux, pose des protections réalisation de l'embarquement

Surveillance pendant le transport:

incidences du transport sur le comportement, l'état de stress et la santé des chevaux interventions d'urgence

Débarquement:

débarquement des chevaux formalités de débarquement

Citer les documents sanitaires d'accompagnement

Citer les obligations à respecter en matière de nettoyage et de désinfection des véhicules

Établir un plan de marche

Vérifier que l'aménagement du véhicule garantit le bien-être des chevaux transportés Préparer le matériel et l'alimentation nécessaire aux chevaux durant le trajet

Préparer des chevaux à l'embarquement Réaliser en sécurité l'embarquement en tenant compte du comportement des chevaux

Observer et apprécier le comportement des chevaux en cours de transport Réaliser les interventions en cas d'urgence

Réaliser le débarquement des chevaux Vérifier l'absence de blessure Veiller aux conditions d'hébergement et de sécurité des chevaux à l'arrivée Accomplir les formalités liées au débarquement

Rendre compte des conditions de déroulement du transport

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Pour l'ensemble de cette séquence on peut prendre appui sur le référentiel de formation pour la qualification des personnels exerçant la fonction de convoyeur.

La préparation au transport donne lieu à des études de cas.

La préparation des chevaux à l'embarquement et au débarquement doit donner lieu à des séances de travaux pratiques.

Insister sur l'impact du comportement du convoyeur et des conditions de transport sur l'état de stress de l'animal.

Les formalités de débarquement donnent lieu à des études de cas.

Objectif 2 - Acquérir les savoirs et maîtriser les techniques nécessaires pour assurer l'entretien courant des bâtiments, des installations et du matériel

2.1. Utilisation du tracteur en condition sécurisée

Les différents organes du tracteur Les différentes fonctions des organes

La réglementation en vigueur concernant l'utilisation du tracteur et des autres automoteurs utilisables au sein de l'entreprise

La préparation du tracteur

Le poste de conduite du tracteur

L'adaptation et le réglage du poste de conduite en fonction du travail et de l'utilisateur

La manœuvre du tracteur en conditions sécurisées:
marche avant / marche arrière du tracteur seul
attelage d'outils
marche avant / marche arrière du tracteur avec outil

La gestion élémentaire d'un parc matériel

Situer et décrire succinctement les fonctions des différents organes du tracteur

Connaître la réglementation en vigueur relative aux tracteurs et matériels utilisés aussi bien sur la route que sur le lieu de travail

Lire et interpréter le livret d'entretien Réaliser les opérations de contrôle et d'entretien préalables à l'utilisation

Identifier les commandes et les indicateurs de conduite du tracteur Interpréter les informations données au tableau de bord

Adapter le poste de conduite à la morphologie de l'utilisateur et aux conditions de travail

En conditions sécurisées:

- manœuvrer le tracteur seul en marche avant et en marche arrière
- atteler des outils
- manœuvrer le tracteur avec les outils

Renseigner un carnet de bord Nettoyer et ranger le matériel Signaler un dysfonctionnement Le niveau d'exigence doit se situer au niveau de l'observation dirigée. L'étude détaillée du moteur à 4 temps, des organes de transmission et des organes annexes est à exclure.

On pourra s'attacher le concours de partenaires extérieurs à l'établissement.

On se limite à la maintenance de premier niveau.

La formation se fait d'abord à partir des documents techniques, puis sur le tracteur.

On s'attache avant tout à ce que l'élève procède avec méthode (respect des procédures et des étapes de conduite; respect des principes sécuritaires).

Les manœuvres du tracteur avec outil seront réalisées en condition sécurisée et limitées aux manœuvres suivantes: avec remorque, aux outils d'entretien des prairies et des aires de travail (ex. gyrobroyeur), les tracteurs sont obligatoirement équipés d'une transmission avec cadran.

CONTENUS

2.2. Assurer la maintenance des bâtiments, des installations et des matériels

Les équipements de sécurité individuels

La maintenance électrique de premier niveau

2.3. Assurer la maintenance du matériel et des bâtiments et effectuer des réparations simples Maçonnerie

Plomberie

Travaux d'entretien sur les bâtiments et les matériels

Repérer les risques associés à l'utilisation des différents matériels d'entretien et réagir en conséquence en s'équipant des protections individuelles appropriées

Identifier les différents composants d'une

installation électrique simple Participer à la réalisation d'un circuit électrique simple Intervenir sur les éléments d'une installation électrique simple afin de maintenir son fonctionnement en toute sécurité Identifier les risques électriques sur l'entreprise Identifier les systèmes de protection:

Doser et confectionner un mortier. Choisir et utiliser des préparations commerciales prêtes à l'emploi

fusibles, disjoncteurs

Intervenir sur les éléments des installations hydrauliques (distribution, évacuation) afin de maintenir leur bon fonctionnement

Utiliser rationnellement les outils usuels notamment l'outillage électro-portatif homologué

Réaliser la maintenance de premier niveau sur les matériels

Réparer, réaliser des travaux sur les bâtiments à l'exclusion de tous travaux en hauteur

Rendre compte des travaux effectués

On peut, pour traiter ce thème des risques et de la sécurité, s'attacher le concours de partenaires extérieurs à l'établissement.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Cette présentation doit impérativement faire référence aux normes et règles de sécurité en vigueur. Elle est à traiter en liaison avec les sciences physiques.

L'installation étudiée se limite à des circuits simples comme le va et vient et la commande par télérupteur.

Des situations maîtrisées, visant à faire fonctionner les systèmes de protection sont provoquées.

Cette partie est à traiter impérativement en liaison avec les sciences physiques.

On se limite à des situations de réparations simples et usuelles comme des modifications d'installations ou des scellements...

On se limite à des assemblages par collage ou raccords après présentation des matériaux les plus utilisés.

Les travaux pratiques visent à ce que l'élève effectue des assemblages et des petites réparations à partir de l'utilisation des matériels électro-portatifs que l'on trouve couramment dans les entreprises du secteur professionnel de la spécialité. Cet objectif ne doit pas déboucher sur la création d'installations nouvelles. Les activités retenues sont préférentiellement choisies dans le domaine de la menuiserie et de la serrurerie mais ne seront pas limitées exclusivement à celles-ci.

2.4. Assurer l'entretien et effectuer les petites réparations sur la selle et le harnachement

La selle et le harnachement

Les petites réparations sur la selle et le harnachement

Choisir les produits d'entretien adaptés au support Réaliser l'entretien

Rendre compte de l'état du matériel

Savoir effectuer une couture de dépannage pérenne

Savoir utiliser les outils spécifiques en toute sécurité (équipements de protection)

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 40

MODULE P2 - PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR

Disciplines	Horaire-élève total	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités pluridisciplinaires
Équitation	180 h		180 h	(14 h)
Zootechnie - Hippologie	115 h		105 h	10 h
Éducation socioculturelle	74 h		60 h	14 h
Sciences économiques et sociales				(10 h)
TOTAL	369 h		345 h	24 h

Présentation du module

Ce module professionnel permet au futur soigneur de connaître l'organisation de l'entreprise équestre, d'acquérir la maîtrise de l'ensemble des techniques nécessaires à l'exercice de la profession et d'atteindre si possible une capacité équestre professionnelle de niveau 2 lui donnant les compétences pour participer au dressage et au maintien en état de forme des chevaux. Cet enseignement professionnel de soigneur est complété par une formation aux techniques d'animation afin de répondre aux besoins du milieu professionnel. Les soigneurs peuvent de manières temporaires, occasionnelles ou saisonnières assister l'animateur qualifié en activités équestres, cette activité d'aide à l'animation se réalise sous la responsabilité du moniteur qualifié. Les situations professionnelles avec les équidés présentent des risques néces-

sitant d'avoir une approche raisonnée et maîtrisée, donc progressive. Cette progressivité est atteinte par la manipulation de l'animal d'abord dans des situations simples (objectif 1 du P1, objectifs 3, 4, 5 et 6 du P2) et enfin dans des situations plus complexes où la présence de pratiquants et de tiers est pris en compte (objectif 7). Des notions d'ergonomie sont abordées et pratiquées au même titre que le respect de la sécurité.

La spécialité « soigneur, aide-animateur » du BEPA « Activités hippiques » se décline en deux supports professionnels : établissements équestres ou tourisme équestre, le jeune est spécifiquement formé à l'un de ces deux supports. Une formation spécifique à chaque support est déclinée pour l'objectif 7. L'apprentissage des savoir-faire est acquis dans le centre équestre de l'établissement et conforté lors des séquences en milieu professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Conduire un processus de dressage, d'entraînement et de valorisation du cheval et participer à la préparation et à la réalisation d'une animation équestre ou d'une randonnée.

Objectif 1 - Présenter l'activité de l'entreprise et commenter son organisation

Cet objectif est à traiter en liaison avec le module S1 qui permet de présenter les objectifs de l'entreprise dans son environnement, dans cet objectif 10 h de pluridisciplinarité associant les enseignants en techniques professionnelles et en sciences économiques sont consacrées à des visites de deux entreprises de la spécialité qui servent de support au développement du module S1.

1.1. L'activité de l'entreprise et ses composantes

Infrastructures

Cavalerie

Matériel et équipement

Personnel

Fonctionnalité et adaptation par rapport à l'activité

1.2. L'organisation de l'activité

Répartition des activités au cours de l'année

Gestion de la cavalerie

utilisation de la cavalerie et travail des équidés

plan d'alimentation de la cavalerie

suivi sanitaire de la cavalerie

À l'aide de plans à l'échelle, présenter les caractéristiques des infrastructures et mettre en évidence leur fonctionnalité Présenter la cavalerie et mettre en évidence son adaptation par rapport à l'activité Présenter les personnels et l'organisation du travail

À l'aide de schémas et en relation avec les différents types de clientèle: Présenter et commenter la répartition des activités au cours de l'année Identifier les pointes de travail

Pour l'activité donnée:

Schématiser et commenter le mode d'utilisation de la cavalerie ou le plan de travail des chevaux

Présenter et commenter le plan d'alimentation des différentes catégories de chevaux Evaluer le coût de la ration journalière Schématiser le plan de prophylaxie et les soins courants apportés aux chevaux pour les maintenir en bonne santé Cette partie est à traiter sous forme d'études de cas en lien avec le module S1 qui a permis de définir les notions de facteurs de production et de les caractériser.

En liaison avec les infrastructures, les équipements et en différenciant travaux quotidiens et de saison, il s'agit d'entreprendre une réflexion sur l'organisation du travail, les compétences requises et les dispositions prises par le responsable pour faire face aux pointes de travail. Mettre en évidence la nécessité de la tenue de planning d'utilisation de la cavalerie.

A traiter en fonction du support de la spécialité: activités équestres et randonnées équestres.

A traiter en relation avec l'objectif 1.7 du P1, faire la relation entre les différentes rations distribuées, les caractéristiques des chevaux et leur niveau de travail. A traiter en relation avec l'objectif 1.10 du P1.

CONTENUS

1.3. Stratégie de développement de l'activité dans l'entreprise

Illustrer par quelques exemples la stratégie de l'entreprise pour développer son activité en fonction des attentes des différents publics A partir de quelques exemples, on étudie les actions entreprises pour identifier les publics potentiels, informer et renseigner, fidéliser.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Essayer d'en apprécier l'impact.

Objectif 2 - Présenter les bases physiologiques de l'effort sportif et les moyens de les contrôler chez le cheval athlète

2.1. Les besoins liés au travail musculaire

Présenter le travail musculaire: travail aérobie, anaérobie et mixte (facteurs limitants)

Présenter les déchets produits lors de l'effort et leur mode d'élimination

Cette partie est étudiée en relation avec le module P1 (description de l'appareil locomoteur). Le travail musculaire est traité à différentes échelles de l'organe à la cellule.

2.2. Les indicateurs du contrôle de l'aptitude à l'effort

Apprécier l'intégrité de l'appareil locomoteur (tares, boiteries) Citer et définir les indicateurs du contrôle de l'aptitude à l'effort: fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, lactatémie Présenter les différents tests du contrôle à l'effort couramment pratiqués

Apprécier l'état corporel du cheval

Les notions de VO2, VO4, FC2, FC4, V200 et récupération active peuvent faire l'objet d'une information, ces notions ne sont pas approfondies.

L'étude de ces indicateurs est abordée à partir de situations concrètes (réalisation de contrôles courants) et de l'observation de tests à l'effort réalisés sur la piste ou sur tapis roulants. La réalisation des tests et la mise en application des résultats seront plutôt envisagées dans le cadre du baccalauréat professionnel.

Objectif 3 - Pratiquer l'équitation en préservant son intégrité physique

3.1. Bases de l'équitation dans un espace clos

Brider, seller, atteler un cheval Ajuster le matériel Les séances d'équitation sont précédées d'un rappel des consignes de sécurité à mettre en œuvre tant pour les cavaliers que pour les chevaux. On veille à l'équipement du cavalier (botte, casque, habit...).

Préparation du cheval

Typester to materier

On vérifie l'état des cuirs et des coutures, l'adéquation du matériel

Mise à cheval

Donner la jambe, tenir et ajuster les rênes

On veille à ce que le cheval soit calme au montoir.

Attitude et fonctionnement à cheval	Se positionner dans la selle	On veille à ce que le cavalier soit décontracté et bien placé dans la selle.
Les fondamentaux, aisance et autonomie à cheval	Avancer, s'équilibrer, tourner, maitriser les trois allures Avoir une bonne assiette, une bonne main, une bonne tonicité Faire preuve de liant aux trois allures	Par le biais d'exercices de mise en selle ou de voltige, on favorise la mise en confiance du cavalier et l'indépendance des aides. L'acquisition de ces compétences peut se faire par le biais d'exercices de mise en selle à l'obstacle (cavaletti) et sur le plat ceci aussi bien individuellement qu'en groupe.
3.2. Pratique de l'équitation		Aux cours de ces apprentissages les formateurs veillent au strict respect des règles de sécurité et les justifient: équipements, respect des distances et des priorités.
Sur le plat	Travailler le cheval sur la main et sur les figures de manège aux trois allures Effectuer les transitions et les variations d'allures Effectuer les déplacements des hanches (cession à la jambe) Effectuer des lignes courbes au galop juste et à contre galop Régler et utiliser les enrênements courants	Le filet et la bride sont utilisés. On insiste sur les notions d'impulsion, d'équilibre, de cadence, d'incurvation, etc.
A l'extérieur	Pratiquer le travail sur les barres au sol et sur cavaletti Effectuer un enchaînement d'obstacles mobiles de 1 m maximum	On attache de l'importance au respect de la cadence, à l'équilibre, l'impulsion, la vitesse, le tracé, etc.
ATCACHOM	Pratiquer une équitation d'extérieur avec divers obstacles: contrebas, contre-haut, fossés, etc.	On apprécie le calme et le train sur un parcours en terrain varié.

CONTENUS

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

val (longe), et en respectant les règles de sécurité.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Objectif 4 - Réaliser le travail à pied et participer au débourrage

Objecti 4 - Realiser ie travan a pieu et participer au debourrage						
4.1. Le travail à pied		Tout le travail à pied est réalisé en insistant sur les règles de sécurité.				
Travail à la longe	Préparer le cheval en vue d'un travail en	L'acquisition des techniques de bases se fait sur des				
	longe avec ou sans enrênement	chevaux routinés à l'exercice demandé				
	Adapter le lieu de travail	On veille à l'ajustement et la mise en place des enrênements au moment opportun.				
	Transfer to not de travair	Le travail en longe s'effectue principalement sur le plat.				
	Réaliser un travail à la longe avec enrê-	On veille à la maîtrise du contrôle de l'impulsion, de				
	nement	l'incurvation, de l'équilibre et de la cadence.				
Travail aux longues rênes	Préparer le cheval en vue d'un travail aux longues rênes	On veille à la maîtrise du contrôle de l'impulsion, de l'incurvation, de l'équilibre et de la cadence.				
	Adapter le lieu de travail					
	Réaliser un travail aux longues rênes					
Travail en liberté	Préparer le cheval en vue d'un travail en	On veille à l'utilisation à bon escient des barres de				
	liberté	réglages.				
	Adapter le lieu Réaliser le travail en liberté					
4.2. Le débourrage	Realiser le travair en fiberte					
Présentation des méthodes de débourrage	Donner une définition du débourrage	Une définition est proposée, elle précise les objectifs du				
	Décrire les méthodes classiques de débourrage dans la spécialité et présenter	débourrage et son contexte.				
	les nouvelles méthodes de débourrage	Cette présentation est l'occasion de revenir sur les notions d'éthologie.				
Assistance au débourrage en respectant les règles de	Participer à la manipulation et à l'éduca-	On se limite dans les apprentissages à un rôle d'aide				
sécurité	tion des poulains et des chevaux	intervenant sous la responsabilité d'un responsable.				
	Mettre en œuvre les règles de sécurité adaptées	Il s'agit d'apprendre aux futurs soigneurs à se position-				
	Appliquer les consignes décidées par le	ner, sans gêner, pour favoriser l'impulsion du jeune che-				

responsable

Participation à l'éducation du jeune cheval Résultats du débourrage	Confirmer la technique du montoir Confirmer l'obéissance dans la réponse aux aides Confirmer les sorties à l'extérieur Décrire l'état de santé, la confiance dans l'homme, le comportement Rendre compte des progrès et problèmes rencontrés	L'ensemble de ces opérations doit se faire dans un endroit calme. L'encadrement veille à un strict respect des règles de sécurité. On apprécie le degré du débourrage réalisé et sa qualité.
Objectif 5 - Mettre en œuvre les techniques de	e maintien en condition ou de progress	sion de la cavalerie en fonction de son utilisation
5.1. Maintien en condition physique et morale des chevaux dressés	Apprécier la condition physique et morale du cheval ainsi que les signes de fatigue Repérer les signes de désobéissance	Il s'agit de discerner les causes de désobéissance: gaieté, douleur, mauvaise volonté
5.2. Maintien en état de dressage sur le plat, à l'obstacle et en extérieur	Adapter le travail à la soumission aux aides Adapter le travail à la locomotion, l'équi- libre, la qualité des allures	On veille lors des exercices au contrôle de l'état de forme.
5.3. Mettre en œuvre les techniques appropriées sus- ceptibles d'améliorer la condition physique et le niveau de travail du cheval	Mettre en œuvre, sous l'autorité du responsable, les techniques nécessaires à la progression du cheval	Le travail peut être effectué en vue de la participation à des manifestations équestres amateurs ou de la participation à des examens.
Objectif 6 - Présenter un équidé pour la vent	te ou aider à la présentation d'un équ	idé dans le cadre d'une manifestation équestre
6.1. Préparation du cheval	Toiletter le cheval	Le futur soigneur doit connaître et savoir utiliser les dif- férents types de matériels.
6.2. Présentation du cheval	Présenter un cheval en liberté, en main, dans les conditions spécifiques à l'activité	On insiste à cette occasion sur l'importance de présenter un cheval éduqué.
6.3. Jugement d'un cheval lors de l'achat et présentation des règles générales de vente	Apprécier l'extérieur et les allures d'un cheval Citer et décrire les vices rédhibitoires Présenter les différentes modalités de vente de	On évoque aussi la présence possible de vices cachés.

chevaux (à réclamer, à l'amiable, aux enchères) Expliquer la visite d'achat et les contrats de

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Objectif 7 - Accueillir un groupe et participer à l'animation des activités en assurant la sécurité des cavaliers

7.1. Mettre	en œuvre	les	conditions	matérielles
de l'accueil d	lu public d	ans u	ne démarch	e de qualité
Aménagemen	t, signaléti	que		

CONTENUS

Participer à l'aménagement des lieux d'accueil, faciliter l'accès du public y compris celui des handicapés

Mettre en place une signalétique: permanente et temporaire

Gérer un stock du petit matériel nécessaire aux animations

Cette partie du programme doit se traduire par des mises en situation et des jeux de rôles (activités pluridisciplinaires possibles en relation avec les modules G1, G4 et S1). La participation à des manifestations organisées dans ou à l'extérieur de l'établissement constitue aussi des situations de formation à privilégier.

Information

Utiliser les outils de bureautique (traitement de textes, tableur, PAO...) Consulter et renseigner un fichier (clientèle, fournisseur) La réalisation pratique de documents tels que plaquettes, affiches, signalétiques simples peut être l'occasion de s'initier à l'utilisation de logiciels de PAO.

Communication

Utiliser des techniques et des supports visuels de communication

On insiste sur l'importance de l'entretien et de l'aménagement du site (parcours balisé, stationnement, circulation) ainsi que sur le maintien en bon état des panneaux relatifs à la sécurité.

Connaissances des activités de l'entreprise

Connaître les prestations et les tarifs proposés par l'entreprise et les présenter aux clients

7.2. Accueillir et participer à l'animation d'une activité

Les partenaires habituels de l'entreprise Les publics accueillis Connaître le rôle, le champ de compétence de l'aide-animateur et le contexte reglementaire de l'encadrement des activités contre rémunération

Identifier les différents publics et leurs attentes

Identifier les caractéristiques sociologiques, psychologiques et culturelles d'un public donné (enfants, adultes, seniors...) Réalisation de séances de travaux pratiques à partir de fichiers clientèles.

Réalisation d'enquêtes sur les besoins et les degrés de satisfaction d'un public.

Dans le cadre de ses activités et suivant les différents types de public, l'aide animateur peut être confronté à des situations de conflits, des conduites à risques (drogues, alcool...) et des cas de maltraitance. La formation donne des éléments pour y faire face et insiste sur le rôle d'alerte qu'il peut jouer. Cependant il est rappelé que la gestion de ces situations n'est pas de son niveau.

Les techniques d'accueil et de présentation

Les techniques élémentaires d'animation

Accueillir les participants Se présenter face à un groupe

Assurer une visite guidée

Participer à l'organisation et à la réalisation d'une animation

Participer à l'animation d'une séance ludique dans le contexte de l'activité proposée

Inventaire des dangers et des risques liés au poste de travail pour en déduire les mesures de prévention dont les consignes de sécurité à respecter Mettre en place les dispositifs de prévention

Identifier et expliquer les risques liés au poste de travail

Appliquer les règles et les consignes de sécurité

L'apprentissage des techniques d'accueil et de présentation se fond :

- d'abord à partir d'études de cas et de jeux de rôle,
- puis par des mises en situation professionnelles réelles avec le concours de professionnels qualifiés.

Ces séances sont analysées, le futur aide-animateur doit expliciter ses pratiques.

L'apprentissage des techniques d'animation se fait:

- d'abord à partir d'études de cas et de jeux de rôle etc...
- puis par des mises en situation professionnelles réelles avec le concours de professionnels qualifiés.

Ces séances sont analysées, le futur aide-animateur doit expliciter ses pratiques.

Explicitation et mise en œuvre des principes généraux de prévention (article L230-2 du code du travail), lors de la situation d'animation:

- . éviter les risques
- . évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- . combattre les risques à la source
- . adapter le travail des différents intervenants (conception des postes de travail, choix des équipements, méthodes de travail)
- . tenir compte de l'état d'évolution des techniques et des matériels

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins

- . planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail...
- . prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
- donner les instructions appropriées aux différents intervenants.

P - 48

CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES

Techniques professionnelles en toute sécurité

Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles

Organiser son poste de travail pour travailler en sécurité, pour soi-même et par rapport à l'autre

Travailler efficacement avec la moindre fatigue Connaître les risques au travail et pour sa santé liés à la consommation de substances psychoactives (alcool...)

Connaître les risques d'allergie liés à l'activité professionnelle

Réagir en cas d'accident

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Mise en application de règles élémentaires de prévention des accidents corporels.

Connaissance des équipements de sécurité. Le contrôle des EPI (équipements de protection individuelles) porte sur leur usure, leur renouvellement...

Les consignes doivent être communiquées par écrit et elles doivent être expliquées oralement.

Interventions d'organismes compétents en matière de prévention, de sécurité et santé au travail.

L'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou un diplôme équivalent est obtenu en première année.

Le certificat de formation de sauvetage secourisme en vigueur

Objectif 7 bis - Accueillir un groupe et participer à la préparation et à l'accompagnement d'une randonnée équestre en assurant la sécurité des cavaliers

7bis.1. Accueillir un groupe et participer à l'animation de la randonnée

Les partenaires habituels de l'entreprise Les publics accueillis

Les techniques d'accueil et de présentation

Connaître le rôle, le champ de compétence de l'aide-animateur et le contexte reglementaire de l'encadrement des activités contre rémunération

Identifier les différents publics et leurs attentes

Identifier les caractéristiques sociologiques, psychologiques et culturelles d'un public donné (enfants, adultes, seniors...)

Accueillir les participants Se présenter face à un groupe Réalisation de séances de travaux pratiques à partir de fichiers clientèles et réalisation d'enquêtes sur les besoins et les degrés de satisfaction d'un public.

Dans le cadre de ses activités et suivant les différents types de public, l'aide-animateur peut être confronté à des situations de conflits, des conduites à risques (drogues, alcool...) et des cas de maltraitance. La formation donne des éléments pour y faire face et insiste sur le rôle d'alerte qu'il peut jouer. Cependant il est rappelé que la gestion de ces situations n'est pas de son niveau.

L'apprentissage des techniques d'accueil et de présentation se font d'abord à partir d'études de cas et de jeux de rôle etc. puis par des mises en situation professionnelles réelles avec le concours de professionnels qualifiés.

Ces séances sont analysées, le futur aide-animateur doit expliciter ses pratiques.

Les techniques élémentaires d'animation

7bis.2. Préparer une activité de randonnée équestre sur un itinéraire connu et reconnu

Les outils d'orientation Les différentes cartes utilisées en tourisme équestre Les échelles et les unités de mesure Les coordonnées d'un point

Les éléments du milieu naturel, architectural et humain du territoire

La réglementation spécifique à l'activité

7bis.3. Participer à la préparation et à l'accompagnement d'une randonnée en assurant la sécurité des cavaliers Préparation de la randonnée

Organisation du départ

Gestion de la randonnée proprement dite

Assurer une visite guidée Participer à l'organisation et à la réalisation d'une animation

Se situer sur une carte

Lire et interpréter les signes conventionnels et les symboles

Lire et interpréter les courbes de niveau Utiliser les différents moyens d'orientation Reconnaître une randonnée et participer à la rédaction d'une feuille de route

Observer un paysage et les éléments du patrimoine rural

Préparer des documents d'identification de la flore, de la faune, etc.

Connaître la réglementation

Participer à l'accueil du groupe

Vérifier le choix du matériel et des équipements

Participer à l'appréciation de la capacité équestre des pratiquants et aux choix des montures

Vérifier le harnachement et les équipements individuels

Participer au montoir

Participer à l'accompagnement de la randonnée: vérification de la bonne exécution des consignes de sécurité adaptation des allures, organisation des haltes, animation du groupe, présentation d'éléments du milieu, gestion des incidents Soigner les chevaux et ranger le matériel au retour L'apprentissage des techniques d'animation se fait d'abord à partir d'études de cas et de jeux de rôle, etc., puis par des mises en situation professionnelles réelles avec le concours de professionnels qualifiés.

Les situations d'animation de randonnée sont organisées en liaison avec l'objectif 7bis.3. Ces séances sont analysées, le futur aide-animateur doit expliciter ses pratiques.

Une relation didactique forte est assurée avec les modules G4, G5, G6. Une large place est réservée à la réalisation d'exercices pratiques d'orientation et à des études de cas.

Le cadre général est abordé dans le module S1.

L'enseignement de cet objectif est organisé à partir d'exercices pratiques et de mises en situation. Il constitue une application des savoirs et savoir-faire acquis antérieurement. Sa mise en œuvre, son analyse et l'explicitation des pratiques peuvent prendre la forme d'une activité pluridisciplinaire organisée par le centre équestre de l'établissement.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Inventaire des dangers et des risques liés au poste de travail pour en déduire les mesures de prévention dont les consignes de sécurité à respecter

CONTENUS

Mettre en place les dispositifs de prévention Identifier et expliquer les risques liés au poste de travail

Appliquer les règles et les consignes de sécurité

Explicitation et mise en œuvre des principes généraux de prévention (article L 230-2 du code du travail), lors de la situation d'animation:

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

- . éviter les risques
- . évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- . combattre les risques à la source
- . adapter le travail des différents intervenants (conception des postes de travail, choix des équipements, méthodes de travail)
- . tenir compte de l'état d'évolution des techniques et des matériels

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins

- . planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail...
- . prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
- donner les instructions appropriées aux différents intervenants.

Techniques professionnelles en toute sécurité

Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles

Organiser son poste de travail pour travailler en sécurité, pour soi-même et par rapport à l'autre

Travailler efficacement avec la moindre fatigue

Mise en application de règles élémentaires de prévention des accidents corporels.

Les consignes doivent être communiquées par écrit et elles doivent être expliquées oralement.

Interventions d'organismes compétents en matière de prévention, de sécurité et santé au travail.

Le certificat de formation de sauvetage secourisme en vigueur

Réagir en cas d'accident

L'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou un diplôme équivalent est obtenu en première année.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 52

MODULE P1 - BASES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES À LA CONDUITE D'ACTIVITÉS HIPPIQUES DANS LE SECTEUR DE LA MARÉCHALERIE

Disciplines		Horaire-élève	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités
		total			pluridisciplinaires
Zootechnie - Hippologie		160 h	90 h	60 h	10 h
Éducation physique et sportive					(10 h)
	TOTAL	160 h	90 h	60 h	10 h

Présentation du module

Le programme de ce module comprend des enseignements de zootechnie équine. Il est conduit en liaison avec les modules S2 et le module professionnel P2. Il comprend deux objectifs:

L'objectif 1 vise à faire acquérir des connaissances générales sur l'anatomie, la physiologie et la conduite des soins, de l'alimentation, de la reproduction, de la sélection et de la pathologie.

L'objectif 2 est centré sur la connaissance de l'appareil locomoteur et la pathologie du pied en relation avec les interventions de maréchalerie.

Les situations professionnelles avec les équidés, présentent des risques nécessitant d'avoir une approche raisonnée et maîtrisée, donc progressive. Cette progressivité est atteinte par la manipulation de l'animal d'abord dans des situations simples. Les manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et l'occasion de la pratique d'une éducation physique adaptée au métier (EPUP) réalisée en pluridisciplinarité avec l'enseignant de technique professionnelle. Cette pluridisciplinarité est mise en œuvre lors de situations pratiques variées.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Acquérir des connaissances sur le cheval et son environnement permettant de comprendre les techniques mises en œuvre dans la réalisation des opérations nécessaires à son élevage, son transport et aux interventions de maréchalerie.

Objectif 1 - Acquérir des connaissances sur le cheval et mettre en œuvre, en sécurité et dans le respect du bien-être animal, les techniques et les opérations nécessaires à son élevage et à son transport en respectant la réglementation

1.1. Les races équines

L'origine et la domestication du cheval Les différentes races de chevaux : classification, aptitudes, utilisation

1.2. Morphologie et caractéristiques extérieures du cheval, identification de l'équidé

Les régions corporelles, les robes et les marques

Les moyens d'identification Les documents d'accompagnement

1.3. Approche, manipulation et contention

Le comportement des équidés, sa prise en compte

Manipulations diverses

Donner une définition du terme de race Présenter la classification des races de chevaux en France, préciser leurs aptitudes et leur utilisation

Reconnaître et identifier les différentes régions corporelles du cheval Présenter la classification des robes Citer les différentes marques Citer les différents moyens d'identification

Identifier un cheval et faire le lien avec le document d'accompagnement

Repérer, analyser et expliquer le comportement des chevaux Raisonner comment prendre en compte le comportement du cheval lors de sa manipulation et de sa contention Identifier les signes d'alerte du cheval Raisonner la pertinence de l'utilisation du matériel de contention

Mettre un licol, attacher, mettre un tord nez, marcher un cheval, mettre un cheval en liberté Il s'agit de faire une présentation générale des races rencontrées en France, de situer leurs effectifs et leur utilisation. Le travail en cours peut être complété par un travail documentaire.

L'acquisition de ces compétences est mise en œuvre par des apports théoriques complétés par des applications pratiques portant sur l'observation et la description de la morphologie et des caractéristiques extérieures de chevaux.

Les moyens d'identification sont illustrés et mis en pratique lors de séances de TP.

L'importance de l'identification des équidés dans le suivi des filiations est mise en évidence. La notion de traçabilité est abordée.

L'organisation de l'identification selon les races est présentée en relation avec le module S2. Le rôle des haras nationaux dans les procédures d'identification est précisé.

Cette partie de la formation est l'occasion d'aborder des notions d'éthologie équine.

Ces manipulations sont abordées lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien-être animal. Ces séances visent à dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces règles sont ensuite appliquées tout au long de la formation.

COMPÉTENCES ATTENDUES

1.4. Soins courants aux équidés

Pansage

Soins courants avant et après le travail

CONTENUS

Douchage et séchage du cheval

Tonte

Toilettage

Pose de protections

Soins aux membres

1.5. Alimentation

Principaux aliments

La ration, les besoins et les apports

Les conditions d'une bonne alimentation alimentation énergétique alimentation azotée alimentation minérale alimentation vitaminique alimentation en eau Réaliser un pansage

Repérer et rendre compte des tares, blessures et autres anomalies

Réaliser le douchage, le lavage et le séchage d'un cheval

Réaliser la tonte, poser les couvertures Réaliser le toilettage de la crinière et de la queue

Mettre des protections en fonction des différentes disciplines

Effectuer les soins infirmiers courants

Reconnaître et classer les principaux aliments utilisés

Présenter leurs caractéristiques et leurs intérêts

Apprécier la qualité d'un fourrage Lire une étiquette d'aliment

Donner la définition d'une ration Expliquer la notion de besoin Citer les différents types de besoins selon les catégories de chevaux Expliquer la notion d'apports recommandés

Présenter les conditions d'une bonne alimentation en précisant le rôle de l'énergie, des matières azotées, des matières minérales, des vitamines et de l'eau L'ensemble de ces manipulations est abordé lors des premières séances de TP sous l'angle de la sécurité et du bien être animal. Ces séances visent à raisonner les situations de travail et de dégager des règles de sécurité et de prévention tant pour l'homme que pour le cheval. Ces

règles et la démarche d'analyse des situations de travail

sont ensuite appliquées tout au long de la formation.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

La connaissance des divers outils et matériels utilisés pour panser, doucher, laver, sécher est abordée à cette occasion. L'importance du temps consacré à l'apprentissage et aux développements théoriques de cette partie est moindre pour la spécialité maréchalerie.

L'alimentation est abordée à partir de l'observation de rations et d'aliments.

Une fois identifiés, les aliments sont classés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs intérêts.

La présentation des constituants des aliments est à traiter en liaison avec le module \$3.

L'observation des rations distribuées à différentes catégories de chevaux permet d'aborder et de raisonner l'adaptation de l'alimentation au stade physiologique et aux besoins de l'animal.

Cette étude se limite à une présentation générale des notions d'énergie, de matières azotées, de matières minérales, de vitamines en insistant plus particulièrement sur le rôle alimentaire de ces apports. L'importance de la qualité de l'eau pour l'abreuvement est expliquée. La conduite de l'alimentation

Alimentation au box

Utilisation des prairies

1.6. La reproduction

L'activité sexuelle de la jument La période d'activité sexuelle et le cycle sexuel Les chaleurs et leur détection

Le cycle de reproduction et production

Lire les tables d'apports recommandés Vérifier l'adéquation entre apports de la ration et besoins des chevaux

Préparer et distribuer une ration, justifier les modalités de distribution

Vérifier les quantités consommées et repérer tout comportement alimentaire anormal Observer et rendre compte de l'état de la prairie:

- espèces favorables (graminées, légumineuses...)
- espèces indésirables ou indicatrices (ronces, chardon, renoncules, orties, semi-ligneux, refus...)

Établir un lien entre besoins des animaux et état de la prairie (chargement, durée de séjour)

Présenter la période d'activité sexuelle de la jument et les moyens d'intervention sur la saisonnalité (photopériodisme)

Repérer les comportements d'une jument en chaleurs et les relier au cycle ovarien Exposer les techniques d'induction et de détection des chaleurs

Commenter le cycle de reproduction-production d'une jument

Lors de la présentation des régimes alimentaires, leurs coûts sont abordés.

L'adéquation entre apports et besoins est abordée à partir d'exemples de rations. La relation entre le volume et le poids des aliments distribués est vérifiée.

Cette partie de programme est traitée à partir de l'observation de prairies.

Cette partie est à étudier en relation avec la physiologie de la reproduction traitée dans le module S2.

Elle est abordée à partir de cas concrets.

La présentation du cycle ovarien est à mettre en relation avec la régulation hormonale du cycle ovarien vue dans le module S2.

Cette étude peut se traduire par la réalisation d'un schéma présentant les différentes étapes d'un cycle de reproduction d'une jument de la saillie au sevrage du poulain. Les différentes phases : saillie ou IA, gestation, poulinage, allaitement et sevrage du poulain font l'objet d'une présentation générale. Cette présentation peut s'appuyer sur des moyens audiovisuels.

COMPÉTENCES ATTENDUES

CONTENUS

1.7. Génétique et sélection: hérédité des caractères qualitatifs

Particularités

Mode d'expression et de transmission

Hérédité des caractères quantitatifs

Particularités

Héritabilité

Conséquences sur l'estimation de la valeur génétique d'un reproducteur

Présenter la particularité des caractères qualitatifs

Définir les notions de caractère, de gènes, d'allèles, de génotype, de phénotype Présenter le mode d'expression des gènes (dominance, récessivité) et la transmission des gènes d'une génération à la suivante

Présenter les particularités des caractères quantitatifs

Comparer les caractères qualitatifs et quantitatifs

Présenter les composantes de la performance

Présenter la notion d'héritabilité et ses variations en fonction des différents caractères

Déduire les conséquences de l'héritabilité sur la sélection

Présenter les notions d'indices de performances, d'indices génétiques et leur fiabilité (CD)

Des exemples de caractères zootechniques sont utilisés pour introduire ces notions.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Ex: couleur de robes simples

La connaissance des lois de Mendel n'est pas exigée. On s'appuie sur des exemples de monohybridisme et de dihybridisme pour illustrer les modes de transmission.

Un tableau comparatif peut être élaboré par les élèves. Montrer à l'aide d'exemples que l'expression d'un caractère quantitatif se traduit par une performance dont la mesure exprime la valeur phénotypique de l'individu pour ce caractère.

Expliquer à l'aide d'exemples que la valeur phénotypique d'un individu est le résultat de l'action combinée d'un génotype plus ou moins influencé par le milieu (P=G+M) et que cet individu ne transmet à ses descendants que la moitié de ses chromosomes, soit en moyenne la moitié de sa valeur génotypique.

La connaissance d'une formule d'héritabilité n'est pas exigée. L'héritabilité doit être développée à partir d'illustrations (ex: si un caractère est de 0,3 c'est que 30% des écarts observés entre les performances des individus dans une population sont imputables à l'action des gènes et sont donc transmissibles).

Présenter l'importance de l'héritabilité pour la sélection.

Les performances s'évaluent par une valeur individuelle différente de l'indice génétique qui est l'estimation de la valeur génétique d'un reproducteur à un moment précis.

Choix des reproducteurs

Apprécier un reproducteur à partir de divers critères observables ou mesurables: modèle, mental, indices...

Identifier les principaux organismes inter-

Donner la définition des termes suivant:

venant dans la sélection

Il s'agit de montrer aux élèves que la sélection des chevaux comprend un certain nombre d'étapes:

- collecte d'informations sur les performances (l'individu et ses apparentés)
- estimation de la valeur génétique (notion d'indices)
- classement et choix des reproducteurs et que cette sélection n'occulte pas les autres informations comme le modèle et le mental.

Faire le lien avec le point 1.2 pour montrer l'importance de la base de donnée du SIRE.

L'élève élabore des fiches sur les maladies les plus fré-

quentes. Cette démarche permet d'avoir une entrée

Organismes de l'amélioration génétique

1.8. Santé

La santé, la maladie et ses modes d'expression

santé, maladie, forme aiguë, forme chronique, symptôme, diagnostic, syndrome, prophylaxie, facteurs toxiques, pathologie

concrète pour la définition des termes relatifs à la santé et pour expliquer l'importance des problèmes sanitaires et leur répercussion sur les charges de l'entreprise.

La notion de zoonose est définie (définition OMS).

Les principales maladies transmissibles à l'homme

seront présentées.

Importance des problèmes sanitaires, les dominantes pathologiques

Citer les problèmes sanitaires les plus fréquents chez les équins, expliquer leurs incidences au niveau d'une écurie Citer des exemples de maladies réputées contagieuses

Les acteurs de la maladie

Les agents pathogènes

Donner la définition d'un agent pathogène Présenter les différents types d'agents pathogènes, préciser leur rôle dans le déclenchement de la maladie, présenter les modes de contaminations

Citer les différents moyens de défense de l'organisme, expliquer leurs effets

Citer les périodes critiques au cours desquelles un cheval est plus sensible aux maladies Cette partie de programme est à aborder en relation étroite avec le professeur de biologie qui doit auparavant étudier dans le cadre du module S2 les caractéristiques des agents pathogènes, leur mode d'action ainsi que les moyens de défense de l'organisme.

Une classification simplifiée des maladies à partir de la cause principale est présentée, maladies: bactériennes, virales, parasitaires, nutritionnelles.

Les facteurs de risques sont abordés à partir d'exemples: faire avec les élèves des schémas montrant les interactions entre les différents facteurs...

L'environnement, la chaîne de contamination, les interactions et les facteurs de risques

CONTENUS COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

La gestion de la santé Les soins d'hygiène

L'action préventive

L'action curative

1.9. Transport et convoyage dans le respect de la réglementation

Réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport

Notion juridique de l'animal comme être sensible Protection des animaux contre les mauvais traitements, responsabilité du convoyeur À partir d'exemples, expliquer que l'agent pathogène, n'est la cause unique de la maladie, mais qu'elle résulte souvent de l'interaction entre cet agent, les moyens de défense de l'organisme et les facteurs de l'environnement tels que l'alimentation, l'hygiène et le milieu ambiant

Réaliser les soins réguliers d'hygiène

Définir les notions de prophylaxie sanitaire et de prophylaxie médicale Réaliser différentes interventions sur les chevaux (injections, traitements antiparasitaires)

Apprécier l'état de santé des équidés Repérer un équidé malade et mettre en œuvre les moyens d'investigation complémentaires (examen des muqueuses, prise de température, prélèvements) Réaliser les interventions prescrites en respectant la posologie Justifier les règles d'utilisation des médicaments

Citer les conditions à respecter pour réaliser le transport et le convoyage des chevaux en respectant la réglementation En déduire l'importance de l'entretien et de l'hygiène des écuries et de l'environnement de travail pour que les différentes interventions réalisées sur les chevaux le soient sans risques sanitaires pour l'animal et le maréchal-ferrant.

La classification des différents produits de la pharmacie d'écurie et les règles d'utilisation des principaux produits sont abordées. Les risques de l'automédication sont mis en évidence.

Des séances de travaux pratiques sont organisées en relation avec ces activités.

Les interventions qui sont du ressort du vétérinaire sont différentiées de celles qui peuvent être réalisées par le maréchal-ferrant, le soigneur ou l'éleveur.

Les interventions les plus courantes dans une écurie sont mises en œuvre: prise de température, de fréquence cardiaque et de fréquence respiratoire; observation de l'état des muqueuses et des membres; injections sous-cutanées et intramusculaires.

Partir de la notion juridique de l'animal comme être sensible pour introduire la réglementation relative à la protection des animaux en cours de transport.

Mettre en évidence les responsabilités du convoyeur et les risques encourus. La partie relative à la réglementation du transport des équidés peut donner lieu à une intervention d'un représentant de la DSV.

Aptitude des animaux au voyage, densité de chargement Organisation des voyages supérieurs à 8 h

Réglementation spécifique à la santé animale: documents d'identification certification sanitaire nettoyage et désinfection des véhicules

Préparation du voyage:

préparation du plan de marche
ménagement du véhicule
préparation du matériel et de l'alimentation

Préparation des chevaux au transport: préparation des chevaux, pose des protections réalisation de l'embarquement

Surveillance pendant le transport : incidences du transport sur le comportement, l'état de stress et la santé des chevaux interventions d'urgence

Débarquement : débarquement des chevaux formalités de débarquement Citer les documents sanitaires d'accompagnement

Citer les obligations à respecter en matière de nettoyage et de désinfection des véhicules

Établir un plan de marche Vérifier que l'aménagement du véhicule garantit le bien-être des chevaux transportés Préparer le matériel et l'alimentation nécessaire aux chevaux durant le trajet

Préparer des chevaux à l'embarquement Réaliser en sécurité l'embarquement en tenant compte du comportement des chevaux

Observer et apprécier le comportement des chevaux en cours de transport Réaliser les interventions en cas d'urgence

Réaliser le débarquement des chevaux Vérifier l'absence de blessure Veiller aux conditions d'hébergement et de sécurité des chevaux à l'arrivée Accomplir les formalités liées au débarquement

Rendre compte des conditions de déroulement du transport

Pour l'ensemble de cette séquence on peut prendre appui sur le référentiel de formation pour la qualification des personnels exerçant la fonction de convoyeur.

La préparation au transport donne lieu à des études de cas.

La préparation des chevaux à l'embarquement, l'embarquement et le débarquement doivent donner lieu à des séances de travaux pratiques.

Insister sur l'impact du comportement du convoyeur et des conditions de transport sur l'état de stress de l'animal.

Les formalités de débarquement donnent lieu à des études de cas.

COMPÉTENCES ATTENDUES

CONTENUS RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Objectif 2 - Décrire l'appareil locomoteur et présenter les caractéristiques du pied et sa pathologie en relation avec les différentes interventions du maréchal-ferrant

2.1. L'appareil locomoteur	<i>2.1.</i>	L'ap	pareil	locomoteur
----------------------------	-------------	------	--------	------------

Le squelette

Les aplombs

Les tares et les vices rédhibitoires

Le modèle et les allures (beautés et défectuosité)

2.2. Le pied

Anatomie

Fonctionnement

Pathologies de la boite cornée aplombs défectueux du pied défauts de structure et accidents pathologie d'origine biomécanique pathologie d'origine infectieuse pathologie d'origine métabolique

Présenter les différentes composantes de l'appareil locomoteur et citer leur rôle respectif

Établir la correspondance entre les différentes régions et leurs bases squelettiques et musculaires

Donner la définition des aplombs Juger les aplombs

Citer les principales tares et vices rédhibitoires

Expliquer le mécanisme du pas, du trot, du galop

Apprécier le modèle et les allures

Décrire l'anatomie du pied et préciser le rôle des différentes parties Décrire la croissance de la boite cornée Montrer les corrélations possibles entre croissance de la boite cornée et aplombs

Présenter les pathologies de la boite cornée

L'enseignement théorique est complété par l'observation de chevaux en situation.

On attache de l'importance à l'étude et à l'appréciation des aplombs et des allures. On veille, en particulier, à apprécier l'intégrité et les modifications de la fonction locomotrice en relation avec la ferrure.

L'étude de l'anatomie du pied et de son fonctionnement en liaison avec celle des aplombs et des allures présente un intérêt fondamental pour le futur maréchal-ferrant. Elle lui permet d'acquérir les connaissances de biomécanique indispensables au choix et à la réalisation d'une ferrure adaptée à chaque cheval.

Pour chaque pathologie il s'agit de donner la définition, les causes, les symptômes et les soins à apporter. Cette étude doit permettre de reconnaître les différentes affections et de bien discerner, conformément aux dispositions du code rural, celles qui relèvent de la compétence du maréchal-ferrant de celles qui relèvent du vétérinaire.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES P – 62

MODULE P2 - PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU MARÉCHAL-FERRANT

Disciplines	Horaire-élève	Dont cours	Dont TP/TD	Dont activités
	total			pluridisciplinaires
Maréchalerie	384 h		375 h	9 h
Économie d'entreprise	15 h	15 h		(9 h)
TOTAL	399 h	15 h	375 h	9 h

Présentation du module

L'enseignement du module P2 doit se traduire par l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques qui associent:

- un savoir-faire dans le domaine du forgeage et du ferrage,
- un savoir-faire dans le domaine paramédical qui relève d'un champ de compétences défini par la profession,
- des savoirs et des aptitudes pour un travail efficace et en sécurité,
- des savoirs pour une gestion rationnelle d'une entreprise de maréchalerie.

Le module P2 est conduit en liaison avec le module S1 pour ce qui concerne les aspects généraux de la gestion de l'entreprise, 9 h de pluridisciplinarité associant les enseignants en techniques professionnelles et en sciences économiques sont consacrées à des visites de deux entreprises de la spécialité support au développement du module S1. Le module P2 est également

conduit en liaison avec et les modules P1 et S2 pour ce qui a trait aux connaissances de biologie et d'hippologie nécessaires à la pratique du métier. Ce module, essentiellement centré sur les techniques de forgeage et du ferrage, doit être organisé de manière concrète. L'élève ou l'apprenti doit être mis le plutôt possible en présence d'une forge et de chevaux à ferrer.

Les démonstrations sont réduites au minimum et toujours suivies d'une mise en application par l'élève ou l'apprenti. L'application au vivant est privilégiée par rapport au travail sur des éléments morts ou des maquettes.

Dans le cas de la formation par la voie initiale, la formation pratique est complétée par:

- 6 semaines de stage organisé par l'établissement et encadré par les enseignants techniques, ce qui représente un potentiel de 210 h de formation pratique supplémentaire
- 6 semaines de stage chez un maître de stage professionnel.

OBJECTIF GÉNÉRAL - Maîtriser les techniques élémentaires de maréchalerie en respectant les règles de sécurité pour le maréchal et le bien-être du cheval.

Objectif 1 - Maîtriser les techniques de la forge en respectant les règles de sécurité

11	I_{α}	forge
1.1.	Lu.	jurge

Présentation de la forge et de ses accessoires

Utilisation de la forge en toute sécurité

1.2. Les matériaux

Caractéristiques des matériaux utilisés

Traitement des matériaux utilisés

1.3. Les différents types de fers

Les fers ordinaires

Les fers spéciaux

Les fers thérapeutiques

Reconnaître et utiliser les outils de la forge et les utiliser en toute sécurité Commenter l'aménagement d'une forge fixe et celui d'un véhicule atelier

Conduire un feu de forge en toute sécurité Utiliser un four à gaz

Analyser les postures de travail Utiliser les moyens de protection

Présenter les propriétés des matériaux utilisés en maréchalerie; avantages et inconvénients de chacun d'eux

Présenter les différents traitements des matériaux et leur intérêt Réaliser les différents traitements des matériaux

Décrire un fer ordinaire

Présenter les avantages et les inconvénients des fers forgés et des fers industriels Identifier les différents types de fers spéciaux et préciser leur emploi Identifier les différents fers thérapeutiques et comprendre leur rôle en fonction de la morphologie du membre et du pied Il s'agit de faire une présentation générale de l'ensemble des différents outils rencontrés dans une forge, l'intérêt de chaque outil est développé. Cette présentation est réalisée en situation de travaux pratiques.

Cette présentation est aussi l'occasion d'apprendre aux élèves ou aux apprentis à raisonner le choix du matériel et les équipements en fonction de l'usage prévu.

L'acquisition de cette maîtrise doit être faite en situation de travail, les pratiques sont explicitées.

L'apprentissage des gestes fondamentaux vise l'excellence gestuelle. Cet apprentissage est indissociable de celui de l'ergonomie et de la sécurité au travail: choix des postures, port des moyens de protection...

Ces connaissances technologiques permettent au futur maréchal de raisonner le choix des matériaux en fonction de l'usage prévu.

L'étude des différents traitements est faite à partir de travaux pratiques portant sur la réalisation d'outillages simples et le travail de l'acier ex : chauffe, trempe, etc.

Cette partie est centrée sur l'acquisition de savoir-faire spécifiques à la fabrication des fers. Les différents fers que l'élève ou l'apprenti doit obligatoirement apprendre à fabriquer correspondent aux types de fer évalués dans l'épreuve de pratique professionnelle explicitée. Compte tenu du temps de formation, seule la maîtrise de la fabrication de fers ordinaires antérieurs et postérieurs de pointures données doit être atteinte.

ces et l'emploi du cheval

,	
COMPETENCES	ATTEMBLIES
COMPETENCES	ALICNDUCS

1.4. La fabrication de fers ordinaires selon les servi-

Les étapes de la fabrication d'un fer ordinaire

CONTENUS

Pose des éléments complémentaires

Les fers spéciaux

1.5. Les techniques de soudures

Les différents types de soudure

Les étapes de la soudure

Réaliser les différentes étapes de la fabrication d'un fer ordinaire:

- prise de mesure du pied
- débit d'un lopin de fer
- forgeage et rainurage
- étampage
- tirage du ou des pinçons
- ajustage
- finition

Poser les éléments complémentaires sur les fers ordinaires: crampons, cônes, plaques, talonnettes

S'initier à la fabrication de fers orthopédiques et thérapeutiques

Présenter les différents types de soudures et leur intérêt respectif

Présenter le matériel, les principes de réglage et les normes

Réaliser une soudure à la forge et une soudure à l'arc en respectant les règles de sécurité La connaissance des fers est accompagnée de la réalisation de dessins avec positionnement des étampures etc.

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

La séquence consacrée à la fabrication des fers est réalisée en plusieurs étapes faisant chacune l'objet d'applications pratiques.

L'accent est également mis sur la maîtrise de diverses interventions spécifiques: perçage, mortaisage, meulage, etc.

Cette initiation est plus ou moins poussée selon les cas.

Cette présentation est faite en relation avec le programme de physique correspondant étudié dans le module S3.

Dans la réalisation de la soudure à la forge on se limite à des réalisations simples, ex: fer à planche.

Lors des travaux pratiques consacrés à la soudure, l'accent est mis sur les conditions de sécurité. Il s'agit également d'insister sur l'importance de la conformité des installations électriques, le réglage de l'intensité et le choix des électrodes...

Objectif 2 - Maîtriser les techniques du ferrage et les autres interventions du maréchal-ferrant en respectant les règles de sécurité et le bien-être du cheval

2.1. Les outils du ferrage

Les différents outils

Le clou à ferrer

2.2. Les techniques de ferrage

Nécessité de la ferrure

Choix de la ferrure

Réalisations d'un ferrage courant Les types de ferrage: ferrage à la Française

ferrage à l'Anglaise

Les étapes du ferrage

Identifier les outils de ferrage et expliquer le rôle et les conditions d'utilisation Décrire le clou de ferrage Présenter les différents types de clou

Juger de la nécessité de la ferrure ou de son renouvellement, apprécier son état et les aplombs du cheval

Choisir la ferrure selon l'utilisation, les services et l'emploi du cheval

Présenter la technique de ferrage à la Française

Présenter la technique de ferrage à l'Anglaise

Présenter les étapes du ferrage à chaud, à froid

Réaliser les différentes phases du ferrage à chaud, à froid

- Déferrer
- Parer
- Donner tournure et ajusture
- Faire porter
- Brocher
- River ou riveter
- Réaliser les finitions

Il s'agit de donner une vue d'ensemble sur les différents outils rencontrés dans l'exercice du métier.

Les connaissances acquises dans l'objectif 2 du module P1 permettent d'apprécier l'intégrité et les modifications de la fonction locomotrice, les particularités des aplombs. De ces observations sont raisonnées le choix des ferrures selon l'utilisation du cheval. Ce choix de la ferrure est à traiter en relation avec l'objectif 1 du module P 2. Lors de l'examen du pied on peut montrer l'utilisation du compas d'angularité, en particulier, dans le cas des trotteurs.

Pour le bon déroulement de cette séquence de formation, il est important que les élèves maîtrisent parfaitement les particularités de la prise en charge du cheval (abord, contention, surveillance des attitudes et des réactions). Cette partie est centrée sur l'acquisition des méthodes et des savoir-faire spécifiques à la pose de fers ordinaires et selon l'utilisation et le service du cheval. Les différents ferrages et méthodes de ferrage que l'élève ou l'apprenti doit maîtriser sont définis pour l'épreuve terminale de pratique explicitée. L'apprentissage des gestes fondamentaux en ferrage vise l'excellence gestuelle. Cet apprentissage est indissociable de celui de l'ergonomie et de la sécurité au travail: relation avec le cheval, choix des postures, utilisation de trépieds, port de vêtement de protection.

<u> </u>	
CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES
Le résultat du ferrage	Apprécier et commenter le travail

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Les ferrures thérapeutiques et orthopédiques

Les nouvelles technologies

2.3. Les autres interventions

Les affections de la boite cornée

2.4. Régulation de la table dentaire

La table dentaire du cheval

La capacité masticatoire

Apprécier et commenter le travail réalisé Évaluer les pathologies liées aux erreurs de ferrures

Corriger les erreurs de ferrure

Apprécier la nécessité d'une ferrure orthopédique

Aider à la réalisation de ferrages thérapeutiques et orthopédiques

Présenter les nouvelles technologies de ferrage

Reconnaître et soigner les affections de la boite cornée

Présenter les caractéristiques de la table dentaire du cheval

Apprécier les capacités masticatoires du cheval et la nécessité d'une intervention La réalisation de tout ferrage est suivie de son appréciation afin de vérifier sa qualité et de détecter les imperfections. Les situations pédagogiques proposées présentent des erreurs de ferrages, et sont l'occasion d'en déduire les conséquences possibles. Cette présentation se doit d'être exhaustive et traite également des conséquences d'une négligence de renouvellement des ferrures.

La réalisation en autonomie des ferrages thérapeutiques et orthopédiques relève du niveau du BTM.

Des situations nécessitant la pose d'une ferrure orthopédique sont présentées et analysées.

L'élève ou l'apprenti aide à la réalisation et à l'application de ces ferrures sous la responsabilité d'un maréchal-ferrant confirmé.

Les nouvelles technologies de ferrage sont présentées de manière synthétique aux élèves ou aux apprentis. Cette information peut se faire par des participations à des congrès, des concours, des salons...

Les éléments de reconnaissance et de différenciation des principales maladies de la boite cornée sont présentés: abcès du pied, bleime, seime, fourmilière, pied encastelé, crapaud, crapaudine, fourbure...

Les symptômes observés permettent de discerner les cas qui relèvent de la compétence du maréchal-ferrant de ceux qui nécessitent l'intervention du vétérinaire.

Cette partie est étudiée en relation avec le module S2. Les interventions sur la table dentaire et les capacités masticatoires du cheval relèvent du niveau BTM. Il est cependant nécessaire que ces interventions soient présentées aux élèves et aux apprentis lors de démonstrations réalisées par des spécialistes.

Objectif 3 - Organiser les conditions pour travailler en sécurité

Inventaire des dangers et des risques liés au poste de travail pour en déduire les mesures de prévention dont les consignes de sécurité à respecter Mettre en place les dispositifs de prévention

Identifier et expliquer les risques liés au poste de travail

Appliquer les règles et les consignes de sécurité

Explicitation et mise en œuvre des principes généraux de prévention (article L230-2 du code du Travail), lors des situations de forgeage et de ferrage:

- . éviter les risques,
- . évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités,
- . combattre les risques à la source,
- . adapter le travail des différents intervenants (conception des postes de travail, choix des équipements, méthodes de travail),
- . tenir compte de l'état d'évolution des techniques et des matériels.

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins:

- . planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail...
- . prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle,
- . donner les instructions appropriées aux différents intervenants.

Mise en application de règles élémentaires de prévention des accidents corporels.

Connaissance des équipements de sécurité. Le contrôle des EPI (équipements de protection individuelles) porte sur leur usure, leur renouvellement...

Les consignes doivent être communiquées par écrit et elles doivent être expliquées oralement.

Interventions d'organismes compétents en matière de prévention, de sécurité et santé au travail.

Techniques professionnelles en toute sécurité

Maîtriser les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles

Organiser son poste de travail pour travailler en sécurité, pour soi-même et par rapport à l'autre

Travailler efficacement avec la moindre fatigue Connaître les risques au travail et pour sa santé liés à la consommation de substances psychoactives (alcool...)

Connaître les risques d'allergie liés à l'activité professionnelle

Réagir en cas d'accident

Le certificat de formation de sauvetage secourisme en vigueur

L'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou un diplôme équivalent est obtenu en première année.

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

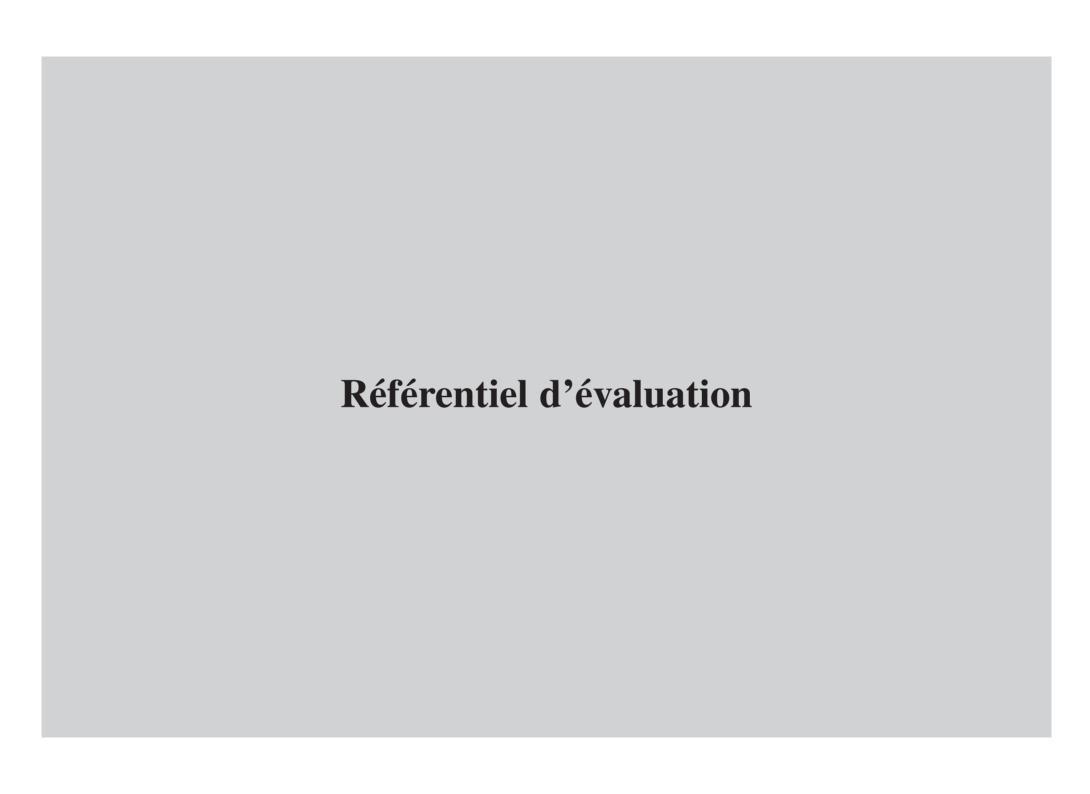
Objectif 4 - Utiliser des outils de gestion adaptée à l'entreprise artisanale

L'organisation de l'activité (fichiers, tournées, etc.)
La gestion des stocks et des approvisionnements
Le calcul des coûts et des marges
La détermination des prix des actes professionnels
L'investissement
La trésorerie

Analyser le fonctionnement et les résultats de l'entreprise

Cet objectif est conduit en liaison avec le module S1. La facturation est abordée dans le cadre de l'étude de la détermination des prix.

L'étude des différents points est faite à partir d'exemples concrets (notamment, calcul des coûts et des marges et l'investissement).



ÉVALUATION

Le Brevet d'Études Professionnelles Agricoles est délivré au vu des résultats obtenus à deux groupes d'épreuves.

Le premier groupe comporte **trois épreuves terminales** ayant pour objet le contrôle de l'atteinte des objectifs terminaux de la formation.

Le deuxième groupe comporte six épreuves évaluées en contrôle en cours de formation pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, d'un CFA ou section d'apprentissage habilité, ou de la formation professionnelle continue dans un établissement habilité.

Chaque groupe d'épreuves compte pour 50 % de la note pour la délivrance du diplôme.

Le total des notes coefficientées peut être augmenté par le nombre de points supérieurs à 10/20 de la note du Module d'initiative locale (MIL) et de la note obtenue à une épreuve facultative.

1. ÉPREUVES DU PREMIER GROUPE

Épreuves	Coefficient	Durée	Nature
ET1: Expression écrite	4	2h30	écrite
ET2: Rapport de stage	3	20 min	orale à partir d'un document écrit
ET3: Épreuve de pratique professionnelle explicitée	5	40 min	pratique et orale

Pour la spécialité "Maréchal-ferrant", les coefficients sont : ET2 = coef. 2 et ET3 = coef. 6.

Une note inférieure à 9 sur 20 à la moyenne de ces trois épreuves, maintenue après délibération du jury, est éliminatoire ainsi qu'un zéro à l'une de ces trois épreuves.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 4

ET1 - EXPRESSION ÉCRITE

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer, dans le domaine de l'expression écrite, les compétences exigées pour l'obtention du diplôme du BEPA, en particulier, les capacités suivantes :

- rechercher et s'approprier une information, y compris le cas échéant en langue étrangère
- la restituer et l'exploiter de façon pertinente, selon des modes d'expression attestant une maîtrise suffisante de la langue française.

Conditions de mise en œuvre

En se référant à un certain nombre de documents mis à sa disposition dont l'un pourra être rédigé en langue étrangère, le candidat devra effectuer une série d'opérations définies dans la grille d'évaluation ci-après.

La durée de l'épreuve est de deux heures trente; le temps de lecture des documents-supports est intégré à cette durée; ces derniers sont remis au candidat dès le début de l'épreuve, en même temps que le sujet.

Le sujet consiste en une série de questions ou consignes exigeant des productions écrites, de forme variée, progressive dans le niveau de performance. La réponse à l'une des questions ne doit pas conditionner la réponse aux suivantes.

Les documents supports porteront sur des thèmes sociaux, économiques, historiques ou culturels, à l'exclusion des thèmes techniques. Ils seront diversifiés (textes, schémas, graphiques, tableaux, images, photos...) et associés de manière complémentaire. L'un des documents pourra être de nature contradictoire, mais non parasite. Ils seront en nombre réduit (3 à 5, répartis sur 3 feuillets) peu denses et aisément lisibles.

Les textes écrits ou éventuellement oraux, pourront être à fonction injonctive, descriptive, narrative ou argumentative explicite.

Le candidat est autorisé à se munir d'un dictionnaire de la langue française d'usage courant.

Évaluation

La correction de l'épreuve doit être effectuée par un examinateur compétent dans l'enseignement du français en premier cycle dans le respect de la grille d'évaluation ci-après.

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE D'EXPRESSION ÉCRITE

Formulation du sujet	Productions attendues	Critères d'évaluation	Barème
		 présentation, graphie orthographe (évaluée sur les productions 3 et 4) 	3
1 Repérer et citer un nombre précisé d'éléments clairement définis, contenus dans un ou plusieurs documents	Liste énumérative	- exhaustivité - absence d'éléments parasites	2
2 Constituer et classer une série d'éléments (autres que les précédents) contenus dans un ou plusieurs documents, selon un ou plusieurs critères précisés	Liste ordonnée ou tableau à deux entrées ou plan organisé, ou schéma, graphique avec légende explicitée	 présentation adéquation des éléments sélectionnés respect des critères de classement 	3
3 Rédiger un texte d'au moins 20 lignes pour illustrer une citation d'un document	Texte d'au moins 20 lignes illustrant à l'aide d'un ou plusieurs exemples un aspect du thème ou un argument tel qu'il apparaît dans l'extrait cité	 adéquation du ou des exemples proposés cohérence interne du texte produit correction de la syntaxe précision du vocabulaire 	4
4 Rédiger un texte structuré d'au moins 30 lignes à propos du contenu de l'ensemble des documents	Texte d'au moins 30 lignes mettant en évidence le thème et ses différents aspects présentés dans les documents; expression d'une opinion personnelle justifiée et argumentée	 définition du thème prise en compte des nuances, complémentarités, contradictions expression d'une opinion personnelle précision du vocabulaire 	8
	1	Note finale arrêtée par le jury, en points entiers	/ 20

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 6

ET2 – RAPPORT DE STAGE

Cette épreuve comprend deux parties:

- La production d'un document écrit : « le rapport de stage » ayant pour objet le stage d'une durée minimale de six semaines dans une entreprise équestre dont l'une des activités a été le support des modules professionnels étudiés
- Une soutenance orale du rapport de stage

Objectifs de l'épreuve

Objectifs du document écrit

Cette épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- 1- de présenter l'organisation et le fonctionnement de l'activité principale de l'entreprise et de l'analyser dans ses dimensions techniques, économiques et commerciales. Pour l'analyse il choisira, parmi les indicateurs à sa disposition, ceux permettant de mettre en évidence des points forts et des insuffisances dans la conduite et les résultats obtenus,
- 2- de présenter l'entreprise dans son contexte, d'expliquer l'existence et l'importance des activités et leur orientation à partir d'éléments caractéristiques :
 - de l'histoire de l'entreprise et de la motivation de ses dirigeants,
 - de l'environnement technique, économique et social, agissant comme atouts et contraintes.
- 3- de rédiger un rapport structuré et argumenté

Objectifs de la soutenance orale

Le candidat doit être capable:

- 1- de présenter de façon synthétique l'entreprise support du stage,
- 2- de développer un aspect du fonctionnement de l'activité principale qu'il juge important et qui a été abordé dans le document écrit,
- 3- de répondre aux questions des examinateurs, certaines appelant des explications complémentaires, d'autres des réponses étayées par une argumentation simple en rapport avec certains éléments du document écrit ou de la présentation orale,
- 4- de s'exprimer clairement à l'oral.

Conditions de mise en œuvre

Le rapport doit comporter vingt pages dactylographiées maximum ou l'équivalent en pages manuscrites, annexes non comprises.

La durée de la soutenance est limitée à 20 minutes maximum, dont cinq à dix minutes maximum pour la présentation orale faite par le candidat.

Évaluation

L'épreuve est évaluée par un enseignant technique et un professionnel compétent dans la spécialité professionnelle concernée, à partir d'une grille d'évaluation qui leur est fournie au préalable.

Le rapport écrit est communiqué aux deux examinateurs. La note de l'écrit est attribuée par l'enseignant de sciences et techniques professionnelles avant la notation de l'oral. Elle constitue le tiers de la note de l'épreuve. Lors de la soutenance orale, l'évaluation est réalisée par les deux examinateurs, l'enseignant et le professionnel.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 8

ET3 – ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EXPLICITÉE SPÉCIALITÉ "CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD DRIVER, LAD JOCKEY"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif de vérifier si le candidat est capable de réaliser une ou plusieurs tâches incombant à un professionnel qualifié au sein d'une écurie de course, de les expliciter et de les justifier.

Conditions de mise en œuvre

L'évaluation est réalisée par une mise en situation professionnelle correspondant à la spécialité et au support professionnel de la formation préparée par le candidat.

Le candidat tire au sort un sujet présentant la situation professionnelle à réaliser et un cheval correspondant. Le sujet propose une séquence de travail d'un cheval à partir de consignes données. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 min pour le choix de l'équipement, sa mise en œuvre et l'échauffement du cheval.

L'épreuve proprement dite dure 40 min: réalisation 20 min, explicitation du travail effectué et discussion avec les examinateurs pendant 20 min.

Évaluation

L'évaluation est réalisée conjointement par un enseignant de techniques équines et par un professionnel compétent dans la spécialité professionnelle. Ils disposent d'une grille d'évaluation spécifique qui précise :

- les compétences à évaluer,
- les critères d'évaluation,
- le barème à appliquer.

ET3 – ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EXPLICITÉE SPÉCIALITÉ "SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif de vérifier si le candidat est capable de réaliser une ou plusieurs tâches incombant à un professionnel qualifié au sein d'une entreprise équestre, de les expliciter et de les justifier.

Conditions de mise en œuvre

L'évaluation est réalisée par une mise en situation professionnelle correspondant à la spécialité et au support professionnel de la formation préparée par le candidat.

Le candidat tire au sort un sujet présentant la situation professionnelle à réaliser et un cheval correspondant. Le sujet propose une séquence de travail d'un cheval à partir de consignes données. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 min pour le choix de l'équipement, sa mise en œuvre et l'échauffement du cheval.

L'épreuve proprement dite dure 40 min: réalisation 20 min, explicitation du travail effectué et discussion avec les examinateurs 20 min.

Évaluation

L'évaluation est réalisée conjointement par un enseignant de techniques équines et par un professionnel compétent dans la spécialité professionnelle. Ils disposent d'une grille d'évaluation spécifique qui précise :

- les compétences à évaluer,
- les critères d'évaluation,
- le barème à appliquer.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 10

ET3 – ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EXPLICITÉE SPÉCIALITÉ "MARÉCHAL-FERRANT"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif de vérifier en situation professionnelle si le candidat est capable de réaliser une ou plusieurs tâches incombant à un professionnel qualifié en maréchalerie, de les expliciter et de les justifier.

Conditions de mise en œuvre

L'évaluation doit s'établir sur des mises en situations réelles et représentatives des situations professionnelles rencontrées en maréchalerie.

Le choix des situations doit s'appuyer d'une part sur le référentiel professionnel, d'autre part sur les différentes dimensions de la spécialité professionnelle étudiée dans le module P2.

Elle est organisée en fin de formation et elle consiste en la réalisation d'un ferrage courant.

On présente au candidat un cheval à ferrer. Le candidat dispose d'un temps de préparation pour exposer les enseignements qu'il tire de l'examen du cheval quant à la manière d'ajuster des fers industriels qui lui sont fournis par le centre d'examen; puis il procède aux différentes étapes du ferrage.

Le candidat choisit de ferrer à l'anglaise ou à la française; il le fait savoir lors de son inscription à l'examen. Il dispose d'une heure trente pour réaliser le travail. La prise en compte du temps se fait après le déferrage du cheval.

Évaluation

L'évaluation est réalisée conjointement par un enseignant de techniques de maréchalerie et par un professionnel inscrit au répertoire des métiers.

Le jury vérifie que le candidat est capable de:

- préparer le matériel
- aborder, contenir un cheval en toute sécurité
- réaliser le travail demandé
- commenter le travail réalisé.

Il dispose d'une grille d'évaluation spécifique qui précise:

- les compétences à évaluer
- les critères d'évaluation
- le barème à appliquer.

Le jury est responsable de la sécurité des chevaux. En cas de danger pour le cheval, il peut mettre fin à l'épreuve et le candidat est évalué sur le travail réalisé au moment de l'arrêt.

Le jury doit vérifier les fers avant brochage. L'évaluation du parage et le contrôle des fers avant pose se font sans perturber le travail du candidat. La notation porte sur le travail réalisé dans le temps imparti. Le candidat a obligation de finir le travail commencé.

2. ÉPREUVES DU DEUXIÈME GROUPE

Ces épreuves prennent la forme de contrôle continue en cours de formation (CCF) pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, d'un CFA ou section d'apprentissage habilité, ou de la formation professionnelle continue dans un établissement habilité. Le contrôle en cours de formation fait l'objet d'une note de service de cadrage.

Pour les autres candidats, les épreuves du deuxième groupe sont organisées en fin de formation par le directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt, responsable de la session d'examen, à partir d'épreuves définies et élaborées au niveau national.

Épreuves	Modules	Coefficient	Durée	Nature
A	G1, G4, G5	3	2 h 30	écrite
В	G2	1	15 min	orale
С	G3	1	variable	pratique et orale ou orale
D	G6	1	1 h 30	écrite
Е	S2, S3	2	2 h 00	écrite
F	S1, P1, P2 et MAR	4	1 h 00*	pratique et orale

^{* 1} h 00 pour les spécialités "Cavalier d'entraînement" et "Soigneur aide-animateur" 1 h 45 pour la spécialité "Maréchal-ferrant"

ÉPREUVE A

Objectifs de l'épreuve

Il s'agit de vérifier, par sondage, l'acquisition des capacités relevant des modules

- G1: Expression, communication et pratique de la langue française
- G4: Vie sociale, civique et culturelle
- G5: Initiation au monde contemporain

Pour le module G1, il s'agit de vérifier que dans les domaines de l'expression, de la communication et de la pratique de la langue française, les objectifs du module ont été atteints.

Pour le module G4, il s'agit de vérifier que le candidat est capable de reconnaître et de se référer aux institutions, organismes et outils de la vie sociale, civique et culturelle, et qu'il sait les utiliser dans des situations simples.

Pour le module G5, il s'agit de vérifier que le candidat a acquis des repères et des connaissances et qu'il est capable de les mobiliser pour analyser des situations historiques, géographiques et économiques.

Pour ce faire, chaque année, il est choisi, de façon aléatoire 2 des 3 modules concernés qui deviennent les supports de cette évaluation.

Conditions de mise en œuvre

L'épreuve est écrite, d'une durée totale de deux heures trente . Elle comporte deux sujets indépendants correspondant aux deux modules choisis de façon aléatoire. Ces sujets sont présentés simultanément et traités l'un et l'autre sur des copies séparées.

Le sujet de l'épreuve correspondant au module G1 s'appuie sur un texte unique, de nature littéraire (2 pages maximum).

Ce texte aborde un thème d'intérêt actuel permettant au candidat l'expression d'une opinion personnelle.

Le sujet comporte cinq questions définies de la manière suivante :

- recherche ou repérage d'ordre lexical: dérivation, champ lexical, homonymie, champ sémantique... (1 point)
- analyse de termes ou d'expressions dans leur sens contextuel: définition, exemples, recherche de synonymes... (2 points)
- recherche du sens d'une phrase ou d'un groupe de phrases extraits du texte : explicitation, reformulation... (2 points)

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 14

- identification du ou d'un thème abordé dans le texte : choix et justification d'un titre, restitution de l'idée générale... (2 points)
- rédaction d'un essai d'au moins 20 lignes, limité à un aspect du thème et permettant l'expression et l'illustration d'idées personnelles: recherche d'origines, de causes, de solutions, de conséquences, de prolongements... (10 points)
- le barème prend en compte la présentation (1 point) et l'orthographe (2 points)

Le sujet de l'épreuve correspondant au module G4 s'appuie :

- soit sur un ou plusieurs document(s) fournis par le jury et qui doivent être en nombre limité, sans difficultés particulières de compréhension et aborder un ou plusieurs aspect(s) de la question posée (3 pages maximum)
- soit sur une situation donnée
- soit sur un cas à étudier

Le candidat doit:

- soit répondre à des questions destinées à vérifier ses connaissances des institutions, organismes et outils de la vie sociale, civique et culturelle
- soit concevoir et rédiger un court projet à partir d'un cas choisi dans la vie civique, sociale et culturelle. Ce projet doit être présenté, selon la méthodologie propre au projet d'utilité sociale (objectif du module G4) en 40 lignes.

Le sujet de l'épreuve correspondant au module G5 peut s'appuyer sur un ou plusieurs document(s) fournis par le jury; ceux-ci doivent être en nombre limité, sans difficultés particulières de compréhension et aborder un ou plusieurs aspect(s) de la question posée (3 pages maximum). Divers formulaires (fiches de paie, feuilles de soin de la sécurité sociale...) peuvent être présentées.

Le candidat doit:

- soit répondre à une série de questions portant sur plusieurs objectifs du module G5
- soit analyser certains aspects du (ou des) document(s); des consignes précisent alors la tâche à accomplir Un même sujet peut combiner ces deux types d'exercices

Évaluation

La correction est effectuée par deux professeurs compétents respectivement dans l'un ou l'autre module. L'évaluation s'appuie sur une grille critériée pour chacun des sujets. Chaque module compte pour la moitié de la notation de l'épreuve.

ÉPREUVE B

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve permet d'évaluer dans quelle mesure les objectifs et les niveaux d'exigence déterminés par le programme du G2 *Pratique d'une langue étrangère* auront été atteints.

Conditions de mises en œuvre

L'épreuve comporte un temps de préparation de quinze minutes et une interrogation orale, en langue étrangère, de quinze minutes.

L'interrogation consiste en une conversation qui s'appuie sur un document fourni par le candidat ou par l'examinateur et peut se poursuivre de manière libre. Dans tous les cas, l'examinateur fournit, en début de préparation, des consignes claires et précises au candidat.

Documents présentés par le candidat: le candidat peut présenter les documents variés qu'il aura étudiés pendant sa préparation au BEPA (textes, documents iconographiques, dossiers, enregistrements sonores, etc.).

Il présente alors une liste visée par son chef d'établissement et signée par son professeur.

Les documents portent mention de leur origine, de leur auteur, de leur date de publication ou de fabrication. Ils ne contiennent pas de note ni de traduction en français.

Le candidat se munit, au moment de l'interrogation, de deux exemplaires des documents afin de pouvoir en mettre un à la disposition de l'examinateur.

Documents fournis par l'examinateur: si le candidat ne présente pas de document ou s'il présente des documents difficilement exploitables, compte tenu des objectifs de l'épreuve, l'examinateur fournit des documents (iconographiques, textes ou enregistrements sonores...) qu'il a apportés lui-même.

L'examinateur veille à ce que les documents proposés soient strictement conformes aux objectifs et aux niveaux définis dans le module G2, qu'ils présentent des difficultés graduées et permettent bien au candidat de faire la preuve de ses compétences en langue étrangère.

Évaluation

L'évaluation est réalisée par un enseignant de la langue concernée, à partir d'une grille d'évaluation critériée.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 16

ÉPREUVE C

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'acquisition globale des connaissances et savoirs présentés dans le référentiel de diplôme.

Conditions de mise en œuvre

L'épreuve est pratique et orale.

Partie pratique

Elle portera, dans chacune des activités choisies sur la performance et la maîtrise d'exécution. La performance sera évaluée dans les activités qui le permettent. Cette partie est évaluée sur 15 points.

Partie orale

Elle portera sur la vérification des connaissances liées à l'activité évaluée.

Elle est évaluée sur 5 points.

Évaluation

L'examinateur est un enseignant d'éducation physique.

Les candidats dispensés de pratique physique et sportive sont dispensés de l'épreuve.

ÉPREUVE D

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif de vérifier:

- l'atteinte des objectifs et capacités du module G.6 Mathématiques et traitement des données
- l'acquisition des connaissances décrites dans la colonne "contenus" du G6
- que le candidat sait utiliser et appliquer ses connaissances dans la résolution de problèmes de la vie courante et professionnelle.

Conditions de mise en œuvre

L'épreuve est écrite d'une durée d'une heure trente. Le candidat peut être appelé à réaliser des tableaux numériques et des représentations graphiques.

Le sujet est présenté sous forme:

- soit d'un exercice et d'un problème qui portent sur des parties distinctes du programme
- soit d'une série de trois à cinq exercices qui portent sur au moins trois parties distinctes du programme

Évaluation

L'épreuve est corrigée par un enseignant de mathématiques à partir d'une grille critériée.

BEPA ACTIVITÉS HIPPIQUES E – 18

ÉPREUVE E

Objectifs de l'épreuve

Elle a pour but de vérifier l'acquisition globale des connaissances et des savoirs présentés dans les modules :

- S2: connaissance du vivant.
- S3: initiation scientifique dans l'environnement technologique professionnel.

Conditions de mise en œuvre

L'épreuve est écrite, d'une durée totale de deux heures. Elle comporte deux sujets indépendants correspondant aux deux modules. Ces sujets sont présentés simultanément et traités l'un et l'autre sur des copies séparées.

Chaque sujet se présente sous la forme d'une série de questions à réponses ouvertes et courtes qui se répartissent sur plusieurs objectifs de chaque module.

Chaque question induit une réponse qui peut prendre la forme de texte court, schéma, tableau, etc.

Évaluation

La correction est effectuée par les enseignants de biologie-écologie et de sciences physiques.

L'évaluation s'appuie sur une grille critériée établie pour chacun des sujets.

Chaque module compte pour la moitié de la notation de l'épreuve.

ÉPREUVE F SPÉCIALITÉ "CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT, LAD DRIVER, LAD JOCKEY"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences professionnelles définies dans les modules S1, P1, P2 et MAR. Elle est composée de 2 parties:

- une interrogation orale qui permet de vérifier les connaissances du candidat acquises dans le module P1 et leur mise en relation avec sa pratique professionnelle;
- une épreuve pratique d'équitation en rapport avec le support professionnel (objectif 3 du module P2). Cette épreuve se prolonge par une interrogation orale qui permet de vérifier les connaissances du candidat en techniques équines et leur mise en relation avec sa pratique professionnelle (P1).

Conditions de mise en œuvre et évaluation

• Interrogation orale (P1) - Coefficient 1

Une série de questions permet d'évaluer par sondage les connaissances théoriques et pratiques visées dans le module P1. La durée de l'évaluation est de 15 min et elle est réalisée par un enseignant technique.

• Épreuve pratique d'équitation appliquée au support professionnel (objectif 3 du module P2) - Coefficient 3

Elle a une durée de 45 min. Elle est évaluée par un enseignant d'équitation et un professionnel qualifié dans la spécialité et le support de formation. Le jury dispose de grilles d'évaluation définies nationalement.

Cette épreuve pratique se compose d'une épreuve d'équitation (30 min - coefficient 2) suivie d'une interrogation orale (15 min - coefficient 1) qui évalue par sondage les connaissances acquises dans le module P2.

ÉPREUVE F SPÉCIALITÉ "SOIGNEUR AIDE-ANIMATEUR"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences professionnelles définies dans les modules S1, P1, P2 et MAR. Elle est composée de deux parties:

- une interrogation orale à partir d'une étude de cas qui permet de vérifier les compétences du candidat en matière d'animation, dont obligatoirement celles concernant l'encadrement en sécurité des publics. Cette étude de cas correspond à la spécialité et au support professionnel (sport équestre ou tourisme équestre) (objectif 7 ou 7bis du module P2);
- une épreuve pratique d'équitation en rapport avec le support professionnel (objectif 3 du module P2). Cette épreuve se prolonge par une interrogation orale qui permet de vérifier les connaissances du candidat en techniques équines et leur mise en relation avec sa pratique professionnelle (P1).

Conditions de mise en œuvre et évaluation

• Interrogation orale (P2 objectif 7) - Coefficient 1

L'évaluation est réalisée par un enseignant de technique et un enseignant d'éducation socioculturelle. Le temps de préparation pour la réponse au sujet est de 15 min. Puis le candidat présente sa réponse en 5 min maximum et les examinateurs posent des questions complémentaires pendant 10 min au maximum.

• Épreuve pratique d'équitation appliquée au support professionnel (objectif 3 du module P2) - Coefficient 3

Elle a une durée de 45 min. Elle est évaluée par un enseignant d'équitation et un professionnel qualifié dans la spécialité et le support de formation. Le jury dispose de grilles d'évaluation définies nationalement.

Cette épreuve pratique se compose d'une épreuve d'équitation (30 min - coefficient 2) suivie d'une interrogation orale (15 min - coefficient 1) qui évalue par sondage les connaissances acquises dans le module P1.

ÉPREUVE F <u>SPÉCIALITÉ "MARÉCHAL</u>-FERRANT"

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs des modules S1, P1, P2 et MAR et la capacité du candidat à mettre ses acquis en relation avec sa pratique professionnelle. Elle est composée de deux parties:

- une interrogation orale qui permet de vérifier les connaissances du candidat en techniques équines et leur mise en relation avec sa pratique professionnelle (P1);
- une épreuve pratique de forgeage (P2).

Conditions de mise en œuvre et évaluation

• Interrogation orale (P1) - Coefficient 1

Une série de questions permet d'évaluer par sondage les connaissances théoriques et pratiques visées dans le module P1. La durée de l'évaluation est de 15 min, elle est réalisée par un enseignant technique.

• Épreuve pratique de forgeage (P2) - Coefficient 3

Elle a une durée d'une heure trente. Elle consiste à forger quatre fers ordinaires définis aux cotes du dessin selon modèle. Elle est évaluée par un enseignant de techniques de maréchalerie et un professionnel inscrit à la Chambre des métiers à l'aide d'une grille définie nationalement par note de service.

Les conditions matérielles de l'épreuve sont définies par note de service.



Référentiel édité par le CNPR
Centre National de Promotion Rurale
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires Rurales
BP 100 - 63370 Lempdes

Prix: 6,86 € l'exemplaire